



Docteur Camille Briuar
médecin
La Boutraye, le 15 mai 16

SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBÈY



Bulletin n° 31
2012



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE - VAL D'ORBÈY

N° 31 - 2012

Nouveau SIEGE SOCIAL
27, rue Charles de Gaulle
68370 ORBÈY

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey est inscrite au
Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg, Volume 5, Folio n° 40.
Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

Le présent Bulletin n° 31 – 2012 a été tiré à 300 exemplaires.

*Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992) interdit les copies ou
reproductions destinées à une utilisation collective (art L 122-5) Toute représentation ou reproduction
intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses
ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du
Code pénal.*

Reçus fiscaux : La Société d'Histoire entre dans les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code
Général des Impôts et peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons reçus. Elle est confirmée être «*un
organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif [...] culturel, ou concourant à
la mise en valeur du patrimoine artistique [...] ou à la diffusion de la culture française* ».
(Rescrit de décembre 2010)

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2012

N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

PAGE	TITRE	AUTEUR
2	Sommaire	
3	Éditorial	SIMON Armand
4	Assemblée générale du 29 avril 2012 à Fréland	HERMANN Maurice SIMON Armand
6	Membres de la Société d'Histoire en 2011	DUPONT Rose-Blanche
8	Le commerce dans le Val d'Orbey au XVIII ^e siècle	BARADEL Yvette
14	À l'ombre du clocher : la bénédiction des cloches à Labaroche en 1737.	JEHIN Philippe
17	La croix et l'œil : la visite pastorale du doyen Georges Thiriet en 1855	MULLER Claude
21	Réflexion sur cent dix ans de l'état-civil d'Orbey (1793-1902)	MUNIER Jean-Marie MUNIER Bertrand
32	Le destin du chasseur François M..., fusillé au camp de Tinfronce en 1915	GRIMM Vincent HAAS Denis
49	Le téléphérique de la Tête des Faux	CLAUDEPIERRE Émile MICHEL Gilbert
52	Soirée théâtrale au Cercle d'Orbey en 1936	BEDEZ Pierre
53	Regards sur l'activité villageoise de Lapoutroie et Hachimette entre 1920 et 1960	MULLER Irène
64	Les Wirrmann, épiciers à Fréland au XX ^e siècle	WIRRMAN Benoît
75	Petite étude lexicale de mots patois (4)	MICHEL Gilbert
78	Les tables de patois 2012	SIMON Armand
79	Lè Vudj o pî dè krey – La Vierge au pied de la croix	MICHEL Gilbert
80	Mo pu biè nové l'ang – Mon plus beau nouvel an	BAUMANN Gaby
82	I djo de Toussin – Un jour de Toussaint	HERMANN Maurice
83	Prako i paww patwè - Parlons un peu patois Quelques expressions bien de chez nous	HERMANN Maurice
84	Les événements dans le canton de Lapoutroie en 1912	JEHIN Philippe
89	Nos publications : Germain MULLER « l'église Sainte-Odile de Lapoutroie, un siècle de vie paroissiale »	SIMON Armand
90	Nos publications : Les Cahiers du Généalogiste	SIMON Armand
91	Publications de société amies : Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace. Rencontres Transvosgiennes	SIMON Armand
92	Bon de commande et d'adhésion	
93	Fonds d'aide à la protection et la restauration du patrimoine rural	

ÉDITORIAL

Ce trente et unième numéro de notre Bulletin accueille beaucoup de nos fidèles auteurs, toujours aussi talentueux. Il est très varié, comme d'habitude, de l'ancien régime à l'époque contemporaine.

Il abrite aussi des articles qui apportent beaucoup, en méthodologie comme en pistes à poursuivre.

Ainsi Jean-Marie et Bertrand Munier présentent une belle synthèse de leur immense travail généalogique : 34 141 actes dépouillés sur une période de 110 ans! La démographie d'Orbey révèle toutes ses facettes, comme la forte mortalité des enfants. Près d'un enfant sur deux n'atteint pas l'âge adulte. De ce fait, l'âge moyen au décès est de 31 ans, ou 53 ans si on se limite aux personnes âgées de plus de 10 ans. L'âge au mariage est assez élevé : environ 31 ans pour les hommes et 29 ans pour les femmes. Mais il y a 19% de mariages de veufs. L'endogamie est très forte : 67,4 % de mariages d'Orbelais, et même 87% de mariages avec des conjoints du canton. Enfin, un certain nombre de cas intéressants, anecdotiques ou dramatiques, sont présentés.

L'histoire économique est particulièrement étoffée dans ce numéro.

Yvette Baradel présente le commerce dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle : commerce agricole, cabaretiers et aubergistes, marchands.

Irène Muller, aidée pour la mise en forme par son fils Germain, donne la liste des activités villageoises de Lapoutroie et Hachimette entre 1920 et 1960, illustrées de cartes postales et d'en-tête de lettre. Un kaléidoscope de cafés, commerces, entreprises, petites usines. Ce document servira longtemps de référence : il serait utile d'avoir l'équivalent pour les autres communes du canton.

Dans la même veine, Benoît Wirrmann raconte l'histoire du commerce familial d'épicerie (1910-1971) à Fréland. Il le décrit en regard de l'évolution économique qui mène à l'expansion des supermarchés, ce qui nous donne un article allant bien au-delà d'une chronique familiale.

Le tandem Grimm-Haas part cette fois au décryptage d'une affaire d'une exécution d'un chasseur alpin au camp de la Tinfronce en 1915. Tels des enquêteurs policiers, ils traquent les moindres informations et documents, allant jusqu'à trouver le portrait du fusillé. On apprend aussi le fonctionnement de la justice militaire pendant la Grande Guerre.

Notre équipe de patoisants, Gilbert, Gaby, Maurice, est toujours aussi valeureuse et inspirée. Leurs articles enrichissent le corpus bien étoffé des documents sur le parler welche.

N'oublions pas Philippe Jehin, Pierre Bedez, Émile Claudepierre, qui alimentent avec constance notre cher bulletin.

J'espère que vous trouverez grand plaisir à lire ce Bulletin et que cela vous donnera l'envie de rejoindre l'équipe des auteurs !

Pour le Comité, le Président **Armand SIMON**

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE

Page 1 de couverture :

La famille Wirrmann vers 1930 (collection familiale) ; carte postale de l'épicerie Wirrmann (Édition Jean Kuster)

Page 4 de couverture:

En-tête de papiers d'entreprises lapoutroyennes de l'entre-deux-guerres. Méli-mélo à partir de l'article de Mme Irène Muller.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 AVRIL 2012 À FRÉLAND

Maurice HERMANN et Armand SIMON

Le président Armand SIMON accueille les membres de la Société puis donne la parole à M. Roger Stoflique, adjoint au maire de Fréland.

M. Stoflique est heureux de nous accueillir à la salle des fêtes municipale. Il évoque sa longue connaissance du pays welche et souhaite bon travail à la Société.

Le président excuse quelques membres et transmet leurs salutations à l'assemblée. L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres et sympathisants disparus.

Le secrétaire-adjoint, Maurice HERMANN, donne lecture du **compte rendu de l'assemblée générale de 2010**. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu d'activités 2011.

Réunions du comité

- En 2011, réunions les 19 mars, 18 juin, 1^{er} octobre.

Le patois

- Tables de patois en 2011 -2012

	Thèmes	Samedis 14h00	Localité
1	Lo wèñi : L'automne	29 janvier 2011	Hachimette ; Restaurant A la Bonne Truite
2	Lé bzagn dé fam : Les travaux des femmes	12 mars 2011	Labaroche ; Restaurant du Tilleul
3	Sô k'pèssan da lo vilèdj : Les métiers ambulants	9 avril 2011	Lapoutroie ; Restaurant du Faudé
1	Lè djènas : naissance et petite enfance	28 janvier 2012	Lapoutroie ; Restaurant du Faudé
2	Lo mèryèdj : le mariage	25 février 2012	Fréland, Maison du Pays welche
3	Lé-z-èterma : les enterrements	31 mars 2012	Orbey, Restaurant aux Bruyères

La participation navigue entre 40 et 75 personnes. La formule est bien rodée : dialogue sur le thème choisi, petits exercices, chanson et collation. Nous nous efforçons de respecter la rotation entre communes. Grand Merci à Jean-François Million, Gilbert Michel, Joseph Didierjean et Claude Jacques.

Les publications

- **Bulletin annuel n° 30-2011.** Déjà le trentième, mais comme toujours un beau florilège d'articles.
- **Cahiers du Généalogiste: Orbey :** Sortie des N° 10 (1883-1892) et n° 11 (1893-1902).
Le Cahier Hors-série N° 2 a été réalisé par Michel Masson et consacré à l'État-civil du Bonhomme depuis 1900. (25 €)

Merci une nouvelle fois au trio Jean Claudepierre, Bertrand et Jean-Marie Munier. La collaboration avec le CDHF s'est encore renforcée : présence aux événements du 20^{ème} anniversaire. La vente se fait à Guebwiller, au Centre Départemental de l'Histoire des Familles, et à la Bibliothèque municipale d'Orbey, au prix de 15 Euros l'exemplaire. Ainsi qu'au salon du Livre.

Présence de la Société

- Nous étions présents au **Salon du livre de Colmar** en novembre 2011: les bénévoles pour tenir le stand se sont bien dévoués. M. Germain Muller présentait son ouvrage sur le Val d'Orbey en images (éditions Sutton) et a connu un beau succès.
- Pas de présence à la fête du Hogey à Orbey, en décembre 2011.

Patrimoine : Croix de Bermont :

L'entreprise Scherberich a installé les monuments le mercredi 13 avril 2011. Au col se trouve la réplique, sur un socle bien renforcé et stabilisé. L'original est abrité dans le porche latéral de l'église de Lapoutroie. Tous nos remerciements à l'entreprise Scherberich sur la qualité du travail et aux communes de Lapoutroie et d'Orbey pour le parfait suivi du dossier et des travaux nécessaires.

Nombreux contacts :

Avec les Communes, l'office du Tourisme, des historiens ou des particuliers à la recherche de renseignements et d'informations. Le président participe aux activités de l'Association des Compagnons du Château du Hohnack, a assisté à l'AG de l'Association pour la Sauvegarde et la valorisation du Patrimoine à Fréland. La Société d'Histoire est reconnue partout. Le travail du groupe des patoisants est devenu une référence.

Rapport financier

La trésorière Rose-Blanche DUPONT présente le compte d'exploitation et la situation financière de 2011. Les comptes sont bénéficiaires, car nous n'avons pas fait d'édition de livres. Les détails ont été donnés dans la dernière feuille de liaison.

Réviseurs aux comptes et renouvellement :

Annie BALTHAZARD et Claude JACQUES, réviseurs aux comptes, certifient la fidélité et la sincérité des comptes. Ils donnent quitus à la trésorière. Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Mme Marguerite WETTERER et M Philippe GIRARDIN sont élus réviseurs aux comptes à l'unanimité moins 2 abstentions.

Cotisations :

Le président propose le maintien du niveau actuel des cotisations et du prix du bulletin. C'est adopté à l'unanimité.

Comité : Mme Chantal LAURENT accepte d'entrer au comité. C'est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du président

Le Bulletin 2012 s'enrichit d'articles très intéressants.

Les Cahiers du Généalogiste :

Jean CLAUDEPIERRE poursuit le travail de photocopie de l'état-civil d'Orbey, période 1903-1922. Bertrand MUNIER a quasiment terminé le cahier n° 12, actes de 1903 à 1912. Jean-Marie MUNIER travaille sur l'état-civil du bureau des Huttes pour la dernière période 1903-1937 : la parution est imminente.

Publication du livre de M Germain MULLER : « L'église Sainte-Odile de Lapoutroie, un siècle de vie paroissiale » M Muller est en contact étroit avec l'imprimerie ICMA de Saint-Dié. Le livre paraîtra pour les cérémonies du centenaire de l'église de Lapoutroie.

Le site Internet reste en instance. Mais il importe de le lancer dans de bons délais.

Les relations avec les communes sont toujours bonnes.

Les communes soutiennent bien leurs associations culturelles, veillent à l'entretien de leur patrimoine.

Les relations avec ces associations de défense du patrimoine.

Le président essaie d'être le plus actif possible, particulièrement avec les Compagnons du château du Hohnack à Labaroche.

Le patois : Notre Société continue à assurer la liaison du très dynamique groupe de préparation des tables de patois et à transmettre leur travail dans les articles du Bulletin.

Le renforcement de notre Association. Il est vital de trouver de nouveaux membres et des personnes actives.

Les interventions des participants.

M Gilbert MICHEL informe que la télévision italienne RAI 3 - Sud-Tirol a fait un reportage dans le secteur de Labaroche et Fréland. Ce reportage paraîtra courant mai 2012.

M Claude JACQUES indique que l'Association de Sauvegarde et de Défense du Patrimoine de Fréland a confié à la Société d'Histoire une série d'albums de documents de Marius RONECKER, concernant le canton, sauf Fréland. Le président remercie vivement l'Association : ces albums sont répertoriés et déposés au local de la Société.

Conférence de M. Germain MULLER : «L'église Sainte-Odile de Lapoutroie, un siècle de vie paroissiale»



Germain Muller décrit avec de nombreux documents l'histoire des différentes églises et la construction de l'actuelle. Il présente aussi les portraits de différents curés et vicaires, ainsi que des moments importants de la vie paroissiale. Combien grande était la pratique religieuse de nos parents et ancêtres !

Il conclut en affirmant que l'église est un élément essentiel du patrimoine communal et un témoignage majeur de nos joies et nos peines.

Son livre à paraître est décrit dans ce même bulletin, page 89.

Le conférencier est chaleureusement félicité par l'assemblée et le président qui déclare l'A.G. 2012 close à 12h20.

Un excellent repas attend les convives au Restaurant de la Maison du Pays Welche voisine.

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Rose Blanche DUPONT

MEMBRES BIENFAITEURS 2011

1	ANCEAU Marie-Louise 59510 Hem	12	GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges
2	BALDINGER Jean-Marie 68370 Orbey	13	JACQUEY Guy 68370 Orbey
3	BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach les Bains	14	JENNES Michel 13821 Le Penne/Huveaune
4	CHIODETTI Suzy 68370 ORBEY	15	MAIRE Marcel 68370 Orbey
5	CLAUDEPIERRE Roger 68920 Wintzenheim	16	MARTISCHANG Mireille 68370 Orbey
6	DELAROCHE Christophe 68000 Colmar	17	MUHR Cécile 68370 Orbey
7	DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland	18	OLRY Simone 68370 Orbey
8	DEPARIS Fernand 68370 Orbey	19	PETITDEMANGE Francine 68650 Le Bonhomme
9	DIENY Jean-Pierre 91400 Orsay	20	PETITDEMANGE Jacques 59700 Marcq-en-Barœul
10	DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey	21	RAFFNER Jean-Noël 68650 Hachimette
11	FLORENCE André 68370 Orbey		

MEMBRES ACTIFS 2011

22	ALBRECHT Aimé 68110 Illzach	53	DANIEL François 68370 Orbey
23	ANCEL Bernard 01280 Prévessin	54	DEFRASNE Gaby 68650 Lapoutroie
24	BALTHAZARD Annie 68370 Orbey	55	DELACOTE Évelyne 68370 Orbey
25	BALTHAZARD Christelle 68370 Orbey	56	DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey
26	BANNWARTH Jean-Paul 68650 Le Bonhomme	57	DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey
27	BARADEL Yvette 68240 Fréland	58	DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie
28	BATOT Annie 68370 Orbey	59	DUPONT Alice 68370 Orbey
29	BATOT Marcel 68000 Orbey	60	DUPONT Gérard 68370 Orbey
30	BATOT Marguerite 68370 Orbey	61	DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg
31	BATOT Roger 68370 Orbey	62	FOESSEL Georges 67000 Strasbourg
32	BAUMANN Christel 68370 Orbey	63	FREBOURG Odile 68910 Labaroche
33	BAUMANN Gaby 68370 Orbey	64	GANDER Pierre 68370 Orbey
34	BEAULIEU Laurent 68370 Orbey	65	GANTER André 68500 Guebwiller
35	BEDEZ Jacques 68650 Lapoutroie	66	GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson
36	BEDEZ Pierre 68370 Orbey	67	GEISSLER Robert 68650 Lapoutroie
37	BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey	68	GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie
38	BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim	69	GRIMM Bernard 68370 Orbey
39	BIREBENT Christine 68370 Orbey	70	GRIMM Vincent 68370 Orbey
40	BLAISE Odile 68370 Orbey	71	GRUNENWALD Jean-Michel 67370 Reitwiller
41	BONIFACI Anne-Marie 68650 Lapoutroie	72	GSELL Fernand 68370 Orbey
42	BOPP Jean-Paul 68370 Orbey	73	GUERIN Noël Guy 68240 Fréland
43	BOULEAU Aurélie 68370 Orbey	74	GUIDAT François 68370 Orbey
44	BRAUN Annette 68240 Kaysersberg	75	GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey
45	BRICHLER Benoît 92160 Antony	76	GUILLEMAIN Jean-Luc 13500 Martigues
46	BRUNI Michel 51470 Saint-Memmie	77	HAAS Denis 67150 Erstein
47	BUCKEL Danielle 68000 Colmar	78	HAXAIRE Jacques 68650 Lapoutroie
48	BUSSER Christian 67210 Niedernai	79	HELDERLE Daniel 68370 Orbey
49	CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey	80	HELDERLE Francis 68370 Orbey
50	COPPÉ Bernard 68370 Orbey	81	HENRY Christine 68370 Orbey
51	COUZINET Françoise 68650 Le Bonhomme	82	HERMANN Joseph 68370 Orbey
52	CRENNER Pierre 68370 Orbey	83	HERMANN Maurice 68370 Orbey

84	HERQUE Raymond 68370 Orbey	122	MINOUX Jean 68650 Hachimette
85	HUSSON Christopher Pittsford USA	123	MULLER Germain 67540 Ostwald
86	JACKY Marcel 68240 Fréland	124	MULLER Irène 68650 Lapoutroie
87	JACKY- MARION Claude 68650 Lapoutroie	125	MUNIER Bertrand 68370 Orbey
88	JACQUES Claude 68240 Fréland	126	MUNIER Jean-Marie 06800 Cagnes/Mer
89	JAEGER J. Henri 68650 Lapoutroie	127	MUNIER Lucie 68240 Fréland
90	JAEGLER Bernard 67220 Triembach au Val	128	PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche
91	JAGER Jeanne 68910 Labaroche	129	PARMENTIER Michel 68370 ORBEY
92	JECKER Lucien 68370 Orbey	130	PECORELLI Joseph 68370 Orbey
93	JEHIN Guy 68920 Wintzenheim	131	PERRIN André 68650 Lapoutroie
94	JEHIN Irène 68000 Colmar	132	PERRIN Monique 68650 Lapoutroie
95	JEHIN Marie-Alix 68000 Colmar	133	PIROLA Jeanne 68370 Orbey
96	JEHIN Philippe 68000 Colmar	134	POMMOIS Lise 67110 Niederbronn
97	JENNES FLORENCE Germaine 67 Strasbourg	135	PRUD'HOMME André 68370 Orbey
98	JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt	136	SCANDELLA Alex 68370 Orbey
99	JUCHS Bernard 68370 Orbey	137	SCHMITT Christian 68910 Labaroche
100	KELLER Geneviève 68040 Ingersheim	138	SCHUSTER Jean 68370 Orbey
101	KILLY Yvette 68000 Colmar	139	SCHUSTER Suzy 68370 Orbey
102	LAMOUCHE Patrick 68650 Lapoutroie	140	SIMON Armand 68370 Orbey
103	LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey	141	SIMON Georges 67330 Dossenheim/Zinsel
104	LASBLEIZ Maryvonne 83100 Toulon	142	SIMON Maria 68370 Orbey
105	LIDY Cécile 68370 Orbey	143	STELLY Michel 91190 Gif-sur-Yvette
106	MAIRE Raymond 68370 Orbey	144	STOFLIQUE Roger 68150 Aubure
107	MARCHAL Jean-Marie 68500 Issenheim	145	TEMPÉ S.A. 68650 Le Bonhomme
108	MARCHAL Marcel 68650 Lapoutroie	146	THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie
109	MARCHAND Cécile 68040 Ingersheim	147	THOMANN Jean-Bertin 88100 Saint-Dié
110	MARCHAND Guillaume 68290 Dolleren	148	TISSERAND Jean-Pierre 68370 Orbey
111	MARCHAND Louis 78230 Le Pecq	149	TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme
112	MASSON Michel 68650 Le Bonhomme	150	ULMER Marie-Louise 68000 Colmar
113	MATHIEU Jean 68650 Lapoutroie	151	VIE Annick 09600 Laroque d'Olmes
114	MATTERN Stéphane 68240 Fréland	152	VOINSON Etienne 68370 Orbey
115	MEYER Dominique 68770 Ammerschwihl	153	VOINSON Maurice 68370 Orbey
116	MICHALOWSKI André 68370 Orbey	154	WALTER Odile 68370 Orbey
117	MICHEL Gilbert 68230 Walbach	155	WALTZER Paul 68370 Orbey
118	MICLO Jean-Pol 88520 Ban de Laveline	156	WETTERER Marguerite 68370 Orbey
119	MICLO Raymond 68370 Orbey	157	WITT Pierre 67000 Strasbourg
120	MILLION Gérard 68370 Orbey	158	ZANN Philippe 68370 Orbey
121	MILLION Roland 68160 Ste Marie/Mines	159	ZANN Suzanne 68370 Orbey

Cette liste est établie et éditée avec le plus de soin possible. Si malgré tout, nous avons oublié un membre, cette année ou l'année précédente, nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères.

Le président

PRÉSIDENTE HONORAIRE : YVETTE BARADEL		
MEMBRES DU COMITE DEPUIS 2012		
Bureau		Assesseurs
▪ Président	Armand SIMON	▪ Gaby BAUMANN
▪ Vice-président	Philippe JÉHIN	▪ Pierre BEDEZ
▪ Secrétaire	Chantal LAURENT	▪ Gérard DUPONT
▪ Secrétaire adjoint	Maurice HERMANN	▪ Irène MULLER
▪ Trésorière	Rose-Blanche DUPONT	
▪ Trésorière adjointe	Odile FREBOURG	

LE COMMERCE DANS LE VAL D'ORBÈY AU XVIII^e SIECLE

Yvette BARADEL

« Le commerce est une opération qui a pour objet la vente d'une marchandise, d'une valeur, ou l'achat de celle-ci pour la revendre après l'avoir transformée ou non » (Le Robert).

Dans le Val d'Orbey on trouve ces deux aspects du commerce : les paysans qui le pouvaient, vendaient les surplus de leur production et prêtaient de l'argent et à côté d'eux existaient des marchands qui vendaient des produits qu'ils s'étaient procurés.

LE COMMERCE DES PAYSANS

Pour nous guider dans ce commerce, nous avons la chance de disposer de l'agenda d'un bailli du Val d'Orbey, Nicolas Willemin, qui couvre la période 1636-1670 et dans lequel le bailli détaille, entre autres, la vente des produits de ses propriétés¹.

Nicolas Willemin était à la fois bailli de Fraize et du Val d'Orbey et vécut à Orbey de 1645 à 1652. De sa famille, il avait hérité des terres à Fraize, à Sainte-Marie-aux Mines et deux fermes dans le Val : à Ribeaugoutte et à Orbey. Sa femme lui avait apporté des champs et des vignes à Ammerschwih.

A l'époque de Nicolas Willemin, la Guerre de Trente Ans n'était pas encore terminée et il fallait ravitailler les troupes qui occupaient la région.

Willemin vend surtout des céréales. Nous avons l'inventaire de sa récolte de 1642 : «orge, orge rouge, épeautre, blé d'hiver, pois, millet, blé mélangé, avoine blanche ». Suivant les circonstances, il stocke sa récolte à Sainte-Marie en 1640, au Hohnack et à Colmar en 1643, au château de Kientzheim en 1645, chez son cousin David Olry à Labaroche en 1646. Il peut ainsi fournir sa production à la demande. Il vend aussi du vin qui provient de ses vignes d'Ammerschwih.

A ce commerce de céréales et de vin se mêlent des prêts d'argent. En mai 1639, il avance à un viticulteur d'Ammerschwih du blé et une somme d'argent, de même en 1646 à un habitant de Tannach et à un autre d'Orbey.

Il est en affaire à la fois avec des municipalités et des particuliers. Les premières doivent entretenir les troupes durant les quartiers d'hiver et ont besoin de céréales, de fourrages et d'argent. En mars 1645, les cinq communautés du Val lui remboursent les sommes qu'elles lui doivent : 108 florins pour Orbey, 24 florins pour Labaroche, 69 florins pour Lapoutroie, 24 florins pour le Bonhomme et 43 florins pour Fréland (1 florin = 1 livre 13 sols).

Installé à Orbey, Willemin développe ses ventes de céréales et de vin aux habitants du Val et leur fait des avances d'argent. En 1647, ses clients sont nombreux et on en connaît quelques-uns : Colas Maréchal de Lapoutroie, Didier Conraux des Basses-Huttes, Colas Blaise du Bonhomme, Dominique Maire de Fréland ... Pour rembourser leurs dettes, certains d'entre eux vont entretenir les vignes du bailli à Ammerschwih comme Colas Mathieu de Lapoutroie ou Dominique Maire de Fréland.

Ce commerce avait permis au bailli de se constituer un trésor qu'il déposait en 1647 à Ribeauvillé. Dans une petite sacoche rouge, il avait mis 16 pistoles italiennes, 74 pistoles espagnoles, 15 ducats, un thaler dit «Sonenthaler », un diamant de la valeur de 4 ducats et un demi-sonenthaler. En 1651, il ajouta à ce trésor six gobelets dont deux en argent doré et un en argent avec couvercle. Il avait en outre placé son argent liquide chez un cousin à Colmar.

En 1652, Nicolas Willemin quitta Orbey pour Colmar.

Ce commerce continua au XVIII^e siècle mais, comme on était en période de paix, il prit un autre aspect, celui qu'il avait avant la guerre, c'est à dire adapté à la vie quotidienne.

Les paysans du Val vendaient au marché de Kaysersberg. Les règlements de ce marché nous permettent de connaître leurs produits.

¹ Feuilletons ensemble l'agenda du bailli des seigneurs de Ribeaupierre : Nicolas Willemin (1636 à 1670) dans Auguste SCHERLEN, *Les Perles d'Alsace*, T. III

En 1503, Guillaume de Ribeaupierre obtenait du conseil de Kaysersberg, la franchise pour les produits du Val. «Les habitants du Val d'Orbey étaient francs de péage pour le bois, les échalas, les douves, les cercles, les fagots, le charbon de bois, les légumes, les veaux, les fromages, le beurre, les oies, les poules, le foin et la paille ».

Ce commerce reprit donc après la guerre malgré un contentieux portant sur les péages. En 1768, l'intendant autorisa les paysans à vendre leurs produits dans leur maison. Les produits les plus recherchés étaient le beurre, les fromages, le lard. En écrivant à l'intendant en 1766, les agriculteurs du Val se déclaraient «conscients qu'ils font des fromages, des lards, des beurres leur commerce, leur industrie, leur travail dans leur pays montagneux où il n'y a presque pas de labours et d'agriculture, ils vivent sur le bétail »².

L'inventaire après décès de Marguerite Halley, épouse de Valentin Bertrand de Fréland, nous donne une idée de ce commerce (25/9/1714)³. On trouvait, entreposés dans la ferme et probablement destinés à la vente, 25 paires de sabots neufs et 180 pièces de fromage. Des grains, des fromages, du bétail avaient été vendus dans le Val à Fréland et au Bonhomme, à Aubure et dans la plaine à Kaysersberg et Ribeauvillé et des échalas destinés aux vignes à Bennwihr.

Les prêts ou les emprunts d'argent complétaient ce commerce de denrées. Il suffit de parcourir les inventaires après décès et de relever les dettes actives, sommes d'argent dues à la succession.

Le total des obligations accordées par les agriculteurs pouvait atteindre 5 à 6 000 livres. A la veille de la Révolution, un agriculteur paraît particulièrement actif, c'est Jean Petitdemange de Ribeaugoutte, dit Le Prince. Ses prêts étaient en moyenne de 1 000 livres, 3 600 livres à Joseph Maire, cabaretier aux Trois Roys, entre 1782 et 1786, 2 400 livres au marchand Joseph Marco.

Leurs débiteurs étaient des habitants du Val, des Lorrains ou des Alsaciens. Ceux de Nicolas Marcot, cultivateur au Bonhomme, mort en 1754, qui avait prêté plus de 5 000 livres, étaient à Orbey, Le Bonhomme, Fraize, Sainte-Marie et dans la plaine à Ribeauvillé et à Wintzenheim.

LES CABARETIERS ET LES AUBERGISTES

Avec les cabaretiers et les aubergistes nous abordons le domaine des marchands.

Dans un cabaret on boit et on peut manger. Dans une auberge, non seulement on boit et on mange, mais aussi on couche.

Mais le nom d'aubergiste n'apparaît dans nos textes qu'après 1750. Pourtant, avant cette date, certains cabaretiers étaient aussi des aubergistes. En 1701, Nicolas Finance de Lapoutroie, donnait à un couple allant de Saint-Dié à Ammerschwih, «le souper, le coucher et le dîner du lendemain ».

Après 1750, la différence entre auberge et cabaret n'était pas clairement perçue. En 1786, Joseph Maire dans son inventaire après décès, est qualifié de bourgeois cabaretier et quelques lignes plus loin de bourgeois aubergiste.

Le terme cabaretier n'est pas péjoratif : «Un fameux cabaretier » disait-on de Jean Claude de Lapoutroie en 1728.

Tous appartiennent à des familles du pays à l'exception de cinq d'entre eux : deux viennent d'Anould, un de Saint-Dié, un de Biesheim et le cinquième de Porrentruy.

Mais ces derniers se sont mariés avec des filles du pays qui les ont intégrés dans leur famille.

Il existait des familles de cabaretiers.

Trois générations de Blaise se sont succédé à Orbey entre 1720 et 1789 : Joseph mort en 1761, ses deux fils Joseph et Jean Nicolas puis les fils de Joseph, Jean Baptiste et Jean Joseph et sa fille Marie Françoise qui épousa un cabaretier, Jean Claude Guidat.

A Lapoutroie, un cabaretier aisé, Joseph Guidat, mort en 1707, laissa son commerce à son fils Jean qui meurt à son tour en 1708. Sa femme Marie Marcot, originaire de Corcieux, se remarie en 1710 avec Jean Claude, originaire de Saint-Dié. Celui-ci, très dynamique, développe le cabaret, y ajoute un commerce de vins. A sa mort en 1749, c'est une auberge à l'enseigne du Lion d'Or. Un de ses gendres,

² Francis LICHTLÉ, Les relations commerciales entre le Val d'Orbey et Kaysersberg, 1503-1810 dans *BSHCLVO*, n° 14 (1995) pages 54-60

³ ADHR Série 4E Val d'Orbey, Inventaires après décès. Les dates d'inventaires sont signalées dans le texte.

Nicolas Jacque, reprend la maison qui, à sa mort en 1763, passe à un autre gendre de Jean Claude, Jean Joseph Duby.

Au Bonhomme, tout débute en 1731, à la mort de Jean Joseph Finance, cabaretier et maréchal-ferrant. Sa veuve, Élisabeth Blaise, vend la forge et se remarie avec George Demangeat, originaire d'Orbey. Celui-ci développe le cabaret qui, après sa mort en 1753, passe à son fils Jean George puis à son petit-fils Jean Joseph. Le cabaret est devenu l'auberge du Cheval Blanc. En même temps, une fille d'Élisabeth Blaise ; Marie Finance, épouse en 1744 le patron du cabaret Au Lion d'Or, Dominique Baradez. Après la mort de ce dernier en 1759, le cabaret passe à un cousin, Nicolas Finance.

Le cabaretier était parfois un artisan qui ajoutait à son atelier un cabaret : Jean Joseph Finance du Bonhomme était maréchal-ferrant, Joseph Herqué de Fréland était menuisier, François Joseph Mollinger d'Hachimette était boucher. On trouve quelques boulangers : Jean Nicolas Calame à Labaroche, Jean Pierre Million à Lapoutroie, Jean Nicolas Simon et Joseph Franville à Orbey.

Une autre possibilité était d'ajouter un commerce au cabaret : celui des fromages pour Dominique Baradez du Bonhomme, celui des vins pour Jean Claude à Lapoutroie. Celui-ci se posait en intermédiaire entre la plaine d'Alsace et la Lorraine. Il achetait du vin à Ammerschwih, Sigolsheim ou Kientzheim et le livrait à des clients de Bruyères, Rambervilliers, Anould, Plainfaing, Saint-Dié ... Il ne se bornait pas au vin mais étant propriétaire terrien et élevant du bétail, il vendait aussi du beurre, des échalas.

Ces cabarets sont installés dans les villages ou dans les écarts puisqu'on est en pays d'habitat dispersé. On en voit en particulier dans les hameaux d'Hachimette et du Grand Trait au bord de la route menant de Colmar à Saint-Dié.

Ils sont plus ou moins cossus. Celui de Joseph Husson au Bonhomme se présente comme «une maison où pend pour enseigne la Couronne avec un pré, un étang et un jardin potager en dessous de l'église, la rivière par derrière, la route devant" (4/2/1760).

Celui de Jean Maire, toujours au Bonhomme, est moins vaste. Il y pend l'enseigne Au Dauphin. C'est une maison «au-dessus de l'église avec un petit jardin au-dessus et un petit jardin au-dessous séparé par le chemin de Sainte-Marie-aux-Mines » (5/12/1769).

À Hachimette, Joseph Mollinger tient un cabaret à l'enseigne Au Bœuf, «maison avec aisances: jardin potager, verger et pré » (22/3/1786).

L'auberge de Nicolas François Marcillac Au Canon d'Or est «une maison située en la haute ville de Lapoutroie avec jardin potager et verger » (24/6/1789).

Pour ouvrir un cabaret il fallait déjà demander une autorisation seigneuriale, payer un droit annuel et se soumettre à certains règlements. En 1763, un décret du bailli défend de «retenir, retirer, recevoir ni donner à boire chez eux aux jeunes gens qui sont actuellement sous puissance de père, mère et tuteurs comme aussi ne point donner à boire ni retenir chez eux aucuns domiciliés pendant le service divin, ni le soir en hiver après neuf heures, ni l'été après dix heures à peine de cinquante livres d'amende... »⁴.

Lorsqu'un cabaret était un bien familial en indivision, il était vendu aux enchères à la mort de son propriétaire. Nicolas Jacque racheta l'auberge du Lion d'Or à la mort de Jean Claude. Jean Joseph Duby fit de même en 1763, à la mort de Nicolas Jacque.

Certaines veuves de cabaretier continuaient le commerce et souvent se remariaient : Elisabeth Blaise, veuve de Jean Joseph Finance, avec George Demangeat au Bonhomme ou Marie Marco, veuve de Jean Guidat, avec Jean Claude à Lapoutroie. La première avait quatorze ans de plus que son mari et la seconde six ans.

La troisième possibilité était de créer un cabaret. Il fallait alors avoir des capitaux pour acheter une maison. C'était le plus souvent un couple qui mettait en commun ce que chacun apportait lors de son mariage. Les apports étaient variables : Jean Pierre Million de Lapoutroie avait apporté 45 livres et sa femme 1 500 livres, Joseph Maire toujours de Lapoutroie et sa femme avaient chacun apporté 5 000 livres. À Hachimette, Joseph Mollinger n'avait apporté «que les hardes servant à son corps » et sa femme «de l'argent, des immeubles qui ont été vendu par son mari ».

Au milieu du siècle, l'estimation d'un cabaret s'échelonnait entre 1 000 et 5 000 livres : 1 000 livres pour celui de Jean Pierre Million à Lapoutroie, 1 500 livres pour celui de Jean Maire et 2 800

⁴ Lucien JECKER, L'hôtel à la Croix d'Or d'Orbey, BSHCLVO n° 5 (1986), page 68.

livres pour celui de Dominique Baradez au Bonhomme. Le cabaret le plus connu était celui de Jean Claude à Lapoutroie qui fut vendu aux enchères pour 5 000 livres.

Un cabaret était le principal centre de vie du village.

La jeunesse y allait boire, manger, et se distraire car on «y tenait parfois des violons et des danses».

Certains évènements attiraient du monde comme les fêtes de village. Noël Humbert du Grand Trait faisait des affaires lors de la fête du Bonhomme.

Des évènements familiaux s'y déroulaient. Le jour de l'enterrement de Jean de Martimprey curé de Lapoutroie, le 28 juillet 1723, Jean Claude donna à dîner à 43 personnes qui avaient assisté «aux services funéraires » plus « aux gens qui ont servi à l'église y compris les petits garçons qui ont porté les flambaux soit 12 personnes » et à six domestiques (8/8/1723).

On choisissait aussi le cabaret comme lieu de rencontre pour régler des affaires, des contrats d'apprentissage ou des ventes de biens par exemple. Le bailli venait y tenir ses séances judiciaires, les plaids.

Ainsi un cabaretier était connu et s'il faisait bien ses affaires, son influence dans la communauté s'en ressentait. Il n'est pas étonnant que Jean Claude ait été nommé prévôt de Lapoutroie par le seigneur en 1728 et qu'il ait gardé sa charge jusqu'à sa mort en 1749.

Au Bonhomme, c'est la Révolution qui favorisa l'ascension de Jean George Demangeat, qui fut élu maire en 1790 et entra ensuite au Directoire du Département.



Un cabaret sous l'ancien régime.
Gravure satirique

(Bibliothèque Nationale)

LES MARCHANDS

Les marchands étaient soit sédentaires, soit ambulants.

Nous n'avons pas de renseignements sur les commerçants du Val au lendemain de la Guerre de Trente Ans. Pour acheter du tissu ou des habits on allait à Kaysersberg ou Sainte-Marie. Des échanges se faisaient entre les familles. Odile Guidat de Lapoutroie achetait en 1710 «16 aunes de toile de chanvre blanche à Mademoiselle de Martimprey » qui était la sœur du curé.

Un élan fut donné au commerce par des colporteurs savoyards qui s'installèrent surtout à Orbey.

Le premier qui apparaît est Renaud Patry qui fait baptiser sa fille en 1660. Vingt ans plus tard, deux autres savoyards se marient à Orbey, Joseph Conseil originaire de Megève et Laurent Mercier originaire de Mieussy dans le diocèse de Genève. Ce dernier épouse une des filles de Renaud Patry et beau-père et gendre travaillent ensemble.

Il est possible que Laurent Mercier ait fait venir Noël Besson, lui aussi originaire de Mieussy, qui se marie en 1691. À l'occasion de ce mariage apparaissent comme témoins plusieurs savoyards dont un Catalin Ducray que l'on retrouve à Kaysersberg plus tard et dont le fils Jean Marin se marie à Orbey en 1709.

Ils restaient en relations étroites. On s'en aperçoit dans le choix des parrains. Laurent Mercier est parrain d'un fils de Joseph Conseil en 1688, d'une fille de Jean Marin Ducray en 1712 qui est lui-même parrain d'un fils de Noël Besson en 1710. Quant à Noël Besson il est parrain en 1696 d'une fille de Laurent Mercier.

A la même époque on trouve un Savoyard à Labaroche, Jean Munier qui s'y marie en 1696 mais ne paraît pas avoir eu de relations avec ceux d'Orbey.

Ces Savoyards trafiquaient «de marchandises de quincaillerie et mercerie ». Une balle laissée par l'un deux, après sa mort, dans le cabaret d'Adam Gaucher à Orbey et inventoriée par Laurent Mercier nous donne une idée de ce commerce. On y trouve des objets religieux : 16 Heures, 5 catéchismes, 2 paquets de chapelets en bois et un paquet de chapelets «dits de terre de Rome » enfin 19 scapulaires. Pour la vie quotidienne : 22 ABC destinés aux enfants allant à l'école, 24 jeux de carte, des couteaux à manche de corne et à manche de bois et 1 millier 1/2 d'épingles (17/2/1693).

Noël Besson et Jean Marin Ducray abandonnèrent la quincaillerie pour la mercerie et devinrent marchands d'étoffe. Le premier ajouta à son commerce, en 1700, un cabaret qui lui venait de son beau-père. Il mourut en 1742, propriétaire d'une maison, de 2 champs, de 6 prés et d'un jardin, laissant 1 562 florins de dettes actives (2 500 livres environ). L'un de ses fils était avocat au Conseil Souverain à Colmar, l'autre entrepreneur des étapes à Rouffach (9/10/1742).

La reprise économique et l'essor démographique favorisèrent le renouveau du commerce. En 1700, le Val comptait environ 2 000 habitants, en 1776, 7 000 et le village le plus peuplé était Orbey avec 2 900 habitants. Lapoutroie qui venait ensuite n'en avait que la moitié mais c'était le centre administratif et judiciaire⁵.

Petit à petit des marchands s'installèrent surtout à Orbey et à Lapoutroie.

On voit encore des Savoyards. En 1727, se marie à Lapoutroie Athanase Duby. Au milieu du siècle une nouvelle vague arrive mais ne s'attarde pas dans le Val. À Fréland, Philippe Gaidon se marie en 1760 mais meurt un an après. Sa veuve épouse un autre Savoyard, Jacques François Blanc mais le couple quitte Fréland en 1768. À Labaroche, Amédée Gurnez s'y marie en 1759 mais n'y reste que deux ans.

Désormais les Savoyards sont concurrencés par des Lorrains, des Alsaciens mais aussi des habitants du Val.

Nicolas Menuisier, peintre à Strasbourg, se marie à Hachimette en 1739 et s'installe comme marchand de fromages. Il arrive avec «quelque peu d'argent et un petit cheval dont le tout pouvait valoir 150 livres ». Sa femme apporte un pré et deux jardins. A sa mort en 1759, il laisse une maison «à la haute ville de Lapoutroie » estimée 750 livres, deux prés et un champ. C'est un forain. Il a un chariot «dressé, une vieille charrette avec les roues ferrées » et deux petits chevaux. Ses dettes actives s'élèvent à 76 livres et ses dettes passives à 1 315 livres (31/3/1759).

Nicolas Grosmaire, marchand de vaisselle de bois, est aussi un forain. Originaire de Luvigny dans les Vosges, il est au Bonhomme en 1749 et s'installe ensuite à Lapoutroie et on le retrouve comme tailleur d'habits.

En dehors de ces forains se montent des magasins d'une certaine importance.

Jean Joseph George tient un genre de bazar à Orbey. Au décès de sa femme, ses biens sont inventoriés (18/2/1778). Quand il s'est marié en 1769, «il était déjà marchand et avait 400 livres en marchandises et 100 livres sur son livre journal ». En 1778, il a 1 488 livres en marchandises.

Sa maison se trouve «au-dessus de la place d'Orbey avec jardin, potager et pré ». On y trouve toutes sortes de produits utilisés par les habitants dans leur vie quotidienne.

⁵ Armand SIMON, Quelle était la population du Val d'Orbey au XVIII^e siècle dans *BSHCLVO*, n° 1 (1982) p. 17-23.

Pour s'habiller des tissus de laine : drap, ratine, halbeline, flanelle, des tissus de coton : indienne, siamoise, des tissus de soie : taffetas, des chapeaux de paille, des bonnets de laine, de coton, d'indienne et des bonnets d'enfants, des bas, des gants de laine, des sabots «1 400 paires de sabots de bois de hêtre », des mouchoirs de soie et des mouchoirs d'indienne, de la mercerie: boutons, dés, ciseaux, épingles, aiguilles à tricoter. Ajoutons des peignes d'ivoire, des démeïloirs, des pipes, des couteaux.

Il y a un rayon épicerie : huile d'olive, sucre, riz, noix de muscade, poivre, fromage et harengs, de l'amidon, du savon, des briquets, des allumettes, des chandelles et des pots d'huile à brûler.

Pour lire et écrire, des ardoises, des écritoirs, des mains de papier, du papier de poste, des ABC et des livres de prières.

On voit des objets plus encombrants. Ce sont les ustensiles et outils utilisés dans les maisons et les champs. Au rayon des travaux domestiques : seaux, cuveaux, baquets, battoirs, passoires à lait, cuillères à pot, poêles à four, moulins à poivre, balais de bois de bouleau et pour filer : tours à filer, quenouilles, fuseaux, dévidoirs. Au rayon des travaux dans les jardins et les champs : râteaux, manches de faux, vans, pelles, pioches, fossiers et des ruches à miel.

Les magasins de deux marchands de Lapoutroie sont différents.

Joseph Marco mourut en février 1789 et l'inventaire de ses biens date du 26 juin 1789. Il était petit fils du cabaretier Jean Claude, fils de Joseph Marco changeur royal et neveu de Jean Joseph Duby, aubergiste à Lapoutroie. Il avait comme ami Jean Joseph Demangeat, aubergiste au Bonhomme. Sa femme, Françoise Baradez, était de Sainte-Marie, fille d'un receveur de l'hôpital et sœur et nièce de négociant. La maison dont il avait hérité était située dans «la basse ville de Lapoutroie» et estimée à 6 000 livres.

C'était surtout un marchand d'étoffes plus variées et de meilleure qualité que celles de Jean Joseph George. Il vend, comme lui, du drap grossier à 2 livres l'aune mais aussi du drap à 5 livres. On trouve de la mousseline, du velours, toutes sortes de dentelles, blanches, noires, d'argent, d'or, des rubans de soie de toutes couleurs.

A ce commerce s'ajoute de l'épicerie: épices: noix muscade, clous de girofle, cannelle, coriandre, poivre, sucre, café, riz, savon, amidon.

L'ensemble des factures est estimé à 2 370 livres. Les marchandises venaient de Colmar, de Strasbourg, de Sainte-Marie pour les indiennes, de Nancy, de Lunéville. Il semble que Joseph Marco ait ajouté à son commerce un cabaret mais qui ne devait guère rapporter car il est fait mention dans les dettes actives de dettes de cabaret dont les débiteurs sont insolubles.

Le commerce de Joseph Maire, marchand et buraliste, paraît plus prospère. L'inventaire de ses biens a été fait après la mort de sa femme, le 27 juin 1789. C'était le fils d'un sergent seigneurial devenu prévôt de Lapoutroie. Il était propriétaire de la maison familiale «située vis à vis de l'église paroissiale ».

Son commerce ressemble à celui de Marco. Il vendait des tissus de bonne qualité. On trouvait aussi chez lui de l'huile d'olive, des chandelles, du savon, des pipes, du papier de différentes couleurs. Son originalité était de faire le commerce du tabac : gros tabac à fumer mais aussi tabac de Hollande, tabac de Saint Vincent.

Son stock de marchandises était évalué à 4 515 livres et il avait en caisse en argent comptant 2 330 livres.

Joseph Maire avait aussi une activité financière ayant prêté de l'argent sous forme d'obligations s'élevant à 4 500 livres.

Le commerce s'est diversifié dans le Val au cours du XVIII^e siècle, preuve d'une transformation et d'une amélioration du genre de vie au cours de la période.

NOTES

- ADHR : Archives Départementales du Haut-Rhin
- BSHCLVO : Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey

À L'OMBRE DU CLOCHER : LA BÉNÉDICTION DES CLOCHES À LABAROCHE EN 1737

Philippe JÉHIN

Les registres paroissiaux d'Ancien Régime constituent une source extraordinaire pour les recherches généalogiques ainsi que pour les études de démographie historique¹. Pourtant, au fil des pages, le chercheur tombe parfois sur un texte insolite qui ne devrait normalement pas figurer dans des listes monotones de baptêmes, mariages ou sépultures. L'ecclésiastique qui tient les registres a décidé d'y consigner un phénomène exceptionnel ou une anecdote locale. C'est le cas à deux reprises dans les registres de Labaroche en 1737 et en 1748².

« NE PLUS SUBIR LE FRACAS GÉMISSANT DES CLOCHES »

Le registre des baptêmes de Labaroche contient un document d'une page, rédigé en latin, placé entre les actes des 24 septembre et 6 octobre 1737. Le texte est daté du 29 septembre, fête de saint Michel, jour de la fête patronale. Il est rédigé par le frère Maxit, chanoine régulier de l'ordre de saint Antoine, religieux de la communauté des Antonins établie aux Trois Épis. Maurice Maxit fait office de curé pour la paroisse de Labaroche de 1733 à 1738 puis de 1747 à 1750³. Le texte inséré dans le registre des baptêmes relate la fonte et la bénédiction des nouvelles cloches de l'église paroissiale. Cependant, l'intérêt du récit dépasse très largement cet événement car il apporte des informations exceptionnelles sur des bâtiments religieux plus anciens pour lesquels on ne disposait d'aucune information précise. L'église paroissiale de Labaroche est placée sous le patronage de saint Michel depuis au moins le XVII^e siècle. Elle est reconstruite en 1786-1787, peut-être était-elle trop petite ou trop vétuste. Elle est remaniée au XIX^e siècle et détruite lors de la Seconde Guerre mondiale⁴. En revanche, on ignore tout des édifices qui l'ont précédé.

Le chanoine Maxit rappelle dans son texte que les deux cloches de l'église saint Michel ont été brisées en même temps en juin 1734 « par le plus grand des malheurs » qu'il ne précise malheureusement pas. Les cloches fêlées sont restées en place dans le clocher. Il était encore possible de les faire sonner, mais elles faisaient retentir un tintement discordant et « subir le fracas gémissant de cloches qui produisent un son grinçant annonciateur de dégoût pour les oreilles ». Aussi évitait-on de les faire sonner et c'est ainsi que la paroisse est restée trois années « dans un silence douloureux et humble ».

¹ Pour la généalogie voir : Philippe JÉHIN. « Inventaire des sources pour des recherches généalogiques », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n° 14, 1995, p. 114-119.

Pour la démographie historique, voir nos études réalisées pour Labaroche et publiées dans les bulletins de la Société d'histoire du Val d'Orbey :

« Naître à Labaroche aux XVII^e et XVIII^e siècles », n° 15, 1996, p. 52-64.

« Se marier à Labaroche aux XVII^e et XVIII^e siècles », n° 16, 1997, p. 39-47.

« Vivre et mourir à Labaroche aux XVII^e et XVIII^e siècles », n° 17, 1998, p. 12-18.

² Philippe JÉHIN. « Réception d'un prélat à Labaroche en 1748 », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n° 23, 2004, p. 32-37.

³ Louis KAMMERER. *Répertoire du clergé alsacien sous l'Ancien Régime*, Strasbourg, 1983-1985. 2 volumes.

⁴ Armand SIMON. « L'église saint Michel de Labaroche », in *Détours en pays welche*, Orbey : Société d'histoire du Val d'Orbey, 1997, p. 69-70.



Après trois ans d'attente, le chanoine Maxit se réjouit de l'installation de nouvelles cloches en adoptant une prose des plus lyriques : « de même que le soleil brille plus joyeusement et plus favorablement après de gros orages, que la terre après avoir été fendue par le fer produit davantage et plus généreusement, que l'herbe pousse plus dure après avoir été fauchée, de même après un deuil accompagné de larmes, notre commune joie a éclaté et notre clocher qui en avait été dépouillé, fut doté et chargé de cloches de métal d'un plus grand prix ». Les deux anciennes cloches qui avaient un poids de onze cents livres (542 kg) ont été fondues. Les fondeurs ont rajouté sept cents livres de métal (345 kg) pour obtenir deux nouvelles cloches « douces, agréables, tout à fait bien accordées ensemble et apportant la bonne humeur ». La fonte de ces cloches a coûté douze louis d'or soit 240 livres, ce qui représente le salaire annuel de quatre ouvriers agricoles⁵. Il est possible que les trois longues années sans cloches

correspondent au délai nécessaire pour réunir cette forte somme d'argent obtenue « grâce à la générosité de la communauté villageoise ».

LE BAPTÊME DES NOUVELLES CLOCHES.

Le 29 septembre 1737, dans le cadre de la fête patronale, le chanoine Maxit procède aux baptêmes des nouvelles cloches. La première cloche conserve le même poids mais elle est quelque peu agrandie. Sur sa circonférence extérieure, les fondeurs ont gravé l'inscription suivante : « *Cimbalis bene sonantibus Laudate Deum* », ce qui signifie « Louez Dieu avec des cloches qui sonnent bien ». Cette cloche est consacrée à la Bienheureuse Vierge Marie. Sur la partie inférieure de la cloche, on a rajouté l'inscription suivante : « *j'ai servi pendant 136 ans, juin m'a enlevée, septembre m'a redonné vie septembre A.D. 1737* ». Cette mention permet de connaître l'âge des cloches primitives, leur installation dans le clocher et d'avancer l'hypothèse de la construction de l'église à la fin du XVI^e siècle. En effet, avec un âge de 136 ans et trois ans de silence des cloches, on arrive à l'année 1598. Les parrains de cette première cloche sont « Maître François Bernard Geiger qui préside aux destinées de la cité d'Ammerschwihr et l'honorable citoyen Urbain Million, citoyen de cette localité. Les marraines sont l'honorable Françoise Voinson, épouse de l'officier ou du préteur municipal ainsi qu'Anne Girardin épouse de Nicolas Voinson ».

La seconde cloche est couronnée de ces mots : « *Laudate Deum cum Cimbalis Jubilationis* » c'est-à-dire : « Louez Dieu avec des cymbales de joie ». Elle est dédiée à l'archange saint Michel, patron de la paroisse. Les parrains sont Maître Georges Baltazard, préteur de cette paroisse, l'honorable Martin Parmentier, les marraines sont « la pudique Marie Hatter fille de Maître Geiger et l'honnête Barbara Million, épouse de Nicolas Parmentier ».

A ces deux cloches s'ajoute une troisième récupérée dans le château du Hohnack. Cette troisième cloche est ornée de la mention « *Omnis spiritus laudet Dominum* », ce qui signifie : « Que tout esprit loue le Seigneur ». Elle est baptisée du nom de saint Maurice, saint patron du curé de la paroisse, Maurice Maxit, mais aussi en souvenir de la précédente cloche, retirée de la chapelle du château du Hohnack, qui était déjà consacrée à ce saint. Le château de Hohnack comportait effectivement une chapelle construite en 1325 par Henri de Ribeaupierre et dédiée à la Vierge Marie⁶. Les parrains et marraines de cette troisième cloche sont « Maître Joseph Marco, notaire du val d'Orbey ».

⁵ Pour les poids et monnaies : Auguste HANAUER. *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, Paris-Strasbourg : Durand, 1878, 2 volumes.

⁶ Auguste SCHERLEN. *Perles d'Alsace*. Colmar, Alsatia : « Labaroche », tome 1, 1926, p. 354-359 et « Les derniers jours du château du Hohnack », tome 2, 1929, p. 160-163.

Rica LOCICERO-REECHT. « La chapelle Notre-Dame du Hohnack », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n° 15, 1996, p.7-8.

et l'honorable Nicolas Voinson fils, avec la pudique Anne Hamberg d'Ammerschwihl et la pudique Elisabeth André ».

D'HONORABLES PARRAINS ET MARRAINES.

Chaque cloche possède deux parrains et deux marraines. Ces personnes sont visiblement choisies parmi les notables de Labaroche. Pour la première cloche, on retrouve Urbain Million et « l'honorable Françoise Voinson, épouse de l'officier ou du prévôt municipal ainsi qu'Anne Girardin épouse de Nicolas Voinson ». Pour la seconde cloche, les personnes suivantes : Maître Georges Baltazard, prévôt de cette paroisse, l'honorable Martin Parmentier, et Barbara Million, épouse de Nicolas Parmentier. Pour la troisième cloche, les parrains et marraines de Labaroche sont « l'honorable Nicolas Voinson fils et la pudique Elisabeth André ». Deux couples figurent parmi ces notables : Nicolas Voinson et son épouse Anne Girardin ainsi que Georges Baltazard et Françoise Voinson. Si l'on ignore la profession de Nicolas Voinson, Georges Baltazard, lui, appartient à l'élite locale : de 1729 à 1761, il occupe la fonction de prévôt de Labaroche, c'est-à-dire de représentant seigneurial et royal dans la communauté villageoise⁷.

A ces honorables paroissiens de Labaroche, s'ajoutent des notables extérieurs à la communauté villageoise. On ne sera pas surpris de trouver le nom du notaire seigneurial Maître Joseph Marco, personnalité incontournable du Val d'Orbey, par sa fonction, son influence et sa fortune⁸. Il faut surtout relever la présence de trois personnes établies hors du Val d'Orbey. Un parrain et deux marraines résident en effet dans la commune voisine d'Ammerschwihl, ce qui témoigne des liens qui unissent ces deux communautés. La proximité géographique et religieuse (les deux étant catholiques) permet de tisser des relations économiques et matrimoniales, mais aussi culturelles malgré la différence linguistique qui ne semblait pas constituer un obstacle insurmontable.

Pour chaque cloche, on trouve un habitant d'Ammerschwihl : Maître François Bernard Geiger pour la première, Marie Hatter pour la seconde et Anne Hamberg pour la troisième. En fait, ces trois personnes appartiennent à la même famille de notables d'Ammerschwihl⁹. François Bernard Geiger (1695-1741) est à sept reprises Stettmeister de sa ville : « il préside aux destinées de la cité d'Ammerschwihl ». Il porte le même prénom que son père né à Ammerschwihl en 1669 dont la fille Anne Marie épouse en 1710 Thiébaud Hamberger, fils du greffier syndic et futur prévôt des Ribeaupierre. Il s'agit donc ici de « la pudique Anne Hamberg d'Ammerschwihl ». Quant à « la pudique Marie Hatter fille de Maître Geiger », selon toute vraisemblance, elle semble être une seconde fille de Maître Geiger père. Les trois parrain et marraines originaires d'Ammerschwihl sont donc frère et sœurs.

Ce document inédit qui ne figure dans aucun inventaire apporte un éclairage nouveau sur la communauté villageoise de Labaroche sous l'Ancien Régime. Au-delà du simple récit de la bénédiction de trois cloches, il nous fournit des renseignements nouveaux comme des bribes d'informations sur l'ancienne église saint Michel avant sa reconstruction en 1788 ou sur la personnalité du chanoine Maxit, le chargé d'âmes de Labaroche, ses talents littéraires et son zèle en faveur de sa paroisse. Le baptême des cloches révèle finalement le choix d'un nombre restreint de notables locaux comme parrains et marraines. Cet événement religieux confirme enfin les liens qui existent entre Labaroche et Ammerschwihl à travers la présence marquée de la famille de notables Geiger.

Que sont devenues ces trois vieilles cloches qui ont sonné tant d'événements joyeux et tristes des habitants de Labaroche durant des siècles ?

⁷ Yvette BARADEL. « L'administration des communautés du Val d'Orbey au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n° 24, 2005, p. 24-32, et en particulier la notice biographique de Georges Balthazar, page 31.

⁸ Francis LICHTLE. « Les Marco, notaires et receveurs seigneuriaux dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n° 17, 1998, p. 19-23.

⁹ Francis LICHTLE. « Une famille de notables d'Ancien Régime à Ammerschwihl et Kaysersberg : les Geiger », *Annuaire des quatre sociétés d'histoire de la vallée de la Weiss*, 1997, p. 99- 104.

LA CROIX ET L'ŒIL : LA VISITE PASTORALE DU DOYEN GEORGES THIRIET EN 1855

Claude MULLER

Né à Sainte-Marie-aux-Mines le 23 septembre 1809, fils de Louis Thiriet cultivateur et de Madeleine Marcot, **Georges THIRIET**¹ fait ses études de théologie à Strasbourg de 1833 à 1838. Après avoir reçu la tonsure et les quatre ordres mineurs le 19 décembre 1834, le sous-diaconat le 17 décembre 1836, le diaconat le 12 août 1837, il est ordonné prêtre le 10 mars 1838 en la cathédrale de Strasbourg par Mgr Le Pape de Trévern.

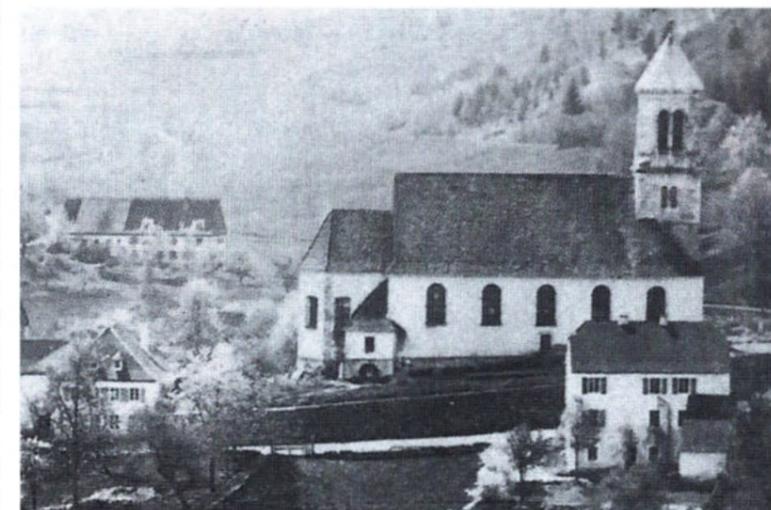
Vicaire à l'église Sainte-Madeleine à Sainte-Marie-aux-Mines de 1838 à 1840, puis à Delle de 1840 à 1841, il devient prêtre sacristain à la cathédrale de Strasbourg de 1841 à 1848, avant d'obtenir son dernier poste à Lapoutroie qu'il dessert du 23 mars 1848 au 13 septembre 1870, date de son décès.

Le curé Georges Thiriet n'a jusqu'ici pas retenu l'attention des historiens du val d'Orbey. Tout juste a-t-on relevé qu'il bénit le presbytère du Bonhomme en 1860. Il importe peut-être aussi de signaler le procès-verbal de sa **visite pastorale² des églises de son canton du 19 octobre 1855**, un procès-verbal qu'il adresse à son évêque, Mgr André Raess.

Lisons ensemble ces précieuses données.

« L'église d'Orbey³ est bien fournie en vases sacrés.

Elle possède quatre calices et deux ciboires bien conditionnés et bien tenus. Elle a deux ostensoirs dont un neuf en argent massif parfaitement convenable. La sacristie quoique munie du nécessaire, laisse un peu à désirer sous le rapport du linge. Les autels et la chaire en bois de chêne viennent d'être restaurés et l'église dont les murs étaient depuis des années couverts de fumée et de poussière, a été également convenablement appropriée. Elle a été dotée cette année d'un dais très beau d'une valeur de 1 200 francs.



L'ancienne église d'Orbey (Collection G. Muller)

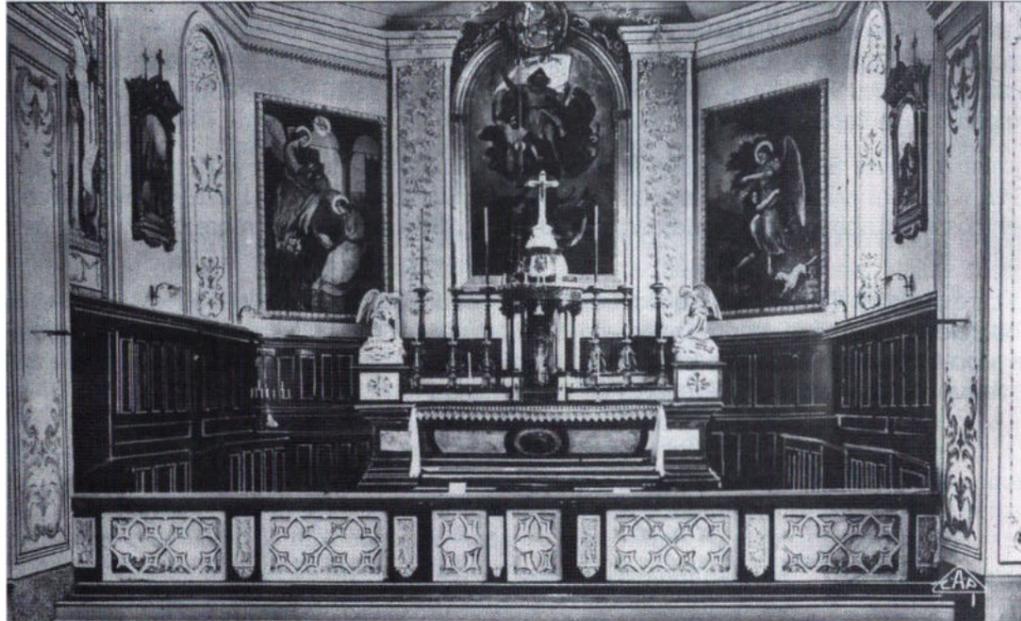
¹ BLATZ Jean-Paul, *Dictionnaire du clergé séculier et régulier d'Alsace*, volume 308, Strasbourg 2009.

² A.D.B.R, 1 VP 301. Pour une vision historiographique, voir Claude MULLER, « Terre des confins ou terre de passage ? Une vallée welche en vingt-huit volumes », *B.S.H.C.L.V.O.*, 29, 2010, pages 15-20.

³ Sœur BEATRIX et Myriam STROBEL, « L'église d'Orbey-centre », *B.S.H.C.L.V.O.*, 9, 1990, pages 34-38. Reconstruction à partir de 1858 : « Les femmes, en venant à la messe, apportaient des pierres qu'elles déposaient sur leurs têtes protégées par un coussinet ».

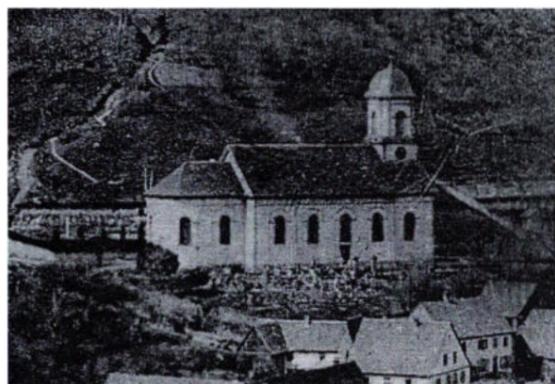
« **L'église de Labaroche** ⁴ est parfaitement pourvue sous tous les rapports.

Elle a été blanchie et remise à neuf. Elle est en possession de trois autels neufs en marbre. Le maître autel est celui de l'église de Dôle et est certainement un des plus beaux et des plus riches de notre département. Les tableaux des trois autels sont l'œuvre de l'un des meilleurs peintres existants et sont de petits chefs d'œuvre. L'église de Labaroche a également une nouvelle sacristie très spacieuse, très sèche et très convenable. Les vases sacrés et le linge sont assez bien aussi. La seule chose qui laisse beaucoup à désirer à Labaroche est un jeu d'orgues qui est complètement délabré.



Intérieur de l'église Saint-Michel de Labaroche, avant l'incendie de 1945. (Collection G. Muller)

« **L'église de Fréland** ⁵ ne laisse rien à désirer sous le rapport de toutes les choses nécessaires au culte.



Bien des cathédrales n'ont point des vases sacrés aussi riches ni aussi beaux que ceux qu'elle vient d'acquérir. Elle a surtout un ostensor, un calice et des burettes en vermeil d'une grande beauté.

L'église de Fréland vers 1930

⁴ Une étude manque encore sur l'église de Labaroche.

⁵ Guy GUÉRIN, «L'église de Fréland, construction de 1823 et aménagements », *B.S.H.C.L.V.O.*, 25, 2006, p. 54-55

« **L'église du Bonhomme** ⁶ est assez bien remontée depuis quelque temps.

Elle a une chaire neuve en chêne sculpté et en rapport avec ses autels collatéraux provenant de l'abbaye de Pairis⁷. Elle a acquis aussi un dais, deux bannières et du linge très convenables. Les vases sacrés et le reste sont passables.

« **L'église des Huttes** ⁸ nouvellement érigée a à peine les choses indispensables au culte.

Ce qui lui manque surtout, c'est un cimetière et cette privation est pour le pauvre curé de cette paroisse une large source de fatigue, de peine et de désagrément de toutes sortes.

« **Quant à mon église de Lapoutroie** ⁹, elle était bien dénudée il y a huit ans, mais grâce à la générosité de plusieurs de mes bons paroissiens, elle commence un peu à être convenablement pourvue.

Elle a été restaurée intérieurement. Elle vient de recevoir un nouveau portail avec une porte neuve. Nous avons acquis un dais d'une valeur de 1 600 francs une bannière brodée qui a coûté 700 francs, un ornement pour 1 200 francs. Nous avons aussi fait faire un excellent jeu d'orgues qui est estimé par les connaisseurs à 10 000 francs et qui ne nous a coûté que 8 000. Deux bonnes personnes ont fait ériger deux croix dont une près de l'église qui est monumentale et a coûté 1 200 francs.



L'ancienne église de Lapoutroie. (Collection G. Muller)

⁶ Jean Georges HABIG, « L'église Saint-Nicolas du Bonhomme », *B.S.H.C.L.V.O.*, 3, 1984, pages 48-58 (page 56 : Thiriét, curé-doyen de Lapoutroie, bénit le presbytère du Bonhomme en 1860 ; église consacrée par Mgr André Raess le 18 juillet 1865) et *B.S.H.C.L.V.O.*, 4, 1985, pages 63-71.

Francis LICHTLÉ, « L'église du Bonhomme, 1859-1865 », *B.S.H.C.L.V.O.*, 18, 1999, pages 32-37, avec le détail de la reconstruction et de l'aménagement.

⁷ Benoît JORDAN et collaborateurs, *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss*, Saint-Dié, 1995, 157 pages.

⁸ Lucien JECKER, « L'église des Basses Huttes, 1810-1993 », *B.S.H.C.L.V.O.*, 15, 1996, pages 73-78 (sur l'œuvre du curé Claudépierre, pages 75-76) et *B.S.H.C.L.V.O.*, 16, 1997, pages 79-81.

⁹ « Église démesurée et témoin d'une époque révolue » selon Yvette BARADEL, « Les églises Sainte-Odile de Lapoutroie », *B.S.H.C.L.V.O.*, 27, 2008, pages 26-37.

Voir aussi Pierre BALLY, « les églises de Lapoutroie », *B.S.H.C.L.V.O.*, 7, 1988, pages 62-64.

« Il est à remarquer que tout ce qui a été fait dans notre canton depuis quelques temps et que j'évalue à 50 000 francs provient exclusivement de la *pieuse générosité* des fidèles. *Cet élan pour le culte* malgré les années mauvaises que nous venons de traverser est d'autant plus consolant qu'il est l'expression des sentiments de foi qui animent nos fidèles. Aussi je suis heureux de le constater et d'en faire part à Votre Grandeur, bien persuadé qu'elle n'y sera pas indifférente. »

~ ~



Le rapport de visite de Georges Thiriet donne une assez bonne photographie du catholicisme dans le Val d'Orbey en 1855. Mais, attention, il ne s'agit pas d'une enquête à laquelle nous avons affaire, mais plutôt d'une traque. Le curé cantonal, en effet, a comme première mission de débusquer tout ce qui ne fonctionne pas. En ce sens, il se doit de signaler tout ce qui pêche, plutôt que de relever ce qui est conforme. Le but de la visite ressemble à une inspection destinée à supprimer les dérèglements. À ce titre, Georges Thiriet devient l'œil épiscopal dans le Val d'Orbey, disposant, en tant que curé-doyen, d'un pouvoir réel sur ses confrères.

Comme toujours, un rapport nous donne autant d'indications sur une situation décrite que sur le rédacteur de la notice. Georges Thiriet insiste beaucoup sur ses propres efforts qui paraissent indéniables, vu ses propres réalisations à Lapoutroie. Sous-jacent aussi, l'effort des paroissiens et leur générosité pour embellir des édifices religieux, dont la taille surprend encore de nos jours. Pour conclure, relevons que cette visite pastorale donne finalement l'impression d'être un hymne aux splendeurs d'un catholicisme des pays de confins.

Pierre funéraire de Georges Thiriet, dans l'oratoire dédié aux curés, au cimetière de Lapoutroie.

RÉFLEXIONS SUR CENT DIX ANS DE L'ÉTAT CIVIL D'ORBÉY

Bertrand MUNIER et Jean-Marie MUNIER

La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a contribué à la préservation des actes de l'état civil d'Orbey en **deux démarches complémentaires** :

- **Mise à disposition des généalogistes**, dans les locaux de la Bibliothèque Municipale d'Orbey, des photocopies des actes, préparées par Jean Claudepierre.
- **Dépouillement informatique des actes**, en vue notamment d'éditer des cahiers présentant ces dépouillements.

Le dépouillement de ces actes d'état civil, de 1793 à 1902, a permis de préparer le contenu de onze « Cahiers du Généalogiste », couvrant chacun une période de 10 ans, réalisés et édités par le Centre Départemental d'Histoire des Familles entre 2009 et 2011. Il convient de noter qu'un douzième cahier, hors-série, a également été réalisé et publié en 2009 : il concerne les actes d'état civil enregistrés au bureau des Huttes entre 1866 et 1902. Le contenu de ce cahier n'est pas pris en compte dans le présent article.

Le nombre important d'actes dépouillés (plus de 34 000) nous a conduits à élaborer une analyse statistique, qui constitue la première partie du présent document. La seconde traite de curiosités ou d'événements particuliers que nous avons rencontrés pendant notre phase de dépouillement.

ANALYSE STATISTIQUE

STATISTIQUES GÉNÉRALES

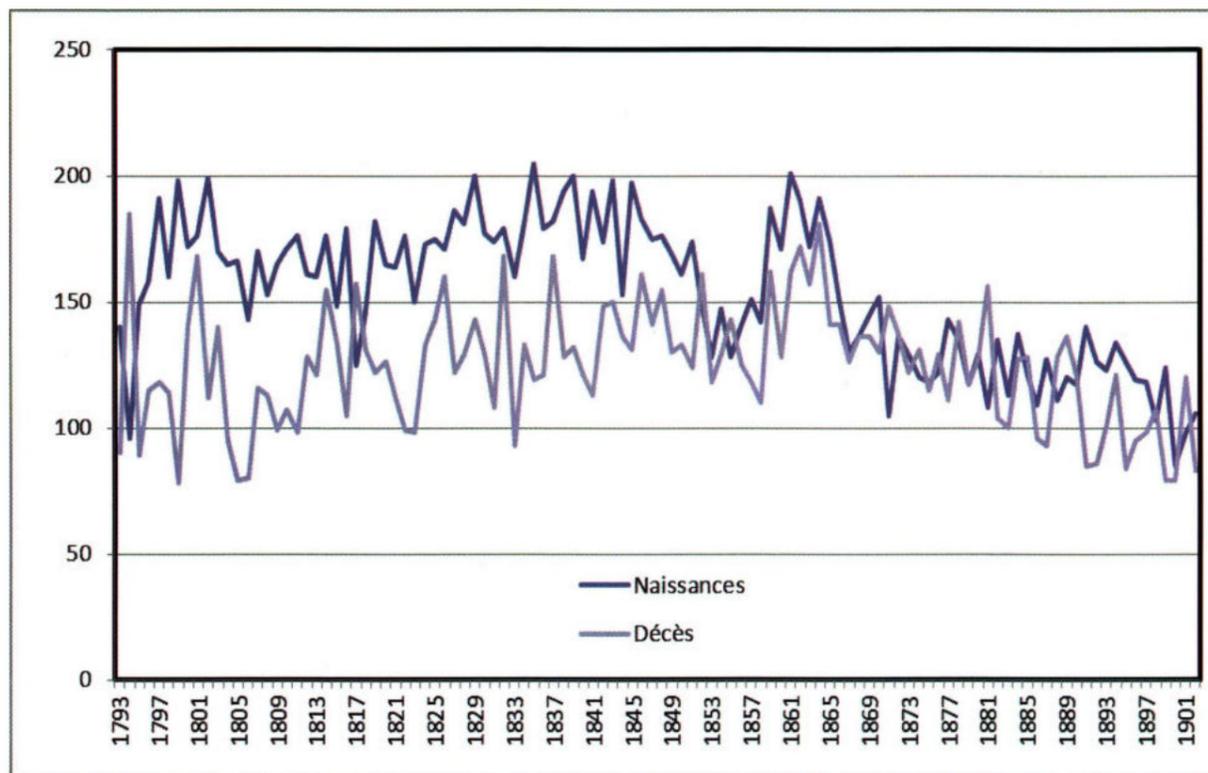
Nous avons dépouillé **34 141** actes qui se répartissent comme suit :

- Les **naissances** sont au nombre de **16 926**, soit 154 par an en moyenne. Le nombre de naissances par an varie de 85 à 205.
- Les **décès** concernent **13 678** actes, soit 124 par an en moyenne. Leur nombre varie de 78 à 185 selon les années.
- Le nombre total des **mariages** est de **3 527**. Leur nombre moyen est de 32 par an, variant entre 0 et 58. À ce propos, il faut rappeler qu'entre le 1^{er} vendémiaire an VII (22 septembre 1798) et le 7 thermidor an VIII (26 juillet 1800), les mariages étaient enregistrés au chef-lieu de canton. Si on exclut ces années, le nombre de mariages par an se situe entre 19 et 58.
- Nous avons aussi recensé **10** actes que nous avons nommés **divers** :
 - 1 reconnaissance d'enfant
 - 2 abandons d'enfants
 - 3 expositions d'enfants
 - 4 rectifications d'actes de naissance.

- Pour une année donnée, le nombre de naissances est toujours supérieur à celui des décès, à l'exception de ces 18 années : 1794, 1817, 1852, 1855, 1868, 1871, 1872, 1874, 1876, 1878, 1879, 1881, 1885, 1888, 1889, 1890, 1898, 1901.

La différence est particulièrement marquée en :

- 1794 (96 naissances et 185 décès)
- 1871 (105 naissances et 148 décès)
- 1881 (108 naissances et 156 décès)



NAISSANCES MULTIPLES

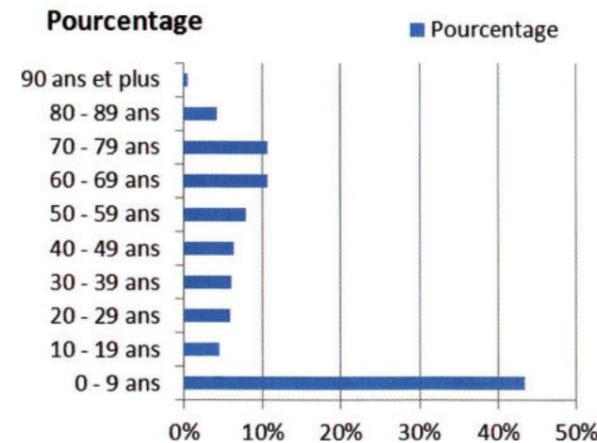
Parmi les 16 926 naissances enregistrées à Orbey entre 1793 et 1902, 4 concernent des quadruplés et 254 des jumeaux.

Le 20 février 1841, le couple Martin KOENIG - Catherine PARMENTIER donne naissance à des **quadruplés** : Joseph Eugène, Jean Baptiste Léon, Marie Anne Philomène et Marie Jeanne Julie. Le premier enfant décède en bas âge, le 13 mars 1841. L'état civil ne fait pas mention d'autres décès, au moins jusqu'en 1849.

254 enfants sont dits nés **jumeaux**. Il convient d'ajouter à ce nombre les 20 enfants jumeaux mort-nés qui ne sont enregistrés que dans les actes de décès. Sur ces 274 enfants, qui représentent environ 16/1000 des naissances, une mention de mariage ou de décès existe pour 233 d'entre eux. Seuls 64 atteignent l'âge adulte, soit **à peine plus d'un sur quatre**.

DÉCÈS

L'analyse qui suit, relative à l'âge au décès, porte sur 12 615 décès, sur un total de 13 678, en excluant 953 enfants non nés à Orbey et décédés en nourrice, dont il sera question dans le paragraphe suivant.

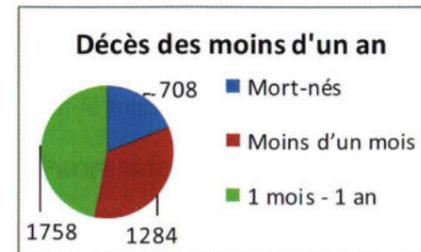


Age au décès	Nombre	Pourcentage
0 - 9 ans	5 469	* 43,4%
10 - 19 ans	563	4,5%
20 - 29 ans	745	5,9%
30 - 39 ans	769	6,1%
40 - 49 ans	805	6,4%
50 - 59 ans	991	7,9%
60 - 69 ans	1 350	10,7%
70 - 79 ans	1 336	10,6%
80 - 89 ans	527	4,2%
90 ans et plus	60	0,5%

* (voir détail ci-après)

On constate que **près d'un enfant sur deux n'atteint pas l'âge adulte**. L'âge moyen au décès est de **31,1 ans**. Il passe à **52,8 ans** si on se limite au décès des personnes âgées de plus de 10 ans.

L'analyse qui suit détaille plus finement les **5 469** décès d'enfants de moins de 10 ans. Elle concerne 2 984 garçons et 2 485 filles :



Age au décès	Nombre	Pourcentage
Mort-nés	708	12,9%
Moins d'un mois	1 284	23,5%
1 mois - 1 an	1 758	32,1%
1 an - 9 ans	1 719	31,4%

DÉCÈS D'ENFANTS EN NOURRICE

Les nombres qui suivent concernent les **953** enfants de moins de 10 ans (519 garçons et 434 filles) indiqués sur l'acte de décès comme étant décédés en nourrice ou en pension à Orbey et non nés à Orbey. Il y en a certainement davantage, les mentions étant parfois très laconiques.

Age au décès	Nombre	Pourcentage
Moins d'un mois	157	16,5%
1 mois - 1 an	681	71,5%
1 an - 9 ans	115	12,1%

(10 enfants seulement ont plus de 6 ans)

L'âge moyen au décès pour ces enfants en nourrice est extrêmement bas, puisqu'il n'est que de **6,6 mois**. Les enfants en nourrice sont surtout nés à Colmar, Munster, Mulhouse ou Sultz. Ils sont souvent illégitimes.

MARIAGES

Sur les 3 527 mariages traités, l'âge au mariage est indiqué pour 2 684 époux et 2 680 épouses.

- L'âge des époux varie de 15 à 75 ans, avec une moyenne de **30,7 ans**
- L'âge des épouses varie de 15 à 70 ans, avec une moyenne de **28,8 ans**.

671 mariages concernent des **veufs ou des veuves** :

- 406 veufs épousent des filles célibataires
- 122 veuves épousent des garçons célibataires
- 143 veufs se remarient avec 143 veuves.

ENDO GAMIE GÉOGRAPHIQUE

Il nous a semblé intéressant de mesurer le taux de mariages entre personnes d'Orbey ou entre une personne d'Orbey et une d'un autre village du canton.

Sur les 3 527 mariages dépouillés, on trouve **2 591** époux et **2 979** épouses indiqués comme étant nés à Orbey. Pour chacun de ces cas, nous avons relevé l'origine de l'autre conjoint.

ÉPOUX NÉS À ORBEY (2 591)

- Épouse née à Orbey: **2 242**, soit 86,5%
- Épouse née dans le canton: **234**, soit 9,1%
 - Labaroche 98
 - Lapoutroie 82
 - Le Bonhomme 33
 - Fréland 21
- Épouse née ailleurs: **115**, soit 4,4%
(Les épouses sont alors surtout nées à Colmar, Plainfaing ou Ste Marie aux Mines. De plus, 72 d'entre elles, soit 63%, sont domiciliées à Orbey avant leur mariage).

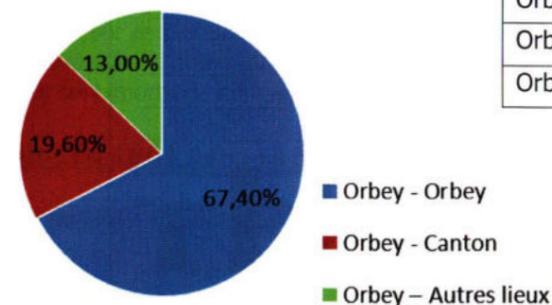
ÉPOUSES NÉES À ORBEY (2 979)

- Époux né à Orbey : **2 242**, soit 75,3%
- Époux né dans le canton : **419**, soit 14,1%
 - Lapoutroie 173
 - Labaroche 150
 - Le Bonhomme 55
 - Fréland 41
- Époux né ailleurs : **318**, soit 10,6%
(Les époux sont alors surtout nés à Colmar, Kaysersberg, Munster, Plainfaing ou l'Italie. De plus, ils sont domiciliés à Orbey avant leur mariage pour 158 d'entre eux, soit 50%).

ENDO GAMIE TOTALE

Le nombre de mariages concernés est de **3 328**. Ce nombre est la somme de 2 591 (époux nés à Orbey) et 2 979 (épouses nées à Orbey), à laquelle il faut soustraire 2 242 pour ne pas compter deux fois les mariages dans lesquels les époux sont tous deux nés à Orbey.

Origine des mariés



Origine des mariés	Nombre	Pourcentage
Orbey - Orbey	2 242	67,4%
Orbey - Canton	653	19,6%
Orbey - Autres lieux	433	13,0%

Le taux d'endogamie géographique est très élevé : il est de 67,4% pour Orbey même, et passe à **87%** si on inclut les autres villages du canton. Parmi ces derniers, Labaroche et Lapoutroie, qui sont proches, apportent naturellement le plus de conjoints.

Des communes francophones vosgiennes limitrophes (comptabilisées dans « autres »), notamment Plainfaing, apportent elles aussi une contribution non négligeable.

PROFESSION DES ÉPOUX ET ÉPOUSES

Il nous a paru intéressant d'analyser la profession des époux au moment de leur mariage. Au cours des 110 ans étudiés, les actes de mariage indiquent presque systématiquement le métier exercé par le futur époux. L'indication de celui de la future épouse est beaucoup plus aléatoire.

PROFESSION DES ÉPOUX

Période	Nombre d'actes	Métier indiqué	Cultivateurs		Tisserands		Autres	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1793-1852	1 956	1 816	1 418	78	121	7	275	15
1853-1902	1 571	1 568	856	55	308	20	406	25

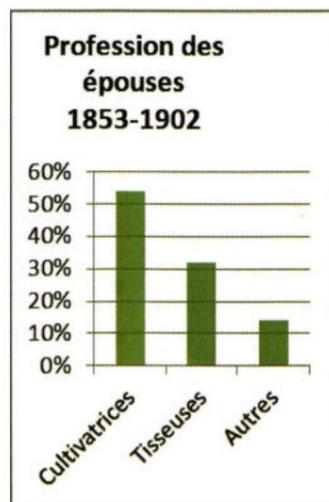
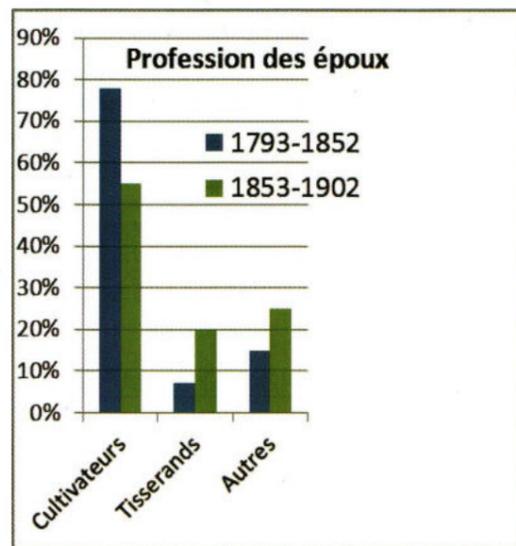
Les époux ont été classés en trois catégories, selon leur métier :

- **Cultivateurs** : dans cette catégorie, de loin la plus nombreuse, on trouve les cultivateurs, les fermiers, les journaliers, les marcaires.
- **Tisserands** : cette catégorie comprend les tisserands, fileurs, lamiers, pareurs, contremaîtres et tous les ouvriers de fabrique. Les papetiers ont aussi été rattachés à cette catégorie.
- **Autres** : ce sont tous les métiers rencontrés traditionnellement dans un village : appareteur, aubergiste, boulanger, boucher, barbier, charpentier, cantonnier, charron, chaudronnier, cordonnier, facteur, forgeron, instituteur, maçon, menuisier, peintre, sabotier, serrurier, tailleur, voiturier.

Pour les années 1793-1852, la proportion de cultivateurs est très élevée (78%) et celle des tisserands faible (7%).

Comme l'indique le tableau qui suit, cette dernière proportion est pratiquement triplée (20%) pour les mariages entre 1853 et 1902.

Cela s'explique aisément par l'essor des filatures et papeteries.



PROFESSION DES ÉPOUSES

Les épouses ont également été classées en trois catégories :

- **Cultivatrices** : on y trouve les cultivatrices, les fermières, les journalières.
- **Tisseuses** : cette catégorie comprend les ouvrières de fabrique, tisseuses, fileuses, bobineuses, ourdisseuses, rattacheuses, rentreuses, contremaîtresses (un cas rencontré).
- **Autres** : ces métiers sont beaucoup moins diversifiés que chez les hommes : aubergiste, boulangère, couturière, épicière, marchande, modiste, servante.

Le tableau qui suit ne traite que de la période 1853-1902.

La proportion de tisseuses (32%) est très élevée et bien supérieure à celle des tisserands, pour 54% de cultivatrices.

Période	Nombre d'actes	Métier indiqué	Cultivatrices		Tisseuses		Autres	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1853-1902	1 571	1 394	750	54	445	32	199	14

Il y a fort à parier que les tisserands et les tisseuses avaient également, pour la plupart, une activité agricole.

ÉVÉNEMENTS ET CURIOSITÉS

GUERRE DE CRIMÉE

La guerre de Crimée a été déclenchée en 1853 et s'est perpétuée jusqu'en 1856. Ce conflit opposait l'Empire russe de Nicolas I^{er} à une coalition comprenant l'Empire ottoman, le Royaume-Uni, le royaume de Sardaigne et le Second Empire français de Napoléon III.

Vingt jeunes gens d'Orbey, âgés de 21 à 35 ans, sont décédés au cours de cette guerre, entre 1854 et 1856, sur le terrain ou dans un hôpital militaire. La transcription de leur acte de décès nous apprend que quatre d'entre eux ont été des victimes directes de coups de feu ou d'éclats d'obus. Les seize autres sont morts de congélation des pieds, de dysenterie, de typhus, de choléra ou de scorbut.

HÉCATOMBE EN 1861 DANS LA FAMILLE MICHEL

Jean Baptiste MICHEL et Marie Catherine PIERREZ, mariés en 1842, ont eu 9 enfants entre 1842 et 1860.

En 47 jours, entre le 21 mai et le 6 juillet 1861, les deux parents décèdent, ainsi que 5 de leurs enfants :

- Jean Baptiste MICHEL, 39 ans (le père), le 21 mai
- Jean Baptiste Léon MICHEL, 15 ans, le 31 mai
- Marie Catherine PIERREZ, 40 ans (la mère), le 9 juin
- Marie Anne Séverine MICHEL, 11 ans, le 10 juin
- Cécile MICHEL, 17 ans, le 11 juin
- Marie Catherine MICHEL, 19 ans, le 22 juin
- Jean Joseph Séverin MICHEL, 14 ans, le 6 juillet

Il est peu probable que ces décès soient dus à une épidémie, car le nombre de décès à Orbey cette année-là n'est pas significativement différent de celui des années voisines.

Que s'est-il passé ?

UN CAS DE REMARIAGE ENTRE PERSONNES DOUBLEMENT COUSINES

Le couple Jean Joseph MICHEL - Marguerite ANCEL a (entre autres) deux enfants Jean Joseph et Marie Thérèse.

Le couple Jean Nicolas MICLO - Marie BATOT a (entre autres) deux enfants Marie et Dominique.

Jean Joseph MICHEL épouse Marie MICLO, et sa sœur Marie Thérèse MICHEL épouse Dominique MICLO, frère de Marie.

Le couple Jean Joseph MICHEL - Marie MICLO a (entre autres) un enfant Laurent MICHEL né en 1825.

Le couple Dominique MICLO - Marie Thérèse MICHEL a (entre autres) une fille Catherine MICLO née en 1812.

Veufs tous les deux, Laurent MICHEL et Catherine MICLO se remarient le 4 juin 1862, âgés respectivement de 36 et 49 ans.

Ces époux sont donc doublement cousins. Dans l'acte de mariage, l'officier de l'état civil fait état des grands-parents de l'époux, puis indique pour l'épouse : *l'épouse est petite-fille des mêmes aïeuls et aïeules que l'époux, mais dans le sens inverse des lignes.*

QUELQUES DÉCÈS PARTICULIERS

Dans leur quasi-totalité, les actes de décès ne mentionnent ni la cause ni les circonstances du décès. Sur les 13 678 actes dépouillés, nous n'en avons recensé que 258 (moins de 2%) qui fournissent des détails. Dans plus de 150 de ces cas, il s'agit de transcription du décès d'un militaire ou d'un civil effectuant son service militaire : ils décèdent au combat ou, très souvent, dans un hôpital militaire, des suites de blessures ou de fièvres. Il faut noter que ces cas incluent les victimes orbélaises de la guerre de Crimée, citées plus haut.

Nous avons relevé près de **80 actes pour lesquels le défunt est dit trouvé mort**. Il est alors, le plus souvent, trouvé chez lui, en forêt, sur la voie publique, au Lac Noir, au Lac Blanc ou dans la Weiss. La cause du décès est parfois donnée. En voici quelques catégories d'exemples :

- *Mort des suites des blessures qu'il a reçues de son cheval, enfant subitement asphyxié dans une mare où il était tombé, ouvrière de filature (12 ans !) trouvée morte dans le canal de décharge de la filature de Hafer et Cie, mort dans le canal d'amenée du tissage du sieur Fauster*
- *Mort sous les décombres de sa maison incendiée, morte par suite de l'incendie de sa maison où elle a péri dans les flammes*
- *Étouffé dans la neige, mort dans les flammes du feu du ciel*
- *Mais aussi mort par suite des boissons que l'on dit qu'il a prises en excès...*

Nous avons aussi trouvé **3 décès en prison** (Ensisheim ou Clairvaux), et **2 consécutifs à des meurtres**. D'autres actes, tout aussi morbides, font état de la découverte d'un enfant en état de *fœtus, lequel était sans vie*, ou encore de l'accouchement de *deux enfants présentés sans vie (soudés ensemble) dont le sexe n'a pas pu être déterminé*.

Pour clore ce paragraphe, il nous a paru intéressant de reproduire le texte de **deux découvertes de cadavres** :

Déclaration officielle du 28 juillet 1891 : cadavre découvert le 25 juillet sur la rive du Lac Blanc, la mort remontant à 10 à 14 jours.

Le cadavre était dénudé, et des habits et d'autres affaires se trouvaient à côté :

a) *une paire de bas rouges en laine, une chemise en coton de couleur sombre, deux mouchoirs sans signes particuliers (un rouge et un à carreaux), une paire de bottines, un gilet et une tunique bleus à carreaux, des pantalons gris foncés, une cravate noire, des caleçons rayés et un chapeau de feutre*

b) *un petit sac avec divers papiers dont "The-Credit-foncier-Company in New-York", un porte-monnaie contenant 18,90 marks et 1/4 de dollar américain, et un couteau. Le sac était marqué "Ch. Hoelle".*

Cadavre d'un homme inconnu.

Suite au communiqué officiel de M. le Juge impérial de première instance à Lapoutroie en date du 14 novembre 1899, après avoir rayé le formulaire pré-imprimé ci-contre, il a été enregistré que le 11 novembre 1899, sur le ban de la commune d'Orbey, section Faing, a été trouvé le cadavre d'un homme inconnu qui semblait âgé d'environ 35 ans. L'habillement du cadavre n'a pas pu être établi avec précision, car ce dernier était pratiquement entièrement décomposé, à l'exception de quelques morceaux peu reconnaissables constituant d'une veste de laine tricotée et d'un pantalon de lin. Le cadavre n'avait pas de chaussures aux pieds. Aucun signe particulier n'a pu être mis en évidence. La mort est présumée remonter approximativement à 7 mois et demi avant la découverte du cadavre.'

SAGES-FEMMES

Le nom de la sage-femme est donné dans certains actes de naissance, notamment lorsque l'enfant est illégitime (c'est en général elle qui déclare alors la naissance) et lors des décès d'enfants mort-nés. La liste qui suit donne, par ordre chronologique, le nom des principales sages-femmes d'Orbey entre 1793 et 1902 :

- Agnès ANCEL
- Marie Anne CLAUDEPIERRE
- Marguerite REMY
- Marie Barbe CAILLET
- Marie Jeanne SIMON
- Marie Jeanne PARMENTLAT
- Philomène BAUMANN
- Clarisse EUSTACHE
- Marie Justine HUSSON
- Marie ANCEL

QUELQUES SOBRIQUETS

Les actes de l'état civil, et notamment les actes de naissance, mentionnent très peu de sobriquets. Lors de la déclaration de son enfant, le père donnait ses nom et prénom officiels, même si dans la vie courante, il n'était souvent connu que par un surnom, la plupart du temps en patois welche.

Dans quelques actes cependant, le père est dit « fils de ... » ou « dit ... ». La liste qui suit donne, par ordre alphabétique, certains sobriquets ou surnoms que nous avons relevés, parfois avec difficulté car ils étaient transcrits phonétiquement :

- *bon claudé, le boube, boudiot, brisach, le boiteux, faguot, le falte, gachot, gaudon, le King, Krelly, lambain, machelote, mon lo spay, l'oiseau, padède, payet, pitelot, poline, quitsehot, Vagnyer, vauyat, vayette, vechi*
- *fils Beurquin, fils manjef, fils gigy, fils kleinminique, fils métire, fils de naney, fils puja, fils de pitelot, fils de quitsehney, fils du Suisse*
- *sans oublier fatiquette et fils du lapin...*

LIEUX-DITS INHABITUELS

Il va de soi que le dépouillement de plus de 34 000 actes nous a fait voyager dans pratiquement tous les lieux-dits d'Orbey. L'objet n'est pas ici d'en reprendre l'inventaire, largement décrit dans l'ouvrage « Les lieux-dits du baillage du Val d'Orbey au XVIII^{ème} siècle » édité par la Société d'Histoire, mais d'en citer quelques-uns qui nous sont inconnus ou pour lesquels nous avons des doutes :

- *Au faux Dieu (Faudé ?)*
- *La grange herquate (du patronyme Herqué ?)*
- *La haute loge*
- *La haute gritte*
- *Maison Neuve*
- *Le Martinet (sans doute proche de la Pinesse, près de l'auberge du même nom ?)*
- *Le Rain (tout court, et non pas des Chênes, des Côtes, du Pair, des Sapins...)*
- *La Roche du Bouleau*
- *Saberschey (sans doute Sabreger, près de Bethléem ?)*
- *Vieille Grange*
- *Les Treuches*

ENFANTS ABANDONNÉS

Les cas d'abandon ne sont pas rares au XIX^{ème} siècle, et les actes de l'état civil nous permettent d'aborder le sort de ces pauvres enfants. Nous donnerons d'abord quelques généralités sur le sujet puis nous reproduirons en partie le texte de certains actes d'abandon ou d'exposition d'enfant.

- **12 actes de naissance, ainsi que 5 autres que nous avons classés en actes divers**, sont relatifs à des enfants trouvés à Orbey et indiquent le patronyme qui leur a été attribué. Sur ces 17 enfants, nous ne savons rien sur le devenir de 8 d'entre eux. 4 décéderont en bas âge, 3 se marieront à Orbey (voir plus loin) et 2 mourront célibataires à l'âge adulte. Les patronymes choisis sont souvent inspirés du lieu-dit de leur abandon. On trouve ainsi, entre autres, CHENOR, FAUDEY, HONACK, LEBAA, NOIRMONT, TANNACH, mais aussi CONSTANTINE, DESGENETS, PRINTEMPS, TROUVÉ.
- **66 actes de décès concernent des enfants abandonnés.** Dans la très grande majorité des cas, ce sont des enfants abandonnés ailleurs qu'à Orbey et recueillis par des parents nourriciers d'Orbey ou par l'hospice civil. Sur ces 66 enfants, près de la moitié (29) décèdent à moins d'un an et 20 seulement meurent à l'âge adulte. Ici aussi, on rencontre des patronymes pittoresques tels que : ALSACE ou THANN, mais aussi ABANDONNIER, CHRETIEN, CROIX, LACROIX, LAPLACE, RUELLE.
- Nous avons relevé **12 mariages** pour lesquels l'un des conjoints est un enfant trouvé (5 garçons et 7 filles). Parmi eux on retrouve les 3 enfants trouvés à Orbey et évoqués plus haut. Il s'agit de Marie CHRISTOPHE, Dominique ETOIRE et Angélique PRINTEMPS.

Voici à présent, à titre d'exemple, le texte partiel de quelques-uns de ces actes, souvent longs (parfois une page complète du registre des naissances) et précis.

• **« Acte d'abandonnement » d'Ursule HERSCHMANN le 03/06/1818.**

Marie Jeanne Masson déclare que vers le courant d'octobre 1812 la nommée Ursule Herschmann (29 ans native de Dannemarie elle-même abandonnée) aurait chargé les auteurs du soin d'élever son enfant qu'elle leur dit avoir fait inscrire sur les registres de naissance de l'hospice civil de Colmar à la date du 15 août 1812 sous le nom de Ursule Herschmann, que les auteurs ayant touché la pension alimentaire pendant les huit premiers mois suivant et qu'ensuite cette mère a disparu et que toutes les recherches à cet égard ont été inutiles. La déclarante a déclaré être encore en charge de l'enfant.

• **Madeleine TROUVÉ le 22/07/1824.**

Jean Baptiste Million 58 ans cultivateur domicilié au bas de l'église déclare que ce matin vers quatre heures, accompagné de sa femme, ils ont trouvé, dans le jardin attenant à la maison, un enfant emmaillotté dans quelques vieux chiffons sans marques, et ne se trouve ni lettre ni autre pièce. L'enfant de sexe féminin paraissait âgé de 5 mois et atteint d'une espèce de gale. Nous l'avons inscrit sous les nom et prénom de Trouvé Madeleine.

Cette Madeleine TROUVÉ est décédée à l'hôpital de Pairs le 12/12/1899 à l'âge de 75 ans.

Il convient de noter qu'une autre Madeleine TROUVÉ, orpheline, est aussi décédée audit hôpital de Pairs le 21/02/1890 à l'âge de 64 ans. Elle était connue sous le sobriquet de *Madelon du bon Brandwé.*

• **Procès-verbal d'exposition de Perpétue Magloire HONACK le 16/04/1840.**

Jean Joseph Florence nous a présenté un enfant qu'il déclare avoir trouvé exposé ce matin à quatre heures sur le seuil de sa maison d'habitation ... un petit chien qui sert à la garde de leur habitation ayant jappé dès l'aube matinale d'une manière extraordinaire, il dut présumer qu'il se trouvait dans le voisinage quelque être dont la présence était inaccoutumée, se releva et s'achemina vers la porte extérieure sur le seuil de laquelle il trouva l'enfant en question, assis, les yeux ouverts et paraissant attendre le retour de la personne qui l'avait abandonné...

Nous avons donné à l'enfant (qui semble âgé de 12 ou 13 mois) le nom patronymique Honack et les prénoms de Perpétue Magloire et avons dressé le présent procès verbal aujourd'hui le 28 décembre 1840 pour transcription.

Aucun autre acte de l'état civil ne nous permet de savoir ce qu'il est advenu de cet enfant et notamment si son pieux prénom l'a aidé à atteindre l'âge adulte...

• **Procès-verbal d'exposition de Marie DESGENETS le 07/05/1867** (la date en marge est avril 1867, date présumée de la naissance).

Jean Didier Parmentier déclare : ...réveillé et attiré hors de sa demeure par de plaintifs et prolongés vagissements, il a trouvé par terre, sous la fenêtre de sa chambre à coucher un enfant paraissant né depuis peu, qu'il nous a présenté dans l'état où il l'a trouvé, couché sur le sol, emmaillotté dans un drapeau de toile de coton et une sorte de couverture de cotonnade rayée bleu et blanc, la tête enveloppé d'un béguin de calicot. Le déclarant a ajouté qu'il avait trouvé un petit morceau de papier portant écrit au crayon que l'enfant est baptisé catholique sous le nom de Marie. L'enfant est dit âgé de 12 à 15 jours. Conservant le prénom de Marie, nous lui avons donné le patronyme de Desgenêts.

Marie DESGENETS est décédée à Orbey le 27/08/1867, âgée d'environ 5 mois et demi.

En conclusion, notre travail de dépouillement nous a permis de proposer ici quelques considérations statistiques, mais aussi d'appréhender quelque peu la vie de nos ancêtres, tout au moins par ce qui transparait au travers des actes de l'état civil, au texte souvent laconique, qui ont jalonné leur existence. Ce sont ces joies et ces peines que nous avons voulu évoquer dans la seconde partie du présent document.



Salon du Livre de Colmar – 26 novembre 2011

Bertrand Munier, Germain Muller, Armand Simon, Philippe Jéhin et Jean-Marie Munier.

LE DESTIN DU CHASSEUR FRANÇOIS M..., FUSILLÉ AU CAMP DE TINFRONCE EN 1915

Vincent GRIMM
Denis HAAS



De toutes les causes des décès survenus au cours de la Première Guerre mondiale, il en est une dont on a peu parlé jusqu'aux années 1970-1980 étant considérée comme infâmante pour les familles tant que des parents ayant encore connu les défunts étaient encore en vie.

Il s'agit des condamnations à mort prononcées par les conseils de guerre spéciaux de la justice militaire française.

Mais aujourd'hui, alors que tous les témoins directs de cette époque se sont éteints, les historiens¹ ont pu, grâce à un accès élargi aux sources directes présentes dans les archives militaires françaises, se lancer dans l'étude de ces décisions de justice.

Les conditions, souvent expéditives, dans lesquelles se sont déroulés ces procès rappellent que la sévérité de la justice militaire n'a eu d'égal que la dureté de cette époque exceptionnelle. Il nous est, à nous contemporains du XXIème siècle, moins aisé d'appréhender aujourd'hui, dans une Europe unifiée et pacifiée, les enjeux de cette guerre et la tension qui a pu régner tout particulièrement en zone de combat.

Il y a, dans notre région, au moins un exemple avéré d'utilisation de ce type de cour de justice militaire de circonstance. Dans le cas qui nous intéresse, il n'est point question d'exécution « pour l'exemple² ». Cette cour a eu à juger, condamner et exécuter un jeune homme de 19 ans pour 4 motifs dont ceux de désertion et crime de sang au Camp de Tinfronce près du Lac Blanc. Nous taïrons naturellement le nom de ce soldat par respect pour sa famille et comme le prescrit la loi sur la publication de telles affaires qui impose un silence de 100 années après que les faits se soient produits.

Tout le monde connaît le Cimetière Duchesne situé, comme un point de repère en pleine forêt, au croisement de plusieurs chemins entre le Col du Calvaire et la Tête des Faux. C'est en parcourant souvent le petit cimetière militaire français que nous nous sommes demandé pour quelle raison une tombe, la seule du cimetière, ne respectait pas l'alignement de toutes les autres puisqu'elle est placée perpendiculairement par rapport aux autres. Une tombe à l'écart, à l'angle Sud Est de l'enclos. Était-ce un manque de place qui avait poussé, par esprit pratique, à l'installer ainsi ? Non, il y avait assez d'espace puisque, tout autour, c'est la forêt... Un problème de concession datant de l'après-guerre ? Non, il s'agit d'un cimetière militaire et les tombes semblaient avoir déjà eu leurs dispositions actuelles à l'époque même du conflit. Alors, quoi ?

¹ Voir les ouvrages et articles de Guy PEDRONCINI, les articles de Nicolas OFFENSTADT et son ouvrage de référence *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Odile Jacob, 1999 ou encore la somme du Général André Bach, *Fusillés pour l'exemple 1914-1915*, Tallandier, 2003 qui, tous, parlent de ces conseils de guerre et de la justice militaire d'exception mais aussi des exécutions « pour l'exemple ».

² Les exécutions « pour l'exemple » furent l'application de sentences rendues après décision de juridictions militaires dans un souci d'exemplarité visant à maintenir les troupes en parfait état d'obéissance.

C'est donc, motivés autant par la curiosité que par l'intuition que cette particularité architecturale avait une signification, que nous nous sommes intéressés au soldat qui était enterré à cet endroit.

Qui était-il ? Dans quelles circonstances avait-il trouvé la mort et surtout pourquoi sa sépulture était-elle séparée de celles de ses camarades ?



**La tombe du soldat M...
au cimetière Duchesne.**

*La croix tombale porte
les inscriptions suivantes :*

**M... FRANÇOIS
SOLDAT 22^{ème} B.C.A. MORT
POUR LA FRANCE³
22.10.1915**

Une première piste s'est avérée positive : le Journal de Marche et d'Opération (JMO) du 22^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins⁴ (22^{ème} BCA).

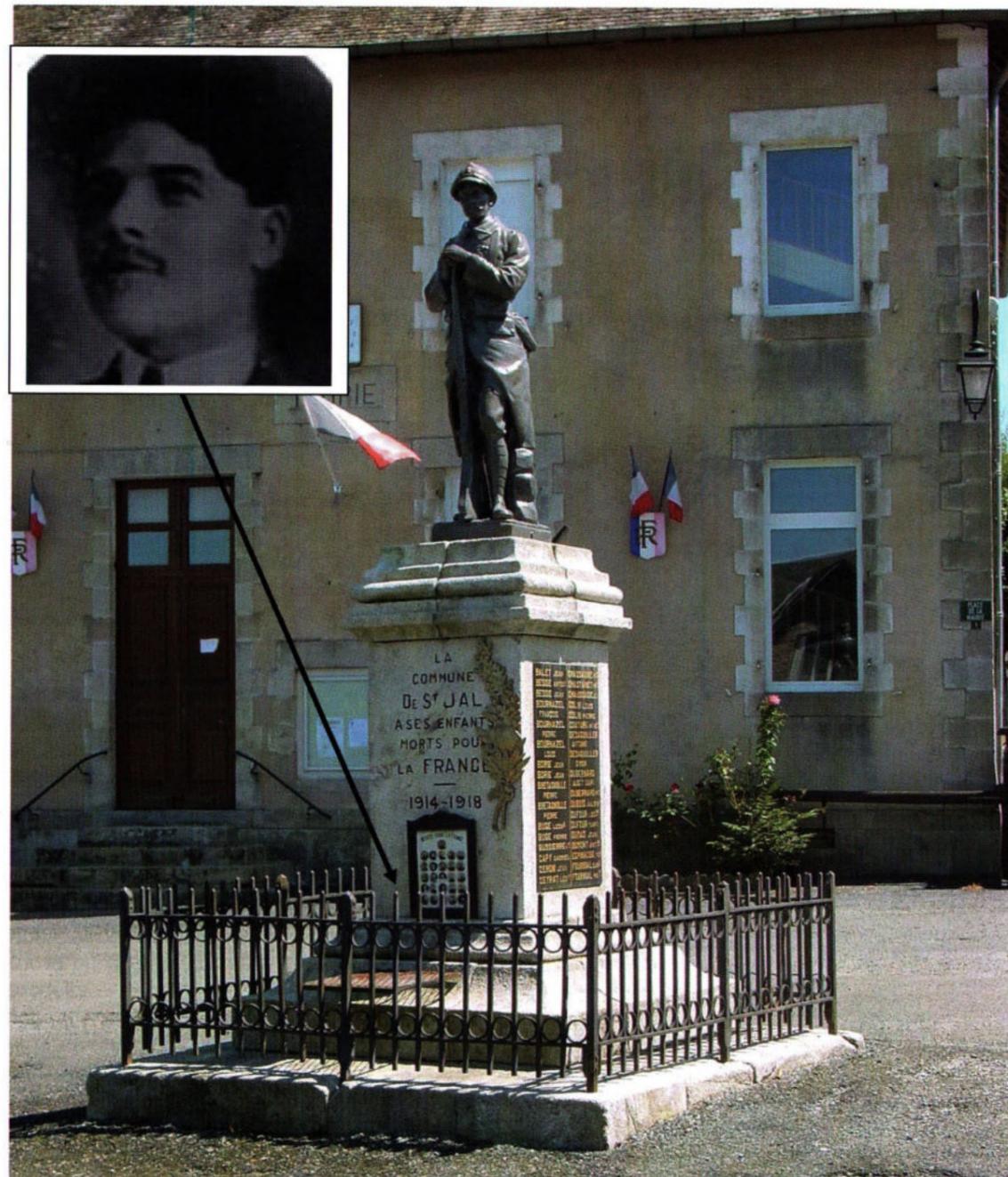
Il nous apprend qu'à la date du 22 octobre 1915 le chasseur M... a été **exécuté** à Tinfronce où un grand camp français de baraquements avait été établi en 1915, légèrement au Nord du col du Calvaire.

Mais qui était donc François M... et qu'avait-il bien pu se produire pour qu'il soit mis à mort par ses propres compatriotes ?

³ Cette mention peut sembler étonnante. Peut-être y eut-il dans le cas du chasseur François M... , comme dans ceux, totalement différents, des fusillés « pour l'exemple » de 1914 de la région de Saint-Dié (que J.-C. FOMBARON mentionne dans l'article du même nom) une volonté « d'intégrer au champ d'honneur, ces hommes tombés sous des balles françaises » en supprimant la marque infâmante des tombes militaires, c'est-à-dire « Pas de mention « Mort pour la France » ni de cocarde tricolore (remplacée par la lettre « E » pour exécuté) sur la croix ». Ceci ayant pu être fait à l'occasion de « la création de nécropoles et des transferts de sépultures » d'après-guerre, in, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 1988, p.214 et note 11 p.221.

⁴ JMO du 22^{ème} BCA, consultable au Service Historique de la Défense (SHD- Vincennes) et sur le site www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

UN JEUNE SOLDAT DE LA CLASSE 1916



Portrait-médaille de François M. placé sur le monument aux morts de sa commune d'origine, Saint-Jal, en Corrèze. La mention « Mort pour la France » semble être postérieure au conflit, comme au cimetière Duchesne.

François M... est un Corrèzien, né à Saint-Jal, dans le canton de Seilhac, le 17 novembre 1896. Comme beaucoup de jeunes du Limousin, il semble qu'il soit « monté » à la capitale avant la guerre pour exercer la profession d'employé de commerce, car on le retrouve domicilié à Bicêtre en 1914. Les événements mondiaux le rattrapent et il est appelé sous les drapeaux avec la classe 1916 dès le 10 avril 1915, âgé à peine de 18 ans et demi, par anticipation, car le conflit s'est enlisé et demande chaque jour davantage de combattants. Ce jeune homme brun d'1mètre64 est incorporé au 14^{ème} Régiment d'Infanterie (RI)

de Toulouse pour y faire ses classes, passe au dépôt du 84^{ème} RI (c'est la nouveauté) puis début août 1915 au 421^{ème} RI, unité nouvellement formée avec ¾ de jeunes soldats de la classe 1916, à Hautefort (Dordogne), non loin de sa Corrèze natale. Le 421^{ème} RI cantonne dans la région d'Avord (Cher) quand M... reçoit le 19 septembre une nouvelle affectation dans les chasseurs alpins du 22^{ème} BCA, en ligne dans les Vosges⁵. Ces mutations successives en quelques mois sont tout sauf habituelles pour un jeune appelé. Selon son commandant de compagnie au 22^{ème} BCA, « il est probable que ces changements successifs de corps sont la conséquence de mauvaise conduite »⁶. M... a-t-il été versé dans une unité alpine par mesure disciplinaire ? Pourtant, sa fiche matricule ne fait l'écho d'aucun antécédent judiciaire et d'aucune condamnation, tant dans la vie civile qu'à la caserne⁷.

M... fait partie d'un renfort de 300 hommes qui rejoint le bataillon alpin le 26 septembre 1915. Le 22^{ème} BCA est à cette date en cours de reconstitution après deux séjours d'attaque particulièrement meurtriers au Linge. Il est versé à la 3^{ème} Compagnie, en réserve au Lac Noir, où il participe dans un premier temps à des travaux de réfection des chemins environnants et de confection de piquets. Le 5 octobre, la compagnie est déplacée au camp de Tinfronce, puis elle effectue un cours passage en 1^{ère} ligne à la Tête des Faux du 13 au 15 octobre avant de retourner travailler à Tinfronce.⁸

Le périple de M..., de la désobéissance au crime

Le chasseur François M... se fait porter malade pour affection dentaire le 20 octobre. Un moyen d'échapper aux travaux ? Il se rend à l'infirmerie du camp, mais n'est pas reconnu par le médecin. De ce fait, il est suspecté de simulation et reçoit ordre de monter sur les chantiers avec le sac complet sur le dos pour rejoindre le peloton de punition. Il n'a obéi qu'à contrecœur, en maugréant des paroles inintelligibles.

C'est pour ces deux raisons que son commandant de compagnie, le Capitaine Jean BRIGNOLI⁹, inflige à M... la punition de 8 jours de prison.

Photo du Capitaine Jean BRIGNOLI, commandant la 3^{ème} Cie du 22^{ème} BCA, celle du chasseur M...

Auteur du rapport accusateur, pour désertion.

Source :
Tableau d'Honneur de la Grande Guerre,
Tome 1, 2000.



⁵ Archives départementales de Corrèze, registre matricule de l'arrondissement de Tulle, année 1916.

⁶ SHD, Justice militaire, conseils de guerre spéciaux, rapport du Capitaine Brignoli du 21 octobre 1915.

⁷ AD Corrèze, cf. note 2

⁸ JMO du 22^{ème} BCA.

⁹ Jean BRIGNOLI (1870-1916). Né en Corse, engagé volontaire en 1890. A passé 13 ans comme sous-officier au 22^{ème} BCA avant de quitter l'armée en 1906 avec le grade d'adjudant. Devenu officier le réserve, Brignoli est rappelé à la mobilisation au 62^{ème} BCA et nommé capitaine. Blessé au Reichackerkopf le 21 février 1915. Revient sur le front fin juillet et prend la tête d'une compagnie du 22^{ème} BCA. Se distingue au Linge. Tué le 5 novembre 1916 devant Sailly-Saillisel lors de l'offensive de la Somme.

Comme la 3^{ème} Compagnie n'a pas de local pour les punis, M... est laissé dans le cantonnement tout en étant surveillé de près par les gradés. Dans la nuit, il ne manifeste d'ailleurs aucune intention de sortir de sa baraque.

À 5h15, le jeudi 21 octobre 1915, M... se met en tenue et rejoint le rassemblement de la compagnie pour le travail car sa peine de prison ne l'exempt pas de travail le jour. En tant que puni, il doit porter, en plus de son arme, son « as de carreau », sac à dos au grand complet, un fardeau. Ses camarades non-punis se déplacent, eux, en arme, mais sans sac. M... suit d'abord docilement son caporal en montant vers les chantiers des Immerlins, puis brusquement, profitant d'un moment d'inattention, il s'esquive et gagne un bois de sapins où les chasseurs le perdent rapidement de vue. Malgré les recherches entreprises dans le camp et aux environs, M... reste introuvable. Seul son sac est découvert dans un bois par un chasseur.

Cependant, les recherches continuent et le Capitaine BRIGNOLI rend-compte téléphoniquement à son chef de bataillon, le Commandant QUINAT, au Lac Noir. Celui-ci fait appeler tous les commandements locaux pour signaler la disparition de M... BRIGNOLI dépose également dans la journée une plainte en conseil de guerre contre le chasseur M... pour désertion. À 17h, le téléphone de BRIGNOLI retentit à nouveau: un capitaine du 59^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale (RIT) qui se trouve dans les environs de Pairis lui fait part du terrible drame qui vient de se dérouler...¹⁰

Pendant ce temps, M... toujours équipé de ses armes a discrètement pris la direction de l'Est, c'est-à-dire celle du front. Descendant la crête de Tiercom-Jeunes Champs (voir carte), il passe dans hameau vide de Creux d'Argent et atteint le poste de la Ferme Cyrille, dernière position française en face des lignes allemandes. A-t-il eu l'intention de désertir « à l'ennemi » ?

C'est là qu'il tombe vers 13h sur le Lieutenant Georges LE BOT¹¹, commandant la 3^{ème} Compagnie du 23^{ème} BCA, accompagné de l'Adjudant Fernand MASSEBOEUF. La 3^{ème} Compagnie occupe le sous-secteur de Noirrupt depuis le 15 septembre, avec un peloton à la Ferme Cyrille et un autre en réserve à Pairis¹². LE BOT demande à M... quelle est son identité et quelles sont les raisons de sa présence ici, en tant que chasseur isolé venant d'un autre bataillon. M... répond non sans ironie en avouant son propre nom et en expliquant qu'il fait partie d'une patrouille du 22^{ème} BCA chargée de rechercher un chasseur qui a déserté le matin même !

Sceptique, LE BOT cherche à rencontrer le chef de cette hypothétique patrouille et enjoint à M... l'ordre d'attendre au poste de la Ferme Cyrille. Toute la zone est d'ailleurs à vue des tranchées allemandes de la Côte 640 (actuel Sacré Cœur). N'ayant trouvé personne à l'endroit indiqué par M..., le Lieutenant LE BOT retourne au poste de Cyrille où les sentinelles rendent compte que M... a disparu. En effet, M... a demandé à utiliser les feuillées pour fausser compagnie aux chasseurs du 23^{ème} ! Le lieutenant, soupçonnant un « cas suspect » fait immédiatement téléphoner au 22^{ème} BCA pour avoir des renseignements sur M... De même, il fait envoyer trois patrouilles dans les directions que pouvait prendre le déserteur. Vers 16h, deux des patrouilles qui avaient fouillé les boqueteaux aux environs de la Ferme Cyrille sont de retour et signalent n'avoir vu personne. M... a-t-il réussi à passer dans les lignes allemandes ?

¹⁰ SHD, Justice militaire, conseils de guerre, rapport du Capitaine Brignoli du 21 octobre 1915.

¹¹ Georges Marie LE BOT (1886-1924). Né à Brest, engagé volontaire en 1904, est promu officier après son passage par l'École Militaire d'Infanterie (St Maixent) en 1911. Participe à la Bataille de la Marne, puis est évacué pour raison de santé en octobre 1914. Rejoint le 23^{ème} BCA le 7 septembre 1915, lorsque celui-ci revient à l'arrière après les sanglants combats du Linge. Passe dans l'infanterie en mars 1916. Chef de bataillon en 1918, admis à l'École Supérieure de Guerre, officier d'état-major à la Brigade Mixte de Kehl en 1923. Malade, il décède prématurément à l'hôpital militaire de Strasbourg en septembre 1924.

¹² JMO du 23^{ème} BCA

Le Lieutenant Georges LE BOT, commandant la 3^{ème} Cie du 23^{ème} BCA qui participe à la capture de M. et en fait le rapport.

Photo de 1923, alors qu'il est chef de bataillon à l'EM de la Brigade Mixte de Kehl, peu avant sa mort à l'hôpital militaire de Strasbourg (1924).

Source: dossier officier SHD



Au même moment, un coup de feu et un cri sont entendus par l'infirmier DURAND dans le bois de la Ferme Ory, à l'Ouest de Cyrille, donc plus à l'intérieur des lignes françaises. Le Lieutenant LE BOT, escorté par le Sergent Gilbert AUGOT¹³ et quatre hommes se rendent immédiatement dans la direction indiquée par DURAND. En fouillant le bois de la Ferme Ory, le lieutenant se trouve tout à coup en présence du chasseur Léon SCHLIER, membre de la troisième patrouille non encore rentrée. Le chasseur SCHLIER est étendu, la face contre terre, les doigts de la main droite brisés avec une balle dans la poitrine. Arrivé peu après avec une équipe de brancardiers, le Médecin Auxiliaire BOITEUX du 23^{ème} BCA ne peut que constater le décès de SCHLIER¹⁴. Il explique que la mort est due à une balle de fusil qui, après avoir fracassé quatre doigts de la main droite, a pénétré au-dessus de la clavicule gauche dans la région du cou. Il semblerait que SCHLIER était en train d'épauler son fusil, ce qui explique les blessures à la main droite. La balle a ensuite sectionné la carotide, provoquant une hémorragie mortelle.

BOITEUX précise : il s'agit d'une balle Lebel, donc française !¹⁵

À 16h30, pendant que LE BOT et BOITEUX font le nécessaire pour transporter le corps du défunt, les autres hommes de la patrouille découvrent et appréhendent non loin de là un soldat terré dans un trou sous un buisson: il s'agit en fait du chasseur M... ! Interrogé par le lieutenant LE BOT, François M... avoue avoir tiré à bout portant sur SCHLIER car il le mettait en joue pour l'arrêter¹⁶... Au refus d'obéissance et à la désertion, s'ajoute maintenant le meurtre.

Voilà les nouvelles dramatiques qui parviennent succinctement par téléphone au Capitaine BRIGNOLI à Tinfronce à 17h. M... est conduit sous bonne escorte au Lac Noir et remis entre les mains du commandant du 22^{ème} BCA qui le fait transférer au PC de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs au col du Calvaire- camp de Tinfronce pour y répondre de son crime. Par quelle cour de justice peut-il être jugé ?

¹³ Gilbert AUGOT (1893-1918). Originaire de l'Allier, soldat appelé dans l'infanterie en 1913. Versé au 11^{ème} BCA, il participe aux opérations de Metzeral-Braunkopf en juin 1915. Passé sergent au 23^{ème} BCA fin août, il prend part à un coup main sur Orbey-Bethléem le 24 avril 1916 au cours duquel il est blessé à la jambe par éclat d'obus. Venait d'être nommé sous-lieutenant. Mortellement blessé dans l'Oise, comme lieutenant, le 30 août 1918.

¹⁴ Léon André SCHLIER. Né le 12 août 1894 à Thiancourt, Territoire de Belfort. Son père Adolphe Schlier né en 1866 à Pfetterhouse semble être issu d'une famille de bonnetiers originaire d'Alsace, ayant peut-être opté pour la France après 1871. Incorporé avec la classe 1914 dès les premières semaines du conflit au 172^{ème} RI de Belfort. Passé ensuite au 23^{ème} BCA. (Site Mémoire des Hommes et Archives départementales du Territoire de Belfort). Sur le recensement de 1906, toute la famille a la nationalité française. Ils ont 4 enfants: 3 fils, 1 fille, Léon est le 2^{ème} fils. Source: AD 90.

¹⁵ SHD, Justice militaire, conseils de guerre spéciaux, compte-rendu du Médecin-Auxiliaire Boiteux au Médecin chef du 23^{ème} BCA, le 21 octobre 1915.

¹⁶ JMO du 23^{ème} BCA et SHD, Justice militaire, conseils de guerre spéciaux, compte-rendu du Lieutenant Le Bot du 21 octobre 1915.

CARTE MONTRANT LE COURS DES EVENEMENTS IMPLIQUANT LE SOLDAT FRANÇOIS M.

5H30-6H, jeudi 21 octobre 1915 : Désertion du chasseur François M...



-Soirée du 21/10/15 : M... est ramené au **Camp de Tinfronce**.
 -23 H : tenue du **conseil de guerre spécial**.
 -2H du matin le 22/10/15 : M... apprend sa condamnation à mort.
 -7H30 le vendredi 22 octobre 1915 : **Le chasseur M... François est passé par les armes.**

..... Trajet suivi par M... lors de sa désertion.

— Lignes françaises
 — Lignes allemandes

13 H le 21/10/15 : M. arrive à la **FERME CYRILLE** et rencontre le Lieutenant **LE BOT**

Vers 16H30 le 21/10/15 : **Homicide** du soldat Schlier et **capture** du soldat M. dans le Bois de la Ferme Ory.

Le fonctionnement de la justice militaire en 1914-1915

Comme dans toute armée, les affaires de crime relèvent de la justice militaire, organisme spécialisé qui juge et punit les fautifs. Les juges de l'armée française s'appuient pour cela sur un texte juridique remontant au Second Empire, le Code de Justice militaire du 9 juin 1857. Selon celui-ci, un militaire en infraction est jugé par une cour particulière : le conseil de guerre. Avec la déclaration de la guerre en août 1914, et après les premiers revers des armées sur les frontières, les pouvoirs de la justice militaire sont renforcés. Dès le 10 août, le Président de la République Raymond POINCARE suspend par décret la faculté pour les condamnés, de former un recours en révision contre des jugements rendus par les conseils de guerre. Par la circulaire du 1^{er}

septembre suivant, le ministre de la Guerre Alexandre MILLERAND fait connaître que les recours en grâce sont supprimés. Alors que le gouvernement s'est replié à Bordeaux et que les Allemands menacent la capitale, le pouvoir politique abandonne à l'autorité militaire le contrôle des condamnations à mort. Cette capitulation de l'exécutif va plus loin.

Le 3 septembre, en pleine retraite, le généralissime JOFFRE envoie à Bordeaux un télégramme dans lequel il indique « qu'il est difficile d'observer les formes régulières (de jugement) dans la situation actuelle », les conseils de guerre classiques « empêchant de faire des exemples qui sont actuellement indispensables »¹⁷. JOFFRE et les commandants d'armées demandent l'établissement de cours martiales qui jugeraient sans délai toutes les défaillances. Cette demande est accueillie par le gouvernement « avec une extrême attention ». MILLERAND partage les craintes de JOFFRE et donne carte blanche aux militaires.

Au moment critique du début de la bataille de la Marne, le 6 septembre 1914, un décret cosigné par le Président de la République et le ministre de la Guerre institue des conseils de guerre spéciaux aux armées¹⁸. La compétence des conseils de guerre spéciaux est limitée aux cas de flagrants délits (art.1 du décret du 6.09.1914). Chaque division, brigade, régiment ou unité formant corps, tel un bataillon de chasseurs peut constituer un conseil de guerre spécial (art. 2) qui n'a aucun compte à rendre à une autorité supérieure. Dans ces tribunaux, le nombre de juges est ramené de cinq à trois (art. 3). La procédure est des plus sommaires: la mise en jugement se fait immédiatement, sans instruction préalable. Elle est également rapide : il n'y plus de délai fixe à observer entre la citation de l'accusé et sa comparution devant la cour (art.5). Un défenseur existe bel et bien, mais il a à peine le temps de prendre connaissance du dossier. Le jugement est prononcé à la majorité de deux voix contre une. Ultime précision: les condamnés n'ont aucune voie de recours, ni devant la Cour de Cassation, ni devant les conseils de révision (art. 6)...

C'est donc devant une juridiction d'exception, en vigueur durant toute l'année 1915 et digne des cours martiales de 1870 de sinistre mémoire, que le chasseur François M... est présenté au soir du 21 octobre 1915.

Un conseil de guerre spécial à Tinfronce

Pendant que M... est détenu au poste de police, le Lieutenant-Colonel Léon LANÇON¹⁹, commandant la 5^{ème} Brigade de Chasseurs, dont font partie les 22^{ème} et 23^{ème} BCA, met en route une procédure judiciaire. Il veut rendre rapidement la justice et organiser un procès dans les plus brefs délais. M... est directement mis en jugement suite à la plainte déposée le matin même par le Capitaine BRIGNOLI pour désertion et suite au rapport du Lieutenant LE BOT qui signale un meurtre. LANÇON connaît le droit et invoque l'article 156 du Code de justice militaire (traduction directe, sans instruction, devant un conseil de guerre) et le décret du 6 septembre 1914 pour traduire M... devant un **conseil de guerre spécial**, créé pour la circonstance. Ce conseil de guerre « spécial » peut siéger légalement car il y a eu flagrant délit « sur la ligne de feu ». Selon l'Ordre de la Brigade N° 9 paru en fin d'après-midi, le conseil de guerre spécial se réunira le 21 octobre à 23h dans le bureau d'État-Major de la dite brigade. Les membres du conseil de guerre spécial n'ont que quelques heures pour réunir les pièces réglementaires qui doivent constituer le dossier de procédure. Qui sont ces membres ?



Ci-contre : Lieutenant-Colonel Léon LANÇON, commandant la 5^{ème} Brigade de Chasseurs, qui met en place le CGS de M... à Tinfronce, dans son PC. Source: Site Alpsins.fr

¹⁷ DINTILHAC J., *Essai sur le fonctionnement de la justice militaire en période de guerre civile ou étrangère*, thèse pour le doctorat en Droit, faculté de Droit de l'Université de Lyon, 1929, p. 71.

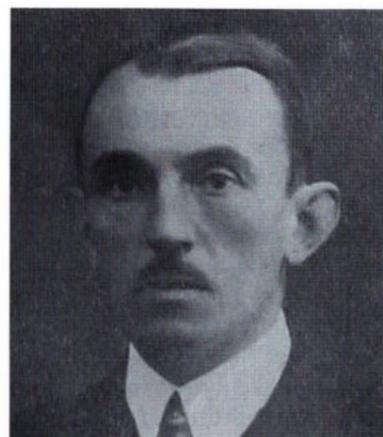
¹⁸ Sur la mise en place des conseils de guerre spéciaux, voir Général André BACH, *Fusillés pour l'exemple 1914-1915*, Tallandier, Paris, 2003, p.254-259.

¹⁹ Léon Jules LANÇON (1869-1924). Ce Lyonnais, Saint-Cyrien, dirige le 6^{ème} BCA en 1914, avant de prendre le commandement d'un groupe de BCA dans les Vosges, puis celui de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs en août 1915. Entre dans Colmar en novembre 1918 à la tête de l'infanterie de la 162^{ème} DI. Général en 1923.

Le conseil de guerre spécial est constitué de membres nommés d'office par l'autorité qui met en jugement, en l'occurrence le Lieutenant-Colonel LANÇON. Il se compose tout d'abord d'un président, en la personne du Commandant Narcisse CHARTIER²⁰, chef du 7^{ème} Bataillon du 43^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale (RIT). Les compagnies de ce bataillon sont réparties depuis de mars de part et d'autre de la Tête des Faux. Le PC de CHARTIER se situe à la Petite Ferme, à moins de 3 Km au Nord et en contre-bas de Tinfronce. Il n'aura aucun mal à rejoindre rapidement le lieu du conseil de guerre.



Commandant
Narcisse
CHARTIER



Capitaine
Charles
LECOQ

Le président CHARTIER est entouré par deux juges, le Capitaine Charles LECOQ²¹ de l'État-Major de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs et le Sergent Henri CALVET du 63^{ème} BCA, car l'un des juges doit obligatoirement être un sous-officier. Le 63^{ème} BCA est une unité voisine qui vient de quitter le secteur de la Tête des Faux pour tenir les lignes devant le col du Bonhomme. CALVET a-t-il été choisi en raison de compétences particulières dans le domaine juridique ?

Ensuite, le Capitaine Henri CHAVANE de DALMASSY, appartenant lui aussi à l'État-Major de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs, remplira les fonctions de commissaire du Gouvernement et de rapporteur. Enfin, le Sergent-fourrier Hippolyte ROBINI, de la 2^{ème} Compagnie de Mitrailleuses de la Brigade, sera le greffier de ce conseil. Un fourrier s'occupe du matériel de sa compagnie, il a l'habitude de manipuler des pièces comptables.

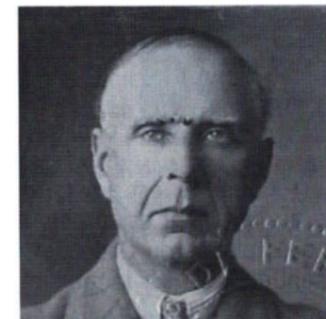
Pressé par le temps, LANÇON a donc fait appel à ses proches collaborateurs de l'État-Major et à des militaires déjà présent sur le camp de Tinfronce. Aucun n'est un magistrat professionnel et ils ne semblent pas être familier des sciences juridiques. Cela a-t-il eu une influence sur l'issue du procès ? **On peut donc se demander dans quelle mesure cette méconnaissance de la procédure, des lois et de la pratique juridique ont eu une influence sur l'issue du procès.**

²⁰ Narcisse CHARTIER. Ce Meusien, né en 1860, engagé volontaire, a fait une partie de sa carrière en Afrique du Nord et au Tonkin, principalement dans la Légion Étrangère. Retraité en juin 1914, rappelé en août à la tête d'un bataillon du 43^{ème} RIT. Remis à la disposition du ministre en 1917, avant de prendre le commandement du secteur de Tataouine, dans le sud tunisien.

Ses supérieurs signalent sa « droiture, sa conscience, son esprit d'équité » et déplorent même qu'il est « trop bon avec ses inférieurs ». Ces traits de caractère ont-ils influencé Lançon pour le choix d'un président de conseil de guerre « impartial » ?

²¹ Charles LECOQ (1879-1940). Officier de cavalerie. Demande à passer dans l'infanterie fin 1914. Affecté à l'état-major de la 2^{ème} puis de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs en Alsace en août 1915. A-t-il incité son camarade à demander un poste dans les chasseurs ? Le juge et le commissaire-rapporteur se connaissaient donc depuis longtemps. Lecoq est blessé à la jambe droite par éclat d'obus en accompagnant un coup de main sur le Calvaire du Bonhomme le 6 juillet 1916. Créateur de l'École de cavalerie du Brésil (1923-1926). Colonel en 1940, il commande un Groupe de Reconnaissance lorsqu'il est capturé à Dunkerque. Décédé brusquement à l'Oflag IV D en juillet 1940.

L'étape suivante est l'audition de l'accusé par le commissaire-rapporteur. M... est extrait du poste de police et conduit dans la salle des rapports de la brigade pour interrogatoire. Le rôle du commissaire-rapporteur est capital dans cette justice militaire et mérite d'être présenté. En effet, il est à la fois « un rapporteur faisant office de juge d'instruction et un commissaire du Gouvernement pour remplir le rôle de procureur de la République. » Il dirige l'instruction et soutient l'accusation en tant que ministère public ! « Il possède donc, de par la loi, de pouvoirs exceptionnels et redoutables. »²² Le commissaire-rapporteur devrait être un spécialiste en droit judiciaire, mais le Capitaine Henri CHAVANE de DALMASSY l'était-il ? Au vu de sa biographie, on peut en douter²³. De plus, sa nomination, comme celle des autres membres du conseil de guerre spécial, ne doit pas l'empêcher de poursuivre son travail dans son emploi d'origine. Ce conseil constitue une charge supplémentaire mais provisoire pour ses membres.



Henri CHAVANE de DALMASSY
en 1940.

Afin de pouvoir interroger M..., le Capitaine CHAVANE de DALMASSY possède également les pouvoirs d'officier de police judiciaire, délégués par le Lieutenant-Colonel LANÇON. Il est assisté dans sa démarche par le Sergent-fourrier ROBINI, faisant fonction de greffier, qui « a préalablement fait le serment de bien et fidèlement remplir les dites fonctions »²⁴.

Durant l'interrogatoire, M... reconnaît les faits et répond aux questions du commissaire-rapporteur :

« **Avez-vous l'intention de désertier à l'ennemi ? Réponse : Oui** »

« **Avez-vous quelques explications à fournir ? Réponse : Aucune** »²⁵

Sur le procès-verbal rédigé par ROBINI, la signature de M... apparaît comme hésitante. Est-ce la crainte du conseil de guerre qui le fait trembler ou M... a-t-il de réelles difficultés concernant le passage à l'écrit ?

Car M... apprend qu'il doit comparaître le soir même devant cette cour de justice. Le greffier ROBINI lui remet une notification de mise en jugement avec laquelle figure une liste de sept témoins à entendre. Ces pièces sont laissées entre les mains de M... qui est ramené au poste de police. Vient-il de comprendre la gravité de la situation ?

Le chasseur M... n'a pas fait choix d'un défenseur, il ignore peut-être ce droit et ne connaît pas d'avocat. Afin de faire respecter les droits de l'accusé, le président CHARTIER désigne le Capitaine Auguste Marcellin AGLIANY²⁶ comme défenseur de M...

²² CALLABRE Didier, VAUCLAIR Gilles, *Le fusillé innocent. La réhabilitation de l'artilleur Eugène Bourret 1914-1917*, Paris, 2008, p.75-77.

²³ Henri CHAVANE de DALMASSY (1881-1948), fils d'officier, originaire de Normandie, camarade de promotion de LECOQ à St Cyr, qu'il retrouve ensuite dans un régiment. Il fait carrière dans la cavalerie lourde (dragons et cuirassiers) jusqu'en 1915, où il passe dans le service d'état-major pour raison de santé. Affecté à l'état-major de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs en août 1915, puis dans diverses formations jusqu'à l'armistice. Professeur à l'école d'état-major du Brésil (1919-1923). Colonel, il commande un régiment de dragons portés en 1940.

²⁴ SHD, Justice militaire, conseils de guerre spéciaux, procès-verbal de déclaration de M... devant l'Officier de police judiciaire, 21 octobre 1915.

²⁵ Idem

²⁶ Auguste Marcellin AGLIANY (1881-1966). Né à Gênes, Saint-Cyrien, fait campagne au Maroc puis est grièvement blessé au pied avec le 67^{ème} BCA en septembre 1914. Affecté à la 1^{ère} Compagnie de Mitrailleuses de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs en juillet 1915, alors qu'il marchait encore difficilement. Breveté de l'École Supérieure de Guerre, général, il commande une division en 1940. Bachelier ès Lettres et Mathématiques, ses supérieurs notent

AGLIANY commande la 1^{ère} Compagnie de Mitrailleuses de la brigade qui est aussi présente à Tinfronce. Mais lorsque l'on lit les documents relatifs à cette affaire, on se rend compte que rien ne prouve qu'AGLIANY ne se soit entretenu avec son « client ». Tandis que la soirée se passe, AGLIANY a-t-il eu le temps de s'entretenir avec son client ? A-t-il eu le temps de se renseigner sur la procédure et son rôle d'avocat ? A-t-il également eu le temps de bien préparer sa défense ? On peut en douter, car l'audience débuta à 23h précises, soit quelques heures à peine après l'arrestation de M...

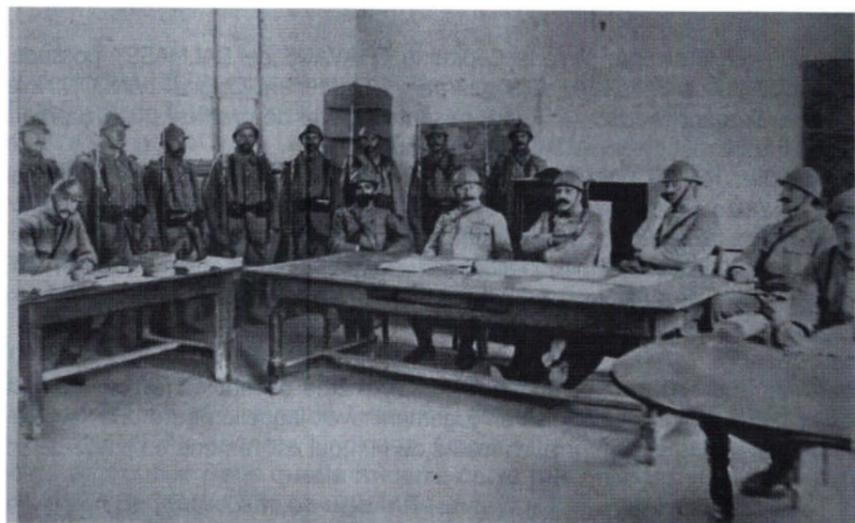


Le Capitaine
Auguste Marcellin AGLIANY

L'audience

Le conseil de guerre spécial de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs s'ouvre ainsi à 23h dans le bureau d'État-Major de Tinfronce. La séance est publique. Nous ignorons si des camarades de la compagnie de M... ou d'autres soldats présents au camp de Tinfronce ont assisté au procès.

Toujours est-il que M... est amené devant ses juges encadrés par des gardes en armes, probablement baïonnette au canon. Il est accompagné de son défenseur et ses mains sont libres de fers. Dans la salle, des exemplaires du Code de Justice militaire, du Code d'Instruction criminelle et du Code Pénal ordinaire sont déposés sur la table des juges.



Ici, la photo d'un conseil de guerre "ordinaire" donc à 5 membres, et non pas 3 comme dans un CG spécial. Photo prise en Argonne en 1916.
Roland DORGELÈS, *Bleu-horizon, pages de la Grande Guerre*, Paris, 1949, p. 41

Après vérification de son identité, l'accusé est interrogé par le président, le Commandant CHARTIER. M... expose avec calme et en détails les circonstances dans lesquelles se sont produits les faits qui l'amènent devant le conseil de guerre. Il renouvelle les aveux faits au commissaire-rapporteur. Puis on procède aux dépositions des témoins, dans l'ordre de la liste de citation.

Les trois premiers sont des témoins de la disparition de M... entre Tinfronce et les chantiers des Immerlins, le matin même. Il s'agit de militaires de la 3^{ème} Compagnie du 22^{ème} BCA, le Sergent Marcel

son « caractère calme et son esprit réfléchi et très consciencieux ». Ces qualités ont-elles pesé dans le choix d'un avocat en conseil de guerre ?

ROSSET, le Caporal François PETTEX²⁷ et le chasseur Pierre CROCHAT. Les trois dépositions sont absolument concordantes.

Les quatre suivants sont des témoins et des acteurs de l'arrestation de M..., tous appartiennent à la 3^{ème} Compagnie du 23^{ème} BCA et ont quitté inopinément leurs positions du secteur de Noirrupt pour venir témoigner sur ordre à Tinfronce. A commencé par l'Adjudant Fernand MASSEBOEUF²⁸, qui se trouvait avec le Lieutenant LE BOT quand il a rencontré M... sur le chemin Creux d'Argent-Ferme Cyrille et lui a demandé ce qu'il faisait là. MASSEBOEUF était également avec LE BOT lorsqu'ils se sont trouvés en présence du cadavre du chasseur SCHLIER. Il affirme que M... s'était dissimulé dans un trou après le crime. L'accusé, qui n'avait rien dit jusqu'à présent, proteste et prétend le contraire. Vient ensuite la déposition du Sergent Albert PUJOT, en tout point semblable à celle de MASSEBOEUF. Là aussi, protestation et déni de l'accusé.

Puis c'est au tour du chasseur Léon ESTIENNE de se présenter à la barre : il a directement arrêté M... qui se cachait de son mieux dans un trou, lui enjoignant de lever les mains. M... n'a pas obtempéré, et ESTIENNE l'a saisi à la gorge pour le faire sortir de son trou. L'accusé proteste et prétend n'avoir pas reçu cette injonction et n'avoir pas levé les mains. En dernier lieu, le chasseur brancardier Benoît DURAND est le premier à avoir entendu le coup de fusil et le cri du chasseur SCHLIER, il a indiqué au Lieutenant LE BOT la direction d'où venait le cri. Dans l'ensemble, les dépositions des témoins n'ont provoqué de la part de M... que des protestations se rapportant à des détails, mais rien sur le fond.²⁹

Le commissaire-rapporteur CHAVANE de DALMASSY entame maintenant son réquisitoire. Il s'appuie sur les aveux de l'accusé et sur les comptes rendus des différents protagonistes. Selon le Capitaine BRIGNOLI, commandant la compagnie de l'accusé, M... est un « sujet peu recommandable, peu discipliné, très jeune de caractère, doté d'une mauvaise mentalité ». Le capitaine ajoute qu'il « a donné des signes d'inconscience que l'on attribuait à sa jeunesse » (il n'a pas 19 ans) et « qu'il avait l'habitude lorsqu'on lui faisait des observations, de raisonner et de murmurer ». Pour BRIGNOLI, M... « ne se rendait pas compte qu'il était soldat ». Bref, ses chefs dépeignent déjà M... comme un « mauvais soldat » avant son crime...

Le compte-rendu du Lieutenant LE BOT sur la recherche et la capture de M... et celui du Médecin auxiliaire BOITEUX sur les circonstances de la mort de SCHLIER sont tout aussi accablants. CHAVANE de DALMASSY précise qu'il y a eu flagrant délit et conclut son réquisitoire en demandant la peine prévue en ce cas-là par le Code de justice militaire : la **peine de mort**.

C'est au tour du défenseur, le Capitaine AGLIANY, de prendre la parole. Il a certainement du mal à trouver des arguments, tant les charges qui pèsent contre M... sont lourdes et les preuves de culpabilité sont nombreuses. A-t-il signalé dans sa plaidoirie que les pièces matricules de M... ne sont pas encore parvenues à son BCA et que le passé judiciaire de l'accusé demeure inconnu ? A-t-il demandé les circonstances atténuantes, en raison du jeune âge et du manque de maturité de son client ? Le président demande à l'accusé s'il n'a rien à ajouter à sa défense, puis il clôture les débats. A ce stade de l'audience, M... escorté par ses gardiens doit quitter la salle pour se rendre dans un autre local, car **c'est l'heure du jugement, qui n'est pas rendu en présence de l'accusé**³⁰.

Les trois juges délibèrent à huis clos puis le président du conseil de guerre spécial, le Commandant CHARTIER, donne une lecture publique du jugement, qui se fait toujours « au nom du Peuple français ». Les juges ont eu à répondre à quatre questions :

²⁷ Le Caporal Pierre François PETTEX était probablement le chef d'escouade chargé de surveiller M... Né le 16 avril 1884 à Flumet en Savoie, ce réserviste n'a pas survécu au conflit, il a trouvé la mort au Linge le 16 mars 1916. (Site Mémoire des Hommes)

²⁸ Fernand MASSEBOEUF, né en 1892 dans le Gard. Soldat appelé au 23^{ème} BCA en 1913. Gravit tous les échelons de caporal à adjudant-chef. Se distingue particulièrement au Reichackerkopf en 1915. Nommé officier en 1916, il commande une compagnie de chasseurs alpins en 1918. Participe à la campagne de 1939-1940 en tant que capitaine de réserve.

²⁹ SHD, Justice militaire, conseils de guerre spéciaux, notes d'audience du Sergent Robini du 21 octobre 1915.

³⁰ Idem à note 17

- 1) L'accusé est-il coupable d'avoir abandonné son poste ? (art. 213 du Code de Justice militaire)
- 2) Le dit abandon de poste a-t-il eu lieu en présence de l'ennemi ?
- 3) L'accusé s'est-il rendu coupable de violence à main armée envers une sentinelle ? (art. 220 du Code de Justice militaire)
- 4) Ces violences ont-elles entraîné la mort ?

Les avis sont recueilli séparément, en commençant par le grade inférieur, celui du Sergent CALVET, puis celui du Capitaine LECOQ et enfin celui du Commandant CHARTIER, car le président doit émettre son opinion le dernier..

Le conseil de guerre déclare : « **Oui, l'accusé est coupable, à l'unanimité, des quatre griefs qui lui sont reprochés** »

Le président lit à voix haute les textes de loi, les articles 213 et 220 du Code de Justice militaire, et **condamne** le soldat M... à la peine prévue par ces articles : **la peine de mort**. CHARTIER ordonne immédiatement au commissaire-rapporteur de faire lecture du présent jugement au condamné. Le président, les deux autres juges et le greffier signent le jugement puis se retirent, la séance est levée. Elle a duré près de 3 heures³¹.

C'est à 2h du matin, le 22 octobre 1915, que le Capitaine CHAVANE de DALMASSY, toujours accompagné du greffier ROBINI, apprend la triste nouvelle à M..., détenu dans un local voisin. L'instant est solennel, les soldats de garde sont au garde-à-vous et en armes, quand le commissaire-rapporteur déclare la sentence, en se basant sur les textes de loi. Quelle a été la réaction de M... ? A-t-il eu immédiatement conscience de la gravité de la situation, sachant qu'il n'y a aucun recours possible ? Est-il sorti de son mutisme ? Il entend que la peine capitale sera exécutée sans délai, dans quelques heures, à 7h30...

L'exécution

Un individu condamné à mort par un conseil de guerre est fusillé (art.187 du Code de Justice militaire).

Comme il ne s'agit pas d'une exécution sommaire, une exécution se fait selon un rituel, organisé par un texte invoqué par le Lieutenant-Colonel LANÇON, le Règlement sur le Service de Place du 7 octobre 1909. Les militaires présents dans le Camp de Tinfronce n'ont que 5h pour organiser cette « cérémonie », et sa préparation incombe particulièrement au commandant du camp, qui fait fonction de major de garnison : le Capitaine Claude Louis BARDOUX³². Cet officier dirige la 3^{ème} Compagnie du 59^{ème} RIT qui constitue la garnison permanente du camp depuis la fin du mois d'août.

À l'issue du procès, LANÇON signe l'ordre d'exécution qui stipule quelles unités doivent être présentes à ce moment-là.

M... est extrait au petit jour du local pénitencier et amené sur le lieu d'exécution, situé sur les abords du camp, par un fort détachement de 50 hommes. À son arrivée, à 7h30, les troupes rassemblées par le Capitaine BARDOUX mettent l'arme sur l'épaule. Il s'agit des unités qui séjournaient au camp de Tinfronce, à savoir la 2^{ème} Compagnie de Mitrailleuses de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs, une section de réserve de la 1^{ère} Compagnie de Mitrailleuses de la même brigade et de la 3^{ème} Compagnie du 22^{ème} BCA, celle de M..., qui se tient réglementairement à droite du lieu d'exécution. Car c'est le corps auquel appartient le condamné qui doit assurer l'exécution...

³¹ SHD, Justice militaire, conseils de guerre spéciaux, jugement du conseil de guerre spécial de la 5^{ème} Brigade de Chasseurs, 22 octobre 1915.

³² Claude Louis BARDOUX (1860-1917). Né à Dijon, officier de réserve. Rappelé par la mobilisation à la tête d'une compagnie du 59^{ème} RIT qui tient différents secteurs dans la vallée de la Weiss en 1915-1916. Renvoyé au dépôt contre sa volonté en mai 1916 par une commission médicale qui le juge « extrêmement fatigué, usé même ». Chargé de la surveillance des postes de DCA, il décède à l'hôpital de Chalon sur Saône en mai 1917. Ses supérieurs relèvent qu'il « commande sa compagnie avec une très grande sollicitude et s'occupe beaucoup du bien-être de ses hommes ». Pour l'anecdote, atteint de crises d'entérite, Bardoux pense que celles-ci sont provoquées par l'absorption de conserves de mauvaise qualité à Tinfronce...

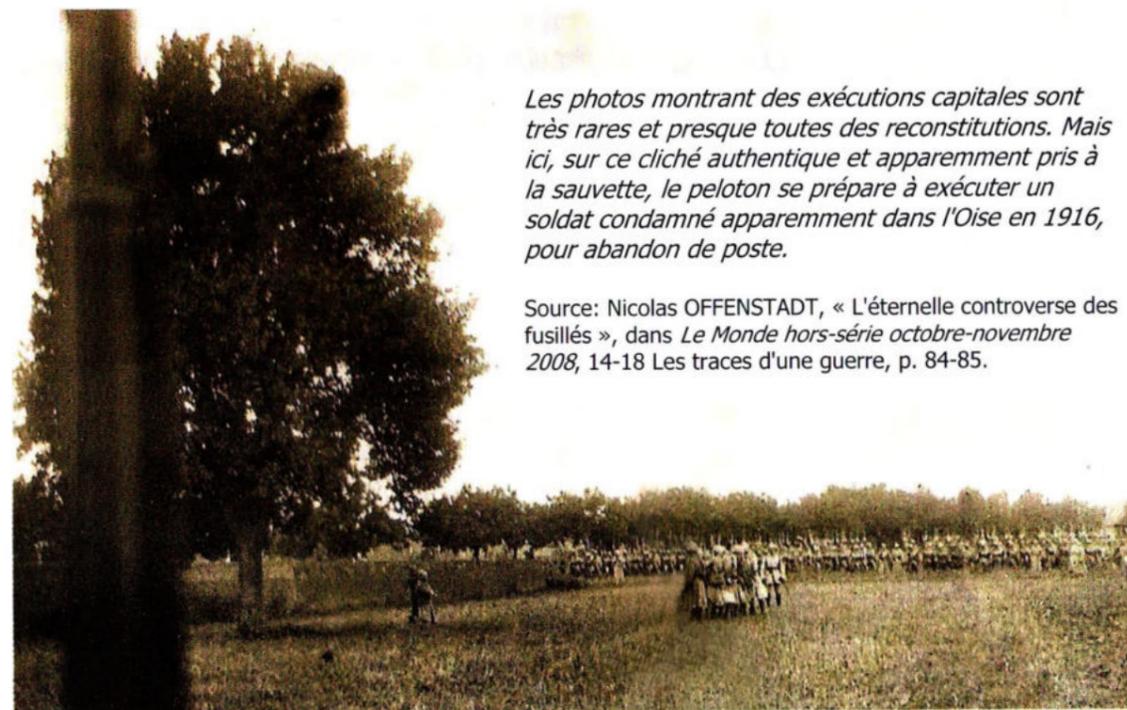
Pour former le peloton d'exécution, le Capitaine BARDOUX a fait commander à la 3^{ème} Compagnie de chasseurs un adjudant, quatre sergents, quatre caporaux et quatre soldats parmi les plus anciens. L'adjudant a fait charger les armes et placer ses 12 soldats avant l'arrivée du supplicié. À noter qu'un des fusils est chargé à blanc et choisi par un des douze soldats, afin de donner l'illusion à chacun qu'il n'est pas à l'origine du décès et les préserver du sentiment de culpabilité ou de péché qui pourrait naître de l'ordre qu'ils auraient reçu, une fois exécuté.

Le Commandant CHARTIER a désigné le Sergent CALVET, juge au conseil de guerre spécial, pour assister à l'exécution car un des trois juges doit être présent. C'est au greffier, le Sergent-fourrier ROBINI, de donner lecture du jugement à M... Curieusement, aucun officier n'est commandé pour cette tâche qui semble être une « corvée ».

M... a à peine le temps d'entendre les paroles de ROBINI qu'un autre sergent et un autre soldat désignés de sa compagnie lui bandent les yeux et le font mettre à genou. A-t-il été attaché à un poteau ? S'est-il débattu, a-t-il hurlé ? Nous l'ignorons...

Devant lui, le piquet d'exécution disposé sur deux rangs de six, peut-être formé par ses camarades, est prêt. Il s'est approché à 6 mètres du condamné. L'adjudant, placé réglementairement à 4 pas à droite et à 2 pas en avant du piquet, lève son sabre. A ce signal, les 12 chasseurs mettent en joue et visent la poitrine de M... L'adjudant commande « Feu ! ». La salve retentit. M... « est tombé mort »³³. Pour s'en assurer, le 5^{ème} sergent, qui lui avait bandé les yeux, lui donne le coup de grâce avec un revolver dont le canon est placé juste au-dessus de l'oreille et à 5cm du crâne.³⁴ Le Médecin-major commis à cet effet constate le décès. Il est 8h, le vendredi 22 octobre 1915.

Les troupes défilent devant le corps puis regagnent leurs emplacements initiaux.



Les photos montrant des exécutions capitales sont très rares et presque toutes des reconstitutions. Mais ici, sur ce cliché authentique et apparemment pris à la sauvette, le peloton se prépare à exécuter un soldat condamné apparemment dans l'Oise en 1916, pour abandon de poste.

Source: Nicolas OFFENSTADT, « L'éternelle controverse des fusillés », dans *Le Monde hors-série octobre-novembre 2008*, 14-18 Les traces d'une guerre, p. 84-85.

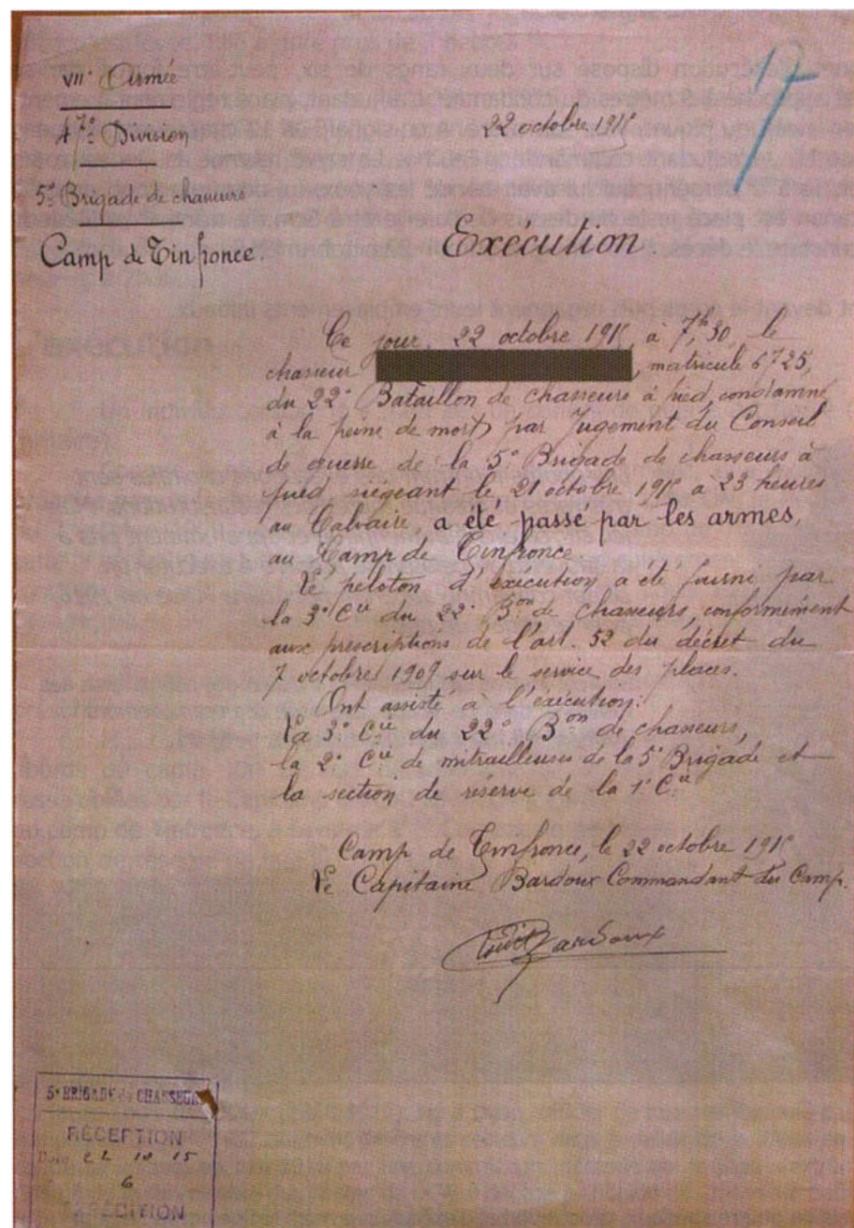
³³ SHD, Justice militaire, conseils de guerre spéciaux, procès-verbal d'exécution à mort rédigé par le Sergent Robini., 22 octobre 1915.

³⁴ La procédure d'exécution est décrite dans l'article 52 du décret du 7 octobre 1909 portant sur le Service de Place.



Les troupes défilent devant le cadavre après l'exécution.
Source: Nicolas OFFENSTADT, ouvrage cité.

Le Sergent-fourrier ROBINI rédige son procès-verbal d' « exécution à mort » pour la 5^{ème} Brigade de Chasseurs et le Capitaine BARDOUX réalise le sien pour être affiché dans le camp de Tinfronce.



Compte-rendu d'exécution tiré du dossier du soldat M...

SHD, Justice militaire, conseils de guerre spéciaux.

Vertu pédagogique... Sans être faite « pour l'exemple », cette exécution doit en être un. LANÇON informe également sa hiérarchie: il communique un rapport sur l'affaire au Général de POUYDRAGUIN, commandant la 47^{ème} DI et un autre au Ministère de la Guerre.

La sépulture de M...

Quant au corps de M..., le Capitaine BARDOUX a dû prendre les mesures nécessaires pour l'inhumer. Il l'a fait transporter au cimetière du Carrefour Duchêne, et enterré à l'écart des autres soldats, sans cérémonie comme il était la coutume en cas de mort infâmante.. Cette tombe est placée perpendiculairement par rapport à toutes les autres du cimetière, c'est la marque de l'infamie imposée par la justice militaire à François M... qui frappe encore près d'un siècle après l'esprit du visiteur.

EN CONCLUSION...

En conclusion, plusieurs remarques et questions peuvent être soulevés pour comprendre la complexité de l'affaire François M...

Dans un premier temps, il faut remarquer que dans le registre d'état-civil de la commune de Saint-Jal, l'acte de décès de M... n'est enregistré que le 6 décembre 1918 ! Il porte la mention « décédé au camp de Tinfronce », sans autre précision.

On peut donc se demander légitimement à quelle date la famille de François M... a été prévenue du décès de leur fils. Dès 1915 ? En 1918 ? D'ailleurs, a-t-elle jamais connu la vérité sur les circonstances de la mort de M. qui posaient problème ?

Dans un second temps, il faut se souvenir que M... ne fait pas partie des soldats condamnés à mort « pour l'exemple ». Il a tué sous l'action combinée de la peur et d'une pression très forte. Toutefois, même si les contraintes de la guerre peuvent expliquer son attitude et son geste, sont-elles pour autant des circonstances atténuantes dans un contexte où successivement 8 millions d'hommes ont fait, eux aussi arrachés à leur quotidien de civils, leur devoir de citoyen en participant « pour les uns avec détermination, pour les autres avec résignation »³⁵ à une guerre ?

Était-il nécessaire que M... tire sur un de ses camarades ? A-t-il eu conscience de son acte ou cela fut-il un moment de folie passagère ? Était-ce une fuite en avant ? La peur du Conseil de Guerre ?

Enfin, si l'on considère le conseil de guerre spécial qui s'est tenu, a-t-il agi plutôt d'une manière expéditive alors que ses membres ne faisaient que suivre les prescriptions du règlement ? En envoyant au peloton d'exécution le chasseur M..., a-t-il été répressif ou simplement l'instrument de la justice ? Qu'aurait encouru M... devant une cour d'assises dans la vie civile ?

Il est certain que la suppression des conseils de guerre SPÉCIAUX par la loi du 27 avril 1916 consécutive aux pressions des parlementaires menés par le député Paul Meunier et dénonçant les abus de ces cours prouve que ces tribunaux avaient eu en 1914-1915 la main vraiment lourde. Un bon nombre des soldats-citoyens condamnés avaient été victimes d'injustices flagrantes, et parmi elles surtout celles des morts « pour l'exemple », commises par ces instances. Mais, à côté de ces cas d'injustices, il y eut aussi des délinquants et des défaillants qui se sont opposés à toute autorité militaire et ont refusé d'obéir. M... semble, par son geste grave commis sûrement de manière désespérée mais après toute une série de manquements à la discipline, devoir être placé dans cette catégorie.

Et, pour finir, nous pourrions citer cette phrase du Général Bach : Pendant la Première Guerre mondiale, « l'ensemble de la société masculine sous l'uniforme s'était transmué en une société ayant ses escrocs, ses proxénètes, ses révoltés. Une justice devait passer face à ces comportements inadmissibles, des crimes qui, en temps de paix, menaient alors leurs auteurs à la guillotine. Une partie des 550 soldats français exécutés l'a été dans ces conditions. On ne peut pas s'attendrir sur eux »³⁶.

³⁵ P.589, Général André BACH, *Fusillés pour l'exemple 1914-1915*, Tallandier, 2003

³⁶ P.589, Général André Bach, op.cit.

BIBLIOGRAPHIE

BACH André, Général, *Fusillés pour l'exemple 1914-1915*, Tallandier, Paris, 2003.
 CALLABRE Didier, VAUCLAIR Gilles, *Le fusillé innocent. La réhabilitation de l'artilleur Eugène Bourret 1914-1917*, Paris, 2008.
 DINTILHAC J., *Essai sur le fonctionnement de la justice militaire en période de guerre civile ou étrangère*, thèse de doctorat en Droit, faculté de Droit de l'Université de Lyon, 1929.
Tableau d'Honneur de la Grande Guerre, GERCO, Archives et Culture, Paris, 2000.

Pour mémoire, un article précurseur sur la question des fusillés dans les Vosges :
 FOMBARON Jean-Claude, Les fusillés pour l'exemple de 1914 dans la région de Saint-Dié, dans *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 1988.

Service Historique de la Défense – Château de Vincennes

Justice militaire- Conseils de Guerre
 Journaux de Marche et d'Opérations (JMO) des unités citées
 Dossiers personnels des officiers cités

Archives départementales de Corrèze à Tulle

Registres matricules

Mairie de Saint-Jal (Corrèze) : État civil

Sites internet

Un site personnel consacré aux Chasseurs alpins : www.Alpins.fr
 Archives Départementales du Territoire de Belfort : <http://www.archives.cg90.fr/>
 Site Mémoire des Hommes : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>



Cérémonie au Cimetière Duchesne – 5 septembre 2004

LE TÉLÉPHÉRIQUE DE LA TÊTE DES FAUX

Émile CLAUDEPIERRE et Gilbert MICHEL

Témoignage recueilli vers 1980, auprès de **Paul CONREAUX** du Beauregard, 10 ans en 1916, réfugié avec sa famille à Lapoutroie, car le Beauregard était en 1ère ligne.



Gare de départ du téléphérique près de l'église de Lapoutroie

« **Le grand téléphérique** démarrait devant l'ancienne église de Lapoutroie. Il comprenait deux stations intermédiaires : la première aux Mérelles, et l'autre au bord du chemin vers le Surcenord, à proximité de la petite chapelle (ruines encore existantes de nos jours). Il aboutissait à la grande gare, à environ 150 mètres en contrebas de la Roche du Corbeau. De là, sur 1100 mètres jusqu'à la dernière station, le transport était souterrain dans une tranchée recouverte de tôles et de camouflage. À la station des Mérelles, il y avait une grande salle où il n'y avait que des batteries chargées pour suppléer à une panne de courant.

Quant au deuxième téléphérique qui descendait jusqu'à l'Étang du Devin, Paul n'en a pas eu connaissance, mais il y avait une conduite pour amener l'eau depuis les pompes qui étaient installées dans le blockhaus de l'Étang près de la route. À la tête des Faux, il y avait plusieurs réservoirs rectangulaires en acier. À l'Étang, il y avait encore les cuisines et une grande machine à concasser les pierres à destinées à faire la route qui venait de Lapoutroie.

Pour ce qui est du **petit cimetière** situé à proximité du chemin qui monte au Gazon Quéda et de l'actuelle auberge de l'étang du Devin, il y avait à cet endroit une très grande et belle chapelle (qui n'existe plus de nos jours) qui a été construite en bois et préfabriquée par la grande menuiserie qui se trouvait à l'ancienne perception de Lapoutroie.

La petite chapelle du chemin du Surcenord avait certainement été construite par les premières lignes.



Chapelle se trouvant derrière la maison de l'Étang du Devin

Quant au front qui existait entre la Tête des Faux et Le Linge, il descendait par Surcenord, Hachegoutte, Beauregard, Sapin brûlé, Bermont, Rain des Côtes, St Genest (Sacré Cœur), Le Lait, Le Faing, Vers Pairis et Mossure. De nombreux blockhaus et souterrains existent encore le long des première et deuxième lignes.

L'amoncellement de pierres qui se trouve situé sur le versant à droite de l'Étang à la Tête des Faux, serait les restes d'un grand dépôt de munitions. Après l'Armistice, un civil a pris l'initiative de le faire sauter. Ce civil descendait en courant vers les Mérelles en criant : « Sauve qui peut, la Tête des Faux va sauter ! »

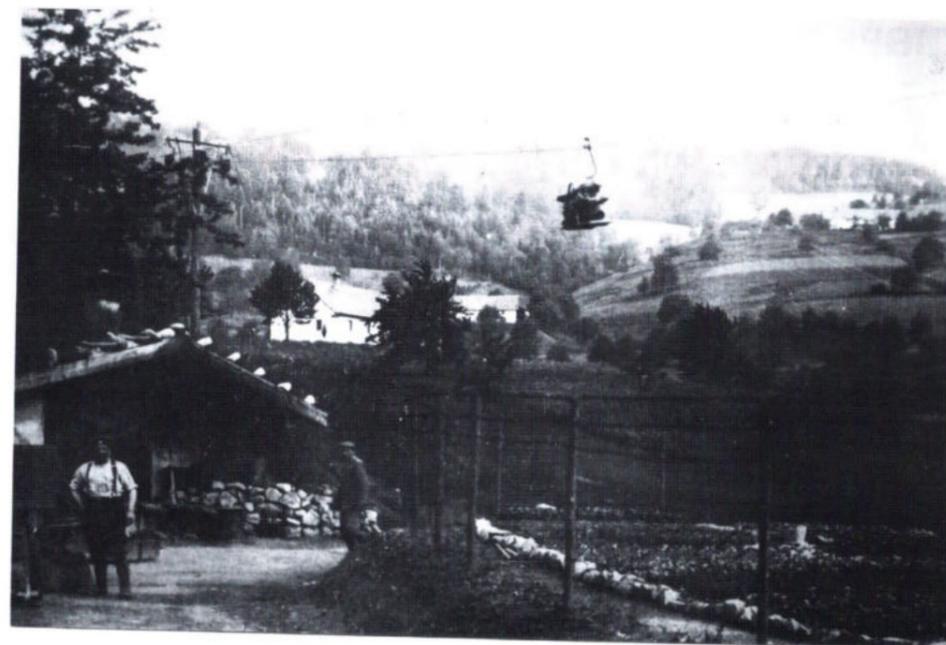
En effet, il y a eu une explosion, forte comme un tremblement de terre. Cette explosion pourrait être à l'origine de l'éboulement du souterrain qui descend en forte pente en direction du dépôt.

Quelques anecdotes

À la cime de la Tête des Faux où les lignes étaient très rapprochées en 1915, lors d'un moment de répit, les soldats français avaient posé entre les lignes un mulet crevé et une botte de paille portant cette inscription : « Quand ce mulet aura mangé la botte de foin, vous aurez la Tête des Faux ». Il y a aussi eu des échanges de pain blanc et de cigares emprisonnés dans des boules de neige jetées d'un camp à l'autre.

Un épisode dramatique s'est passé à la Chapelle St Genest. Deux soldats ennemis se sont transpercés mutuellement à la baïonnette et sont morts côte à côte adossés au mur de la chapelle. »

Ayant passé toute ma jeunesse à Bermont, je suis en mesure de faire découvrir aux éventuels historiens intéressés tous les blockhaus du secteur avec dates et inscriptions.



Forge qui se trouvait près de l'église.



Bombardement de l'écurie se trouvant derrière l'école de Lapoutroie, le 14 juillet 1916 ou 1917
Les soldats semblent débiter des carcasses de chevaux tués.

SOIRÉE THÉÂTRALE AU CERCLE D'ORBÉY EN 1936

Pierre BEDEZ

Le Cercle Saint Sébastien d'Orbey pratiquait de nombreuses activités. Pour entretenir leur camaraderie, les jeunes membres organisaient des soirées théâtrales. Le bénéfice de ces séances leur permettait de remplir leur caisse pour financer leurs sorties.

Sur cette photo de 1936, on reconnaît, de gauche à droite, en tenue quasi complète de l'armée française, dans un impeccable garde-à-vous :

Louis ANCEL (*Jean Idoux*) cordonnier
Abel BEDEZ
Camille BEDEZ, le porte-drapeau
Ernest CLÉMENT (« le gros Nénesse »)
Marcel HENRY (menuisier)



Le décor évoque un blockhaus (allemand ?) avec les inscriptions :
GOTT STRAFF ENGLAND !! (Que Dieu punisse, châtie l'Angleterre !)
Gott mit uns ! (Dieu avec nous !)

À cette période, étaient :
Président du Cercle : le Docteur R. ADAM
Secrétaire : Camille BEDEZ,
Trésorier : Ernest CLÉMENT

REGARDS SUR L'ACTIVITE VILLAGEOISE DE LAPOUTROIE ET HACHIMETTE ENTRE 1920 ET 1960

Irène MULLER

- I. Les cafés
- II. Les commerces
- III. Les artisans
- IV. Les industries et les entreprises
- V. Les cultivateurs
- VI. Les divers services

Après 1918, les villages du canton doivent réparer les nombreux dommages de la Grande Guerre et redémarrer une activité économique qui deviendra de plus en plus florissante. À cette époque, Lapoutroie dispose de nombreux commerces et plusieurs entrepreneurs et artisans y travaillent. Le grand nombre de cafés ou « bistrots » constituent autant de lieux de convivialité.

Les « cultivateurs » - comme on les nommait - vivent du dur travail de leurs terres et élèvent quelques vaches pour vendre le lait ou pour fabriquer du fromage de Munster. Ils récoltent aussi du blé, du seigle et de l'avoine, ainsi que des pommes de terre. Tous les fermiers sont bouilleurs de cru.

De nombreux villageois travaillent également à la Filature de Lapoutroie, ou à Hachimette à la scierie Antoine ou au tissage Florence-Mieg.

Quelle époque !

I. LES CAFÉS

On a peine à croire aujourd'hui qu'il existait dans les années 1920 autant de cafés dans notre village. Les voici énumérés en partant du haut du village de Lapoutroie :

1. **Café Demoulin-Zehringer (Charles)**, avec une petite épicerie, tenu par la suite par Joseph Olry qui était aussi sabotier. Le dernier tenancier a été Paul Petitgenay, « Paul Ducoq », qui était aussi employé à la mairie.



En face de l'ancienne usine, à droite au premier plan, le Café Zehringer et plus bas, le Café des Vosges

2. **Café « Chez Pascal »**, tenu par Alice Menotti, qui est devenu par la suite « Café des Vosges » tenu par la famille Fréchart.

3. **Café du Raisin « Chez Adrienne », ou Café René Brunis**, avec Pierre Petitdemange qui était aussi tourneur sur bois avec son atelier situé près du presbytère. Le café a été fermé en 1954 au décès du mari.

4. **Café « Au chasseur », dénommé aussi « Chez le Prussien »** : il était tenu d'abord par Lucien Claudepierre, puis par la famille Charles Bronner.



Le Café René Brunis (sur la gauche)



Le Café Au Chasseur



5. **Hôtel de la Poste**, tenu par la famille Frédéric Zimmerlin et en dernier par Émile Parmentier, puis par sa veuve. L'hôtel a été détruit accidentellement par un incendie le 3 janvier 1939. Il n'a pas été reconstruit.



L'Hôtel de la Poste, ancien Relais de Poste



6. **Café de la Couronne**, propriété des époux Aimé Thomann, puis des époux André Bertrand.



Le Café de la Couronne



7. **Café Central** qui a été tenu successivement par Auguste Ancel, par Paul Dumoulin, par André Petitdemange et Lucie Tritschler, par Marcel Hermann qui était secrétaire de mairie, et par François Pierrelveclin.



Le Café Central, situé juste en face de la place de l'église



8. **Café Américain**, tenu par Nicolas Minoux. Il se situait à l'angle de la rue du Général Dufieux et de la rue du Dr. Macker. Il a été détruit par un bombardement au cours de la guerre 1914-18. Il fut alors transféré dans l'immeuble voisin et tenu par Adrien Gaudon, puis par Kerpen (1936) et par Ernest Rousseau. Il a été fermé en 1940 par les Allemands qui y installèrent une école ménagère.



Le Café Américain, détruit pendant la Guerre 1914-18

- 9. **Café Courvoisier**, avec Mlle Anna Courvoisier qui tenait aussi la Régie des Contributions Directes et délivrait les timbres fiscaux pour les bouilleurs de cru. Il a été fermé en 1975.
- 10. **Hôtel-Restaurant X. Schreiber ou « Chez Adèle »**. Il fut repris par la Veuve Émile Parmentier, puis par la famille Baldinger. Actuellement Hôtel-Restaurant du Faudé.

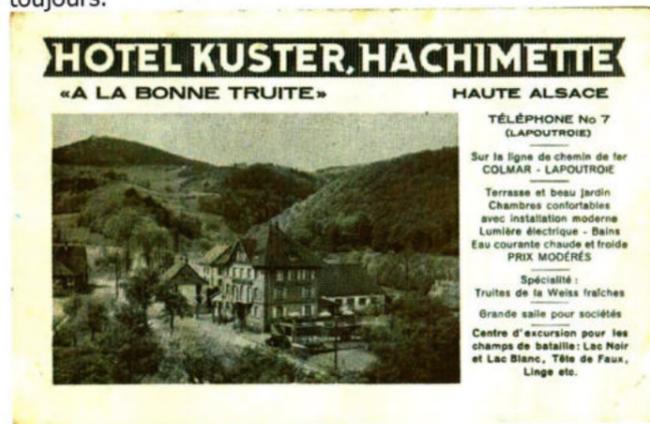


AUX ÉCARTS

- 11. **Café « Au Coq Hardi »**, relais-routier sur la RN 415, tenu jusqu'en 1950 par la famille Joseph Maire, qui était également cultivateur.
- 12. **À Ribeaugoutte** ; café « Chez Félicienne » qui deviendra la ferme-auberge « Au chemin des Romains » tenue jusqu'à sa fermeture par la famille Joseph Garnier.

À HACHIMETTE

- 13. **Hôtel-Restaurant « A la Bonne Truite »**, tenu à cette époque par la famille Kuster. Il existe toujours.



L'Hôtel-Restaurant À La Bonne Truite tenu par Ad. Kuster dans les années Cinquante. Auparavant, il était tenu par G. Goetzmann.

- 14. **Café Voinson**, tenu par Louis Voinson, puis par son fils Charles, puis par Maurice. Il a été fermé en 1965.

Le Café-Boulangerie Louis Voinson de Hachimette. À l'époque, on servait de la bière à la gloriette située sur la gauche.



- 15. **Café des Vosges**, tenu par Roger Bertrand. Fermé depuis plusieurs années.
- 16. **Café « Chez Philomène »**, tenu par la suite par Paul et Eulalie Raffner.

En dehors des fêtes religieuses et des fêtes du village, les jours les plus animés pour les débits de boissons étaient le dimanche, après la messe, et le lundi, jour de livraison des fromages.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les conditions économiques changèrent et les cafés fermeront leurs portes, l'un après l'autre, faute de rendement.

II. LES COMMERCES

Les commerces étaient très nombreux et très variés. On peut ainsi dénombrer :

À LAPOUTROIE (du haut vers le bas du village)

- 1. **Épicerie** Zehringer, tenu par la suite par Joseph Olry, puis par Paul Petitgenay
- 2. **Épicerie** Jeanne Remy
- 3. **Fruits et légumes** Joseph Rossignol
- 4. **Bazar-tabac** Félicien Olry, puis Mme Clerici et son fils Bernard
- 5. **Cycles** Gervais Couty, qui a déménagé plus tard rue de l'Église
- 6. **Épicerie** Antoinette Toranelli « Chez Nénette »
- 7. **Mercerie** Clémentine Bouleau
- 8. **Boulangerie-épicerie** Marcel, puis Fernand Tritschler
- 9. **Boucherie** Charles Bronner et ses fils
- 10. **Boulangerie-épicerie** Armand Georges
- 11. **Magasin** Léon Grivel, puis François Muller (meubles, vêtements, chaussures, literie épicerie)
- 12. **Papeterie** Joseph Meyer, puis les époux Joseph Bôle (Pierre Zimmerlin, avant 1920)



De gauche à droite: la papeterie Meyer, le magasin Grivel, l'Hôtel de la Poste et au fond, le café Au Chasseur.



- 13. **Quincaillerie** Édouard Valentin
- 14. **Boulangerie-épicerie** Joseph Valentin, puis son fils André

15. **Épicerie-légumes** Sadal, gérée par Mme Lantz, puis par Jeannette sa fille

X 16. **Mercerie-journaux** Joséphine Vilmain, puis sa fille Fernande

17. **Cycles** Eugène Vuillemain

18. **Boucherie** Schira

19. **Épicerie** Ducloux, puis Les Écos, gérés par Mme Schreiber, puis les époux Rossignol-Ferrebeuf

20. **Négociant en vins et spiritueux** André Miclo



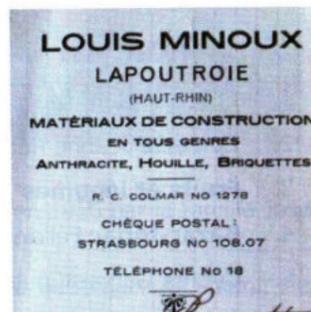
21. **Boucherie** Joseph Hueber

22. **Matériaux de construction – charbon** Louis Minoux

23. **Épicerie** Maria Marchand-Pierrez (rue de l'église)

24. **Commerce de bestiaux**

Lucien Levy et « Loulou » & André Meyer



À HACHIMETTE

25. **Café-épicerie** chez Loing, tenu par la famille Rossignol

26. **Magasin Sadal** tenu par Mme Olry

27. **Épicerie** Charles, puis Maurice Voinson



Le café-épicerie d'A. Loing à Hachimette

III. LES ARTISANS. Les artisans étaient bien représentés à Lapoutroie.

1. **Sabotiers** : Henri Steffann, Séverin Loing, Henri Ancel (rue de l'église) et Joseph Olry (du haut du village) A Hachimette : Joseph Kahura

2. **Cordonniers** : Joseph Ory dit « Scolastique » du haut du village, Léon Bleu (au milieu du village) et plus bas, Lucien Naegelé

3. **Sellier** : Charles Roess (avant 1920)



4. **Forgerons et maréchaux-ferrants** : Théophile Petitdemange, appelé « Théophile du maréchal », Meyer (« Tissi ») son successeur, Jean-Baptiste Lithard et son fils Jean-Pierre

5. **Charrons** : Charles Wagner, Auguste Goulby et Aloyse Maire



6. **Peintres** : Louis Maire, Alphonse Bleicher, Léon Schaeffer, puis Adrien Parmentier et plus tard, Bernard Marcot



7. **Ferblantier** : Joseph Ponti, puis Marius et Jean-Luc Ponti

8. **Tailleurs d'habits** : Paul Olry (jusqu'en 1940), Henri Muller (vers 1950), Jean-Paul Girardin (en 1958)

9. **Menusiers**: Jean-Baptiste Hauschel, Joseph et Paul Claudepierre, Jean-Baptiste Maire et Camille Raffner. Plus tard : Gaby Defrasne et Félicien Pierrevelcin.



10. **Radioélectricien** : André Bertrand

11. **Couturières** : Marthe Delle, Eugénie Michel, Christine Couty, Alice Lantz et Yvonne Claudepierre. À Hachimette : Marie et Joséphine Kahura

12. **Modiste** : Mlle Wagner

13. **Tricoteuses** : les demoiselles Duby et Finance

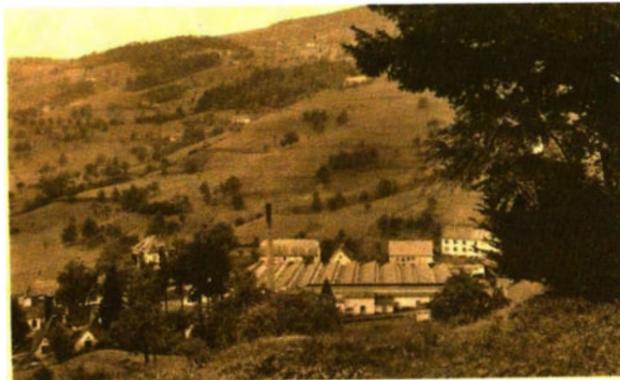
14. **Repasseuses** : les filles Petitdemange « du Maréchal », Alice Thiébault et sa mère

15. **Coiffures Hommes** : Joseph Claudepierre (« Seppi ») au café « Le chasseur », Félicien Olry

- 16. **Coiffures Dames** : Mme Félicien Olry, Germaine Parisot, Yvonne Guillemain
- 17. **Boulangers** : Marcel Tritschler, puis Fernand son fils, Armand Georges, Joseph Valentin, puis André son fils
- 18. **Bouchers** : Charles Bronner et ses fils, Joseph Hueber, X. Schira
- 19. **Moulin** Armand Georges : pressage de pommes, de poires, de noix
- 20. **Pépinieriste** : Marcel Miclo

IV. LES INDUSTRIES ET LES ENTREPRISES

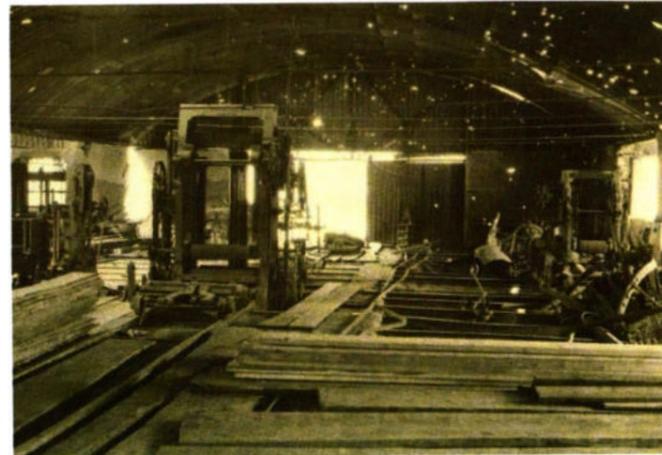
1. Filature de Lapoutroie



L'usine filature de Lapoutroie



- 2. **Tissage Florence**, puis Mieg à Hachimette
- 3. **Scierie Antoine** à Hachimette
Photo ci-contre ->



4. Usines électriques :

- **À Lapoutroie** :
La **Salec** (Wagner) et Désiré **Haemmerlé** (courant 110 volts)



- **À Hachimette** : Scierie **Antoine** et Usine **Mieg** (courant 150 volts)

ENTREPRISES DE TRANSPORT :

- 5. **André Petitdemange puis son fils Roby**, ont tenu la ligne régulière Colmar-Fraize, ainsi que des voyages touristiques
- 6. **Auguste Laurent** assurait le transport de marchandises, essentiellement pour la Filature de Lapoutroie. Il faisait aussi le commerce de charbon.
- 7. **Robert Didierjean** était transporteur de marchandises diverses.

ENTREPRISES DE MAÇONNERIE :

- 8. **Émile Lantz, Alexandre Toranelli, puis Aimé son fils**
- 9. **À Hachimette** : Libère Rinaldi



MARCHANDS DE FROMAGES :

- 10. **Adrien Bertrand-Courvoisier (puis Gilbert Dodin), Paul Minoux, Xavier Haxaire, Hubert Pierrat, Marcel Remy**



V. LES CULTIVATEURS

1. Du bas vers le haut du village :

Théophile, puis Auguste Laurent, Lucien Woindrich, Fernand Dumoulin, Vve Joseph Antoine, puis Robert Didierjean, Gustave Conreaux, Stanislas Petitdemange, Jean-Louis Blaise, Jules Laurent, Alfred Georges puis Pierre Perrin, Constant puis Arthur Miclo, Joseph Pierrelvein puis Joseph Didierjean, Théophile Petitdemange.

2. Rue de l'Église :

Camille Krebs, Jean-Baptiste Jeandon, Sévérin Loing, Henri Ancel.

3. Altenbach :

Eugène Laurent, Auguste Marchal, puis Clémentine sa fille, Charles Joannès, puis Jean Petitdemange



La durée de la fenaison pouvait durer jusqu'à 1 mois pour le foin, 15 jours pour le regain.

L'entraide entre voisins était fréquente.

Vers 1950, il n'existait plus au village que les fermes de : Clémentine Marchal-Coret, Jean Petitdemange, Charles Pierré et Arthur Miclo. Les cultivateurs avaient 2 à 6 vaches et vendaient le lait directement à la population du village.

Plus tard, avec la disparition des fermiers du village, les fermes Goulby de la Basse-des-Buissons et Paul Didierjean des Hambostures, livraient le lait au village, ainsi que la ferme Henri Loing à Hachimette.

Les fermiers du village et des écarts qui fabriquaient du fromage de munster, le livraient en général le lundi matin aux marchands de fromages de leur choix.

Vers 1935, la mécanisation du travail agricole a commencé avec l'apparition de la motofaucheuse, alors que jusqu'alors tous les prés étaient fauchés à la faux, à la force des bras.

C'est vers 1960 que l'agriculture a réellement évolué avec la mécanisation de la récolte des fourrages. Entre temps, la culture des céréales a été abandonnée. Tous les champs ont été reconvertis en prairie. L'évolution s'est faite vers la production laitière et l'élevage.

Nombre de fermes à Lapoutroie :

- 1921 : 232 fermes
- 1936 : 215 fermes
- 1963 : 125 fermes
- 1980 : 33 fermes

VI. LES DIVERS SERVICES

1. **Notaire** : Jusque vers 1925, Me Charles Joseph Kerkhoff était notaire à Lapoutroie. Depuis, l'étude a été transférée à Orbey.
2. **Tribunal** : Il existait un Tribunal Cantonal (dans l'immeuble des Ets Filpro actuels), avec audiences foraines à la mairie d'Orbey. Les juges successifs étaient : MM. Flambard, Hermann, Kraft, Luttschlager et Haegel. Le dernier greffier a été Alphonse Eber avec Germaine Goulby, épouse Defrasne, commis-aux-écritures. Cette juridiction a été supprimée le 1er mars 1959.

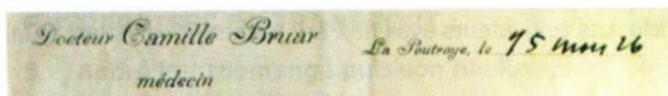


Le Tribunal Cantonal de Lapoutroie (à droite)

3. **Les maires** successifs étaient : Jean Schwartz (1919-1925), Léon Grivel (1925-1944), René Raffner (1944-1945), Paul Minoux (1945-1959), Jean-Baptiste Demangeat (1959-1964).

1. **Le clergé** : À la paroisse, il y avait un curé et un vicaire. Les curés successifs ont été : Charles Rhein (1903-1921) bâtisseur de l'église actuelle, Édouard Fillingier (1921-1928), Eugène Prince (1928-1934), Maurice Gsell (1934-1947), Xavier Martin (1947-1965).

2. **Les médecins** : Dr. Camille Bruar, puis Dr. Roger Burel.



3. **Le dentiste** : M. Baron

4. **La pharmacie** : Wetzel, puis Fanny Lung et Jacky-Marion

5. **L'hôpital communal** était tenu par les Sœurs de la Congrégation de la Divine Providence. La Sœur Supérieure était Sœur Victor, assistée de quelques consœurs, dont Sœur Florentine.



6. **Les sages-femmes**, l'une nommée « Jeanseph », puis Juliette Claudepierre se déplaçaient partout dans la commune, car les mères accouchaient à domicile. Après 1945, les accouchements commencèrent à se faire à l'hôpital de Lapoutroie ou en clinique à Colmar.

7. **Établissements publics** : Avec la Mairie, la Gendarmerie, la Poste, la Perception et l'Enregistrement étaient des établissements publics au service de la population.

8. **Les banques** existantes étaient la Banque Populaire, le Comptoir d'Escompte de Mulhouse et la Caisse d'Épargne. Le Crédit Agricole s'installa vers 1950.



9. **Enseignement** :

En plus de l'École des Garçons et des Filles, à Lapoutroie et à Hachimette, il y avait une école mixte dans les hameaux de Ribeaugoutte, du Grand-Trait et des Méréelles.



École du Grand - Trait (dans les années 30) →

Pendant l'occupation allemande, à partir de 1940, on enseignait uniquement l'allemand dans les écoles. Il était interdit de parler français. Le parler patois welche était néanmoins autorisé. Les sœurs religieuses enseignantes n'ont plus été autorisées à pratiquer et ont dû changer de localité. Celles de Lapoutroie ont ainsi dû déménager au Bonhomme et celles du Bonhomme à Lapoutroie. Cette permutation des sœurs visait à réduire leur influence sur la population.

Après la Libération en 1945, tout est rentré dans l'ordre et elles ont pu reprendre leurs postes respectifs.

En conclusion

Lapoutroie était jusqu'en décembre 1944, le terminus du chemin de fer de la Vallée de Kaysersberg (C.W.K.). Ensuite, la société Citroën a assuré le transport des voyageurs dans la vallée. A partir de 1950, un phénomène nouveau apparaît : la mobilité de la population. Les habitants sont de plus en plus motorisés et prennent petit à petit l'habitude de se déplacer pour leurs achats courants en magasins ou en supermarché, ou pour leurs loisirs. Colmar et Kaysersberg deviennent deux communes de plus en plus attractives. Les déplacements se multiplient sensiblement.

Par ailleurs, à la fin des années 50, les usines du canton ont du mal à lutter contre la concurrence d'une industrie toujours plus moderne. Le Tissage Florence de Hachimette ferme ses portes en 1962. L'usine de Lapoutroie sera la dernière du canton à fermer en 1971. L'activité industrielle va alors se réorganiser avec l'implantation de l'entreprise de Roland Husson en 1970 à la Croix d'Orbey, donnant ainsi naissance à l'actuelle zone industrielle.

Quant aux cafés – lieux de rencontre où circulaient les informations - avec le développement des moyens de communication, ils se sont vidés progressivement. Pour avoir des nouvelles, les gens préféraient rester chez eux à écouter la radio, et ultérieurement à regarder la télévision. Les rencontres sont devenues moins fréquentes et les clients désertèrent progressivement ces établissements.

Cette rétrospective résumée de l'activité de Lapoutroie et Hachimette entre les deux-guerres et jusque vers 1960 pourrait encore être complétée par nos aînés qui se souviennent avec nostalgie de ce temps passé. Elle devrait aussi permettre aux plus jeunes de mieux connaître le passé florissant de nos activités villageoises à une époque où chacun essayait de trouver du travail sur place au village ou dans les environs.

LES WIRRMANN ÉPICIERIS À FRÉLAND AU XX^e SIÈCLE

Benoît WIRRMANN

Au temps où les hypermarchés n'existaient pas encore en Alsace, Jules Wirrmann (1885-1951) puis son fils Robert Wirrmann (1921-2000) furent épiciers à Fréland. Située à l'actuel n° 44 de la Grand' Rue à Fréland, leur commerce a duré soixante ans. À travers leurs parcours, on peut voir se dessiner la vie d'un épicier dans le Pays Welche : ses activités quotidiennes mais aussi plus largement les préoccupations d'une corporation, la provenance des produits et la façon de les conditionner, le statut social d'un métier, et ce dans une période s'étalant de la fin du Reichsland allemand aux débuts de la « Nouvelle Société » voulue par le Premier Ministre Jacques Chaban-Delmas.



L'épicierie Mercerie Jules Wirrmann à Fréland, entre-deux-guerres - Carte postale Jean Kuster.

LA FORMATION DE JULES WIRRMANN

Rien ne prédispose Jules Wirrmann, né le 11 février 1885 à Hochstett, à s'installer à Fréland. Son père, Antoine Wirrmann (1856-1942), est instituteur. Catholique, il a épousé, en 1884, Marie-Barbe Feurer (1857-1940). Le mariage a lieu dans l'église de Winterhouse, où Antoine Wirrmann est alors en poste. Le couple déménage de Winterhouse à Hochstett à la fin de l'année 1884. Après la naissance de leur premier enfant, Jules, en 1885, la famille s'agrandit encore et comptera sept enfants en tout. Après 1900, elle s'installe définitivement à Marlenheim.

Dans ce village, Antoine Wirrmann occupe les postes de directeur de l'école, de secrétaire de mairie et d'organiste de la paroisse. De par ses fonctions, Antoine Wirrmann est donc un notable local.

Mais, malgré ses revenus, la famille doit vivre sans excès. Aussi Jules Wirrmann, l'aîné, n'est-il pas destiné à faire de longues et coûteuses études. Contrairement à son père, il n'a pas connu la France. Dès sa prime enfance, il fréquente l'école allemande. En 1902, il vient d'avoir dix-sept ans et doit désormais gagner sa vie. Son père lui trouve une place de commis épicier à Liège en Belgique. Premier séjour à l'étranger, loin des siens. Premier voyage dont il gardera le goût toute sa vie. Arrivé à Liège en 1902, Jules Wirrmann découvre un métier aux multiples facettes : l'épicerie.

Une petite brochure éditée au début du siècle par la Chambre de Commerce de Paris donne la définition, les avantages et les conditions de réussite dans le métier d'épicier : « *L'Épicerie a pour but l'achat et la vente des denrées alimentaires solides et liquides, exceptions faites du pain, de la viande et du poisson qui, dans certaines grandes maisons, sont parfois vendus dans des rayons spéciaux dirigés par des professionnels de ces spécialités. C'est dire, déjà, la complexité de ce commerce [...]. Énumérant tout ce que l'on trouve dans la boutique d'un épicier, Balzac constate qu'on ne pourrait guère naître et mourir sans avoir recours à ses offices, soit pour les dragées du baptême, soit pour les cierges de la veillée funèbre.* »¹

Au-delà de ces considérations générales, la brochure s'emploie à distinguer différents types d'épiceries. Il y a tout d'abord l'épicerie en « gros » qui fournit aux détaillants, aux grands hôtels, et l'épicerie en « détail » qui fournit aux consommateurs. Celle-ci comprend le détaillant « libre », achetant et vendant à son gré, et le « succursaliste », ou gérant, qui est l'employé, le sous-traitant d'une maison centrale, elle-même considérée comme une entreprise de détail. La brochure souligne aussi les points positifs du métier : son rôle dans l'économie nationale « avec ces denrées qu'il faut souvent aller chercher aux quatre coins du monde », le « pas ou peu de chômage dans le métier ». Elle note aussi que lors d'un ralentissement de l'économie, ce dernier ne porte que « sur ce qu'on appelle les marchandises de luxe de l'épicerie. Il est difficile de restreindre la consommation du sel, du sucre, des corps gras, de tous les objets courants qui constituent comme le fond de l'alimentation des familles. » Pour attirer la jeunesse vers ce métier, la brochure décrit aussi une situation commerciale avantageuse et sûre. L'apprenti est nourri, et touche rapidement « de sérieux appointements ». Quant aux commis, « ils atteindront rapidement un des salaires les plus favorisés dans le commerce. » Certains, dotés d'un capital suffisant, pourront même s'établir à leur compte. Un métier d'avenir en somme.

Ce beau tableau ne va pas sans contre-indications. Le commis est souvent debout et doit porter des charges lourdes. Il faut, rappelle encore la brochure, éviter de faire ce métier, si l'on est sujet à une affection de la peau ou à la tuberculose, commerce de l'alimentation oblige. Une bonne vue pour chercher les produits et lire les prix, un bon odorat pour mesurer la qualité des produits sont recommandés, de même qu'« une bonne ouïe facilite singulièrement les relations avec la clientèle. » Une bonne élocution ainsi qu'une bonne physionomie sont aussi appréciées car cela « attire le client, le désarme presque toujours, et rend de ce fait les transactions plus faciles et plus agréables ». Voilà résumées les principales qualités attendues d'un candidat au commerce de l'épicerie au début du siècle.

Jules Wirrmann, arrivant d'Alsace, semble les avoir. On sait peu de choses de son séjour à Liège. Il découvre le métier et travaille ensuite à Bruxelles à la fin de l'année 1902. Puis il retourne à Liège en 1903, et travaille quelques mois plus tard à Namur et à Ostende. En 1904, il est embauché chez Félix Potin à Paris. Le magasin parisien est un modèle de réussite. Comme le rappelle Jean-Michel Dumay : « *Avant d'être formellement une marque commerciale, parmi les premières (déposée en 1886), Félix Potin, né en 1820, était un homme de chair et de convictions. Un fils de cultivateur, entré en épicerie comme on entrerait en politique. Les caricaturistes d'alors se gaussent des épiciers, ces demi-voleurs, ces gougnafiers. Félix, lui, veut faire de l'épicerie un combat moral, dont on peut dire qu'il était aussi un axe stratégique. À une époque où rien ne pèse son poids, où le café est allongé à la chicorée, le sucre à la farine, où les marchands grugent le bourgeois avec la complicité des serveurs, Félix Potin veut vendre « à bon poids, bon prix ». Il offre de la qualité, tout en réduisant ses marges bénéficiaires, pour baisser ses tarifs. Et il affiche les prix, non négociables. Comme le dit l'historien Jean-Philippe Camborde, il invente le « contrat de confiance.* »²

¹ M. BUSSON: *L'épicerie, conférence d'orientation professionnelle*, Chambre de commerce de Paris, s.d.

² Jean-Michel DUMAY: *Félix Potin réinvente l'épicerie*, Le Monde magazine, août 2010.

C'est un succès. Sous le Second Empire, Félix Potin profite de la liberté économique, du développement du chemin de fer et du transport fluvial pour repenser son circuit d'achat, s'approvisionne directement en province et court-circuite les grossistes. Surfant sur la vague des « grands magasins », il en ouvre un en 1860 : la première grande surface de commerce alimentaire, Boulevard de Sébastopol puis un second, Boulevard Maiesherbes. Il achète des entrepôts et crée un service de livraison à domicile. En 1870, pas moins de 650 chevaux sont entretenus à la porte du magasin. À la mort de Félix Potin en 1871, ses héritiers perpétuent son œuvre, allant jusqu'à multiplier l'activité par six. C'est dans ce contexte que Jules Wirrmann arrive chez Félix Potin en 1904. L'entreprise a besoin de main-d'œuvre car entre 1899 et 1910, cinq immeubles viennent gonfler le nombre de succursales à Paris et en région parisienne. D'ailleurs, l'année de son arrivée, Jules Wirrmann est le témoin de la construction de la première grande surface en béton armé. Situé rue de Rennes, le magasin compte six étages et est richement décoré par des mosaïques dorées. Le jeune alsacien travaille ainsi chez Félix Potin pendant un an et y complète ses connaissances.

Peut-être a-t-il trouvé lors de son séjour là-bas ce « manuel de l'épicier » rédigé au début du siècle par Léon Arnou, ancien président du syndicat de l'épicerie. Fort de 460 pages, le manuel décrit en dix parties tous les produits que l'on trouve dans une épicerie de l'époque et comment les conditionner. Tout y est décrit dans le détail : Les produits alimentaires (produits d'origine végétale, conserves et produits d'origine animale), les condiments, la droguerie, les produits coloniaux, les boissons fermentées, les spiritueux, les essences et eaux parfumées, les corps gras, les produits servant au blanchiment, à l'éclairage, au chauffage, les produits d'entretien, etc... À titre d'exemple, prenons le cas de l'olive noire : « *Olives sèches ou olives noires : on récolte le fruit lorsqu'il est parfaitement mûr. On en remplit un vase en faisant alterner une couche d'olives et une couche de sel et d'origan. Au lieu d'eau, on arrose avec un peu de vinaigre. On ferme le vase avec un linge ou un fond qui bouche exactement, car on doit remuer ce vase dans tous les sens pour que les olives soient imprégnées également. En répétant cette manœuvre de temps en temps, au bout de quinze jours les olives sont bonnes à manger.* »³

À même pas vingt ans, Jules Wirrmann a donc déjà beaucoup voyagé et a appris « les ficelles du métier ». Mais en 1905, ses obligations militaires le ramènent en Alsace. Il effectue son service militaire à la caserne d'artillerie, Route du Polygone, à Strasbourg-Neudorf. Il y reste deux ans, et participe notamment à des exercices de tir au canon sur le Rhin gelé. À l'issue de son service, il retourne en Belgique. Ainsi, au cours de la période 1907-1908, il travaille à Spa ainsi qu'à Liège. Jules Wirrmann retourne en Alsace en 1909. Il trouve un emploi de gérant d'un magasin de la chaîne Gottlieb. Ce magasin se trouve à Orbey.

L'INSTALLATION AU PAYS WELCHE

Pour un jeune homme de vingt-quatre ans, qui a vécu dans une Alsace dialectophone et qui a beaucoup voyagé, cette installation dans le Pays Welche a tout d'un dépaysement. Le patois welche et les mentalités locales ont dû le surprendre. Néanmoins la greffe prend. Travaillant beaucoup du lundi au dimanche matin, Jules Wirrmann occupe le peu de temps libre qui lui reste à découvrir la région. Il s'est acheté un vélo, chose assez rare pour l'époque, qui lui permet d'aller arpenter les montagnes environnantes. En juillet 1909, au détour d'une promenade à Fréland, il rencontre une jeune fille du pays. Elle s'appelle Berthe Ory. Âgée de 21 ans, elle est la fille aînée d'un boucher dont la boutique se trouve au n°40 de la Grand' Rue. Un an plus tard, il l'épouse, le 5 juillet 1910. Le voyage de noce a lieu courant septembre de la même année, à Ostende en Belgique.

Jules Wirrmann s'installe dans la maison familiale des Ory à Fréland. Là vivent son beau-père, Ambroise Ory (1859-1928), veuf d'Adeline Ory (née Mathieu) (1861-1910), ainsi que leur fils et trois autres filles. La maison est imposante et date du début du XIXe siècle. Jules Wirrmann la rachète en viager à son beau-père. Il crée une épicerie-mercerie dont l'entrée s'effectue sur la gauche de la façade de la maison donnant sur la rue principale. Le beau-père continuera son activité de boucher jusqu'au début des années 1920. La boucherie se trouvait dans l'une des pièces du rez-de-chaussée. Des crochets fixés dans la grande cave voûtée en sont les derniers vestiges.

³ Léon ARNOU: *Manuel de l'épicier*, J.-B. Baillières et fils, Paris, 1906

Tout en travaillant désormais à Fréland, Jules Wirrmann garde un commerce de demi-gros à Orbey. Pour ses tournées qui le conduisent jusqu'à Aubure, il a acheté un âne pour le transport des marchandises. En 1913, le couple met au monde une petite fille. Ils la prénomment Germaine. Cette vie paisible, bien que laborieuse, est néanmoins mise à mal par la Première Guerre mondiale.

Le 1^{er} août 1914, l'ordre de mobilisation est lu à Fréland. Vers 18h, les cloches de l'église s'ébranlent pour sonner le tocsin. Tous les hommes nés entre 1869 et 1897 sont appelés à défendre l'empire de Guillaume II. Jules Wirrmann fait partie des mobilisés qui partent les jours suivants à Colmar pour rejoindre leurs unités. Il est mobilisé dans une compagnie d'artillerie. Cette guerre s'annonce courte. La fin de l'année 1914 le voit voyager beaucoup. En août, il est à Bischwihr, le mois suivant à Maizières. Puis, en octobre, la compagnie est engagée dans le nord de la France. En novembre, il combat à Koenigsberg, en Prusse orientale, avant de se trouver en décembre à Gand en Belgique. La famille, restée à Fréland, suit ses déplacements au gré des lettres et des cartes postales qu'elle reçoit de lui. Elle n'imagine pas que le conflit va durer quatre ans.



Jules et Berthe Wirrmann vers 1910
- Sev. Schoy, Hofphotograph, Colmar i/Elsass -

À l'épicerie, sa femme, Berthe Wirrmann, fait front elle aussi. Elle reçoit l'aide de son beau-frère, Alphonse Wirrmann, qui se charge des tournées avec l'âne. Elle peut aussi compter sur son frère et son père pour l'approvisionnement et le déplacement des marchandises qui deviennent de plus en plus difficiles. À Noël 1914, les cartes d'alimentation sont mises en place par les autorités. Lait, beurre, graisse, huile, pétrole, cuir, caoutchouc et céréales sont en priorité pour l'armée. Faute de témoignage, on ignore cependant dans quelle mesure le magasin a été touché par les réquisitions mais des cantonnements de soldats bavarois étaient stationnés en permanence au village.⁴

Jules Wirrmann est, de son côté, constamment déplacé et change régulièrement de compagnie. En mai 1915, on le trouve à Douai. En août de la même année, il combat à Charleville avant de retourner à Koenigsberg en septembre. Plusieurs fois blessé, il n'en retourne pas moins au front durant l'année 1916. Durant l'été, il combat en Russie et se retrouve à l'automne à Brest-Litovsk puis à Varsovie et à Budapest. Les mois passent. En mars 1917, il est à Bucarest puis à Budapest en mai. À nouveau blessé, il semble qu'il soit revenu à Fréland au début de l'année 1918.

L'ÉPICERIE AU QUOTIDIEN (1918 - 1945)

Au lendemain de la guerre, la famille à nouveau réunie reprend une vie normale. Un premier fils, prénommé Alphonse, naît en novembre 1918. C'est le premier Frélandais né français depuis 1871. Suivent encore deux enfants, Robert (né en 1921) et Angèle (née en 1925). Jules Wirrmann reprend son activité. Vers 1920, il achète une automobile d'occasion Fiat à un maraîcher de Colmar. C'est un luxe et une exception à une époque où le village n'en compte que deux.

Pour voir quelle est la vie d'un épicier au début des années 20, prenons l'exemple de l'année 1921 telle que la décrit le bulletin mensuel *L'épicier d'Alsace Lorraine*.⁵ Ce bulletin nous donne des indications très précises sur le contexte et les préoccupations des épiciers de l'époque. Une campagne est par exemple menée contre les coopératives militaires qui font alors « *un tort énorme à notre commerce* ». Ces coopératives sont formées d'anciens combattants et profitent aux veuves, aux orphelins et aux mutilés de la Grande Guerre. Les syndicats de l'épicerie leur reprochent l'exonération d'impôts et du loyer dont ils bénéficient. À titre d'exemple, la coopérative militaire de Strasbourg paye 1 franc de loyer quand un commerçant « civil » devrait acquitter au moins 40.000 francs pour la même surface. Il en va de même pour le chiffre d'affaire de plus de 14 millions de francs exonéré d'impôts.

Le bulletin donne aussi des indications sur les prix : À la fin de l'année 1921, le prix du sucre blanc est en nette augmentation. À cela, il y a plusieurs raisons : augmentation du droit d'entrée (de 20 à 50 francs), la diminution rapide du stock à Paris (de 163.327 sacs à 50.000 sacs entre juin et août), la lenteur des arrivages des sucres étrangers et « *le désastre de la crise cubaine* ». De même, le prix du café est en hausse : « *Les pays importateurs n'ayant pas trop de cafés, la consommation augmente, il faudra acheter aux pays producteurs, mais ces derniers ne sont pas pressés de vendre, car la limitation des prix au Brésil, le rend maître du marché [...]. D'autre part, notre stock est inférieur d'environ 300.000 sacs sur celui de l'an dernier [...] il devra en résulter des prix plus élevés que ceux qui existent actuellement.* » La situation des vins n'est guère satisfaisante non plus, en raison des conditions climatiques. Les grandes sécheresses de l'été 1921 ont empêché le raisin de se développer normalement puis il y a eu d'énormes pluies qui ont inondé une grande partie des vignes, d'où de mauvais rendements et la nécessité d'importer des vins d'Espagne et d'Algérie.

La concurrence se fait également sentir dans le milieu de l'épicerie proprement dite : « *Aucune branche du Commerce de détail n'est concurrencée autant que la nôtre, et aucune autre branche n'est chargée d'impôts aussi variés.* » Cela est vrai notamment en raison de la proximité avec l'Allemagne. En Allemagne, le Mark est alors très bas (8 à 9 Marks pour 1 franc). Des milliers de personnes passent le Rhin pour faire leurs achats en Allemagne : « *On va à Kehl avec des chaussures sans semelles, on les*

⁴ Frère ERNEST, *Fréland pendant la grande guerre de 1914-1918, souvenirs tirés de notes personnelles*, Mulhouse, 1954

⁵ *L'épicier d'Alsace-Lorraine*, organe officiel édité par la Fédération des syndicats de l'épicerie en détail du Haut-Rhin Bas-Rhin et de la Moselle.

⁶ *Bulletin mensuel de l'épicier d'Alsace-Lorraine*, août 1921

⁷ Devant les prix absolument bas en Amérique, la plupart des sucreries cubaines ont alors arrêté le travail

laisse chez le marchand et on met les neuves aux pieds. On y va en loques et on revient avec un complet neuf, avec 3-4 chemises sur le dos et quelques paires de chaussettes. Les dames mettent facilement six paires de bas de soie, l'une sur l'autre, les messieurs y vont sans canne ou parapluie, pour en acheter là-bas [...] Il y a à Kehl des marchands de chaussures qui avaient certains jours jusqu'à 80 paires de vieilles chaussures dans leurs magasins en fermant le soir. Les marchands de tabac, de merceries et surtout de bijouterie font des affaires extraordinaires. Les magasins sont bondés de monde, tandis qu'à Strasbourg comme dans les autres villes de la frontière le commerce souffre énormément. »⁸

D'où l'idée d'organisations que défend le journal spécialisé : « *Les organisations que nous possédons aujourd'hui sont en première ligne les Syndicats professionnels et ensuite les Société d'Achats en Commun. Généralement ces deux organisations ne font qu'une seule, et dans les assemblées de ces syndicats mixtes on traite les questions d'impôts etc. en même temps que l'on procède aux achats en commun* ». À Colmar, Jules Wirrmann est membre de la société des commerçants Charlie. L'achat en commun permet naturellement de faire baisser les prix des marchandises.

D'où viennent les marchandises ? Pour les marchandises étrangères, le port du Havre, placé à l'embouchure de la Seine, est un point de transit naturel. Le Havre est en effet devenu très vite le principal port d'importation des cafés en Europe (2.112.000 sacs en 1913). Les cafés viennent du Brésil, d'Haïti et des Antilles. Idem pour le coton (1.119.000 balles) qui est expédié vers la Normandie, le Nord et les Vosges. Le caoutchouc (10.218.100 kilos en 1922), près de 40% des cuirs et les 4/5 de l'importation du cacao passent également par Le Havre. Il en va de même pour les rhums des Antilles, l'huile de pétrole et les fruits secs de Californie.

À l'aide de sa voiture, Jules Wirrmann descend se ravitailler à Colmar. Son fournisseur est, on l'a vu, l'entreprise Charlie. Cette société des épiciers est implantée au port de Colmar. Les marchandises arrivent soit par le train soit par bateau par le canal spécial de Colmar qui rejoint le canal du Rhône au Rhin. C'est notamment par là qu'arrive le charbon.

De nombreux produits sont aussi fabriqués directement en Alsace. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les annonces publicitaires qui paraissent dans « *L'épicier d'Alsace-Lorraine* ». On trouve des pâtes alimentaires Scheurer Frères fabriquées à Logelbach, ou celles de la marque *La Cigogne* fabriquées par Deutschler-Andrès à Strasbourg-Neudorf. *Olida*, qui fait des jambons, salaisons, charcuterie et conserves de légumes, a son usine et son bureau à Illkirch-Graffenstaden. Pour le thé, P.L. Dignonnet & Cie, importateurs à Marseille, a ses représentants à Strasbourg et à Mulhouse. Ils vendent le *Thé de l'Éléphant*. M. Steidel fabrique de la choucroute et de la moutarde à la Robertsau à Strasbourg tandis que *La Brasserie du Pêcheur* J. Ehrhard produit de la bière à Schiltigheim.

Dans son épicerie à Fréland, Jules Wirrmann revend toutes ces denrées. À l'entrée du magasin, on trouve du hareng de Hollande placé dans un tonneau. Un peu plus loin, des pâtes en vrac sont présentées dans un meuble large et plat surmonté d'une vitre. Le café qui arrive de Colmar par gros sacs est encore vert. Il est torréfié dans un hangar construit à côté de la maison familiale et embaume le quartier. On y vend aussi de l'huile qui se trouve dans un tonneau. Un système de pompage permet d'obtenir soit un litre, soit un 1/2 litre. Dans les rayonnages, on trouve notamment des paquets de sucre en morceaux d'un poids de cinq kilos, du chocolat et de la farine. Tout arrive par gros sacs qu'il faut ensuite mettre en sachets. Au fond de la boutique, on trouve les articles de mercerie disposés sur des étagères qui montent jusqu'au plafond et du tissu vendu au mètre. Dans la cour se trouve le pétrole avec un système de pompage pour l'extraire du baril. Le pétrole sert alors pour les lampes, surtout avant l'installation de l'électricité en 1927. Pour les denrées qui le nécessitent, il y a aussi un grand réfrigérateur installé durant l'entre-deux-guerres au fond de la boutique. Cet appareil comporte plusieurs portes et des vitrines.

Quant aux clients, ils viennent du lundi au dimanche midi. Le dimanche, on y rencontre surtout les paysans des annexes qui ne descendent qu'une fois par semaine au village. Ils assistent à la messe,

⁸ *Bulletin mensuel de l'épicier d'Alsace-Lorraine*, octobre 1921

prennent les nouvelles sur la place de l'église, passent ensuite à l'épicerie puis, pour certains, dans les bistrotts qui sont alors légions.

La vie de famille est largement dépendante de l'activité de la boutique, qui, comme on l'a vu, est ouverte du lundi au dimanche midi. Les revenus du magasin permettent certaines dépenses que la majeure partie des foyers frélandais ne peuvent pas se permettre : un gramophone passe des disques dans le salon familial dès les années 1920. Dans les années 1930, Jules Wirrmann achète un poste TSF, une première au village. Il ne prend cependant que très rarement de vacances : une semaine en hiver. Avec sa femme, ils voyagent notamment à Londres, à Nice durant le carnaval, en Algérie et à Paris au moment de l'Exposition universelle en 1937. Jules Wirrmann, qui a acheté une caméra, filme notamment les imposants pavillons de l'Allemagne nazie et de l'URSS qui se font face. Autre distraction, le banquet annuel des commerçants qui a lieu à Colmar. Ces voyages et ces distractions, peu nombreuses à nos yeux aujourd'hui, étaient un luxe pour l'époque.



La famille Wirrmann vers 1930 – Collection familiale -

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, ces derniers aident leurs parents dans diverses tâches domestiques ainsi qu'au magasin. Quand arrive la belle saison, les deux fils Alphonse et Robert Wirrmann cueillent des myrtilles dans la montagne. Leur père les vend à un commerçant installé à Colmar. Ils s'occupent également des corvées de bois après l'école. La famille possède depuis les années 1930 une forêt de 4 hectares située en aval du village au lieu-dit *Noiregoutte*. Le jeudi, jour sans école, les enfants se rendent à la chapelle pour la messe de 8h, après quoi, ils cherchent les marchandises dans le hangar. Là se trouvent les sacs de sucre, les conserves, les sardines en boîtes contenues dans des caisses remplies de sciure de bois. Pleines d'huile, il faut nettoyer ces boîtes avant de les mettre en rayon.

L'après-midi, les enfants s'occupent également de la baratte pour la fabrication du beurre. La famille possède en permanence une à deux vaches pour faire du beurre et de la crème. Ces deux denrées sont ensuite vendues mais servent aussi pour l'usage familial. Durant l'été, les fils aident au travail des champs. La famille possède un champ de seigle, un autre de pommes de terre et un pré

d'herbe au lieu-dit *La Goutelle*, derrière la maison familiale. Dans le verger, de nombreux pommiers servent à faire de la gelée. Le reste des pommes est vendu à la cueillette. Il est alors inimaginable de perdre le moindre fruit.

Après la « Drôle de guerre » et la défaite, les troupes allemandes entrent dans Fréland le 19 juin 1940. La nouvelle administration qui s'installe cherche des responsables locaux pour servir de relais. Jules Wirrmann est sollicité pour s'occuper du « *Elsäsicher Hilfsdienst* », c'est-à-dire un service d'aide aux habitants dans le besoin. Le choix se porte sur lui pour plusieurs raisons : il est alsacien, parle couramment allemand, a combattu dans l'armée du Kaiser et connaît bien la population. N'étant guère en mesure de refuser, Jules Wirrmann accepte. Il ne s'agit au départ que d'un service d'aide aux nécessiteux. Il s'acquitte de cette tâche tout en conservant son commerce à Fréland. Avec le manque de carburant, il ne peut plus livrer à Orbey. Des commerçants d'Orbey viennent donc à Fréland pour s'approvisionner. Outre le carburant, le rationnement concerne aussi les autres denrées : pain, lait, viande, chaussures et savon.

Tandis que la guerre se prolonge, Jules Wirrmann reçoit des documents du parti nazi en 1942. Ces documents, que nous n'avons pas pu retrouver, transforment le service d'aide aux nécessiteux en une véritable organisation nazie. Farouche opposant aux idées nationales-socialistes, Jules Wirrmann réussit à quitter ses fonctions en fournissant des certificats médicaux obtenus par un médecin « compréhensif » et est remplacé. Ses deux fils, Alphonse et Robert Wirrmann sont enrôlés de force dans l'armée allemande peu après.

La libération du village par les Américains a lieu le 5 décembre 1944. À l'aide de sa caméra, Jules Wirrmann filme une rangée de chars alliés le long de la rivière au niveau de la mairie et de l'épicerie. Quelques jours avant la libération, il a également filmé la descente des cloches par les allemands, cloches qui n'ont pu être emportées faute de temps et grâce à des pourboires donnés en cachette aux ouvriers par le curé⁹. Durant l'hiver 1944-1945, un officier français est hébergé dans la maison familiale. Ce lieutenant, nommé Dominique Péraldi, fut tué lors des combats à Hachimette.

Après la guerre, Jules Wirrmann, proche du curé Raymond Voegeli (curé de Fréland de 1938 à 1952) est élu Président du Conseil de Fabrique de l'église de Fréland. L'épicier prend sa retraite à la fin de l'année 1948. Jules Wirrmann est décédé subitement le 30 novembre 1951 à Fréland.

LA SECONDE GÉNÉRATION D'ÉPICIER

La deuxième génération d'épicier est représentée par Robert Wirrmann. Né le 19 juin 1921 à Fréland, il a suivi les cours des frères de Matzenheim à Fréland puis au collège de Zillisheim avant de revenir aider ses parents au magasin vers 1935. Au printemps 1938, son père l'envoie faire un stage chez l'un de ses collègues à Colmar. Robert Wirrmann décrit ainsi ces trois mois passés là-bas : « *Monsieur Krantz tenait une belle épicerie Place du Saumon. La semaine, c'était la clientèle du quartier qui venait faire ses emplettes et le jeudi, les paysans des villages des alentours venaient au marché vendre leurs produits et acheter l'épicerie pour la semaine. Je dus donc apprendre l'alsacien que parlaient les clients, et après quelques semaines de contact avec les clients, je connaissais à peu près tous les noms en alsacien des produits vendus en magasin.* »¹⁰ Pour descendre à Colmar, il prend son vélo jusqu'à la gare de Fréland, puis le train faisant la liaison Lapoutroie - Colmar. Le midi, il mange au restaurant du Saumon, situé à 50 m de l'épicerie.

Début septembre 1938, Robert Wirrmann est embauché comme commis épicer à Nancy. Ses patrons nommés Muller tiennent un commerce rue Giorné Viard. Monsieur Muller tient absolument à avoir des employés alsaciens pour son commerce, car ils sont alors considérés comme plus travailleurs que la moyenne. Dans la boutique, ils sont trois commis plus une vendeuse et le couple de patrons. Là, Robert Wirrmann est nourri et logé. La journée de travail commence à 7h le matin jusqu'à midi, puis reprend à 13h30 jusqu'à 19h. Le dimanche après-midi et le lundi matin sont libres. Chaque mois, il touche un salaire net de 120 francs.

⁹ *Chronique du curé Raymond Voegeli, 1938-1952*, Archives paroissiales de Fréland.

¹⁰ Cette citation et les suivantes sont tirées des souvenirs rédigés en 1998 par Robert WIRRMANN, documents privés.

Grâce à ses notes, on peut brièvement décrire le travail qui l'attend dès son arrivée à Nancy : « Tous les travaux courants d'une épicerie y passaient : Le matin à 7h, il fallait décharger la camionnette des fruits et légumes que le patron ramenait du marché de gros et les ranger à l'étalage puis servir les clients. L'après-midi, il fallait ensacher la farine en kilos, rincer des bouteilles pour embouteiller l'huile d'arachide qui était en fût de 200 litres. Tout était livré en vrac, en sacs de 100 Kg et 50 Kg. L'huile en fûts, le vinaigre et le rhum en tonneau. Il y avait aussi à faire des livraisons dans les différents quartiers de la ville, assis sur un vélo avec une hotte dans le dos. » La clientèle est agréable. Elle discute volontiers avec les commis. Robert Wirrmann ajoute : « Ce qui au début me choquait, c'est que les clients d'un certain âge nous demandaient un article pour tant de sous, par exemple du gruyère pour 45 sous, une boîte de sardines à 30 sous. J'ai dû les convertir, sachant que 100 sous valaient 5 francs. »

Robert Wirrmann rentre à Fréland peu avant la déclaration de guerre en septembre 1939, aide son père à l'épicerie et s'inscrit à un stage de préparation militaire qui a lieu à Kaysersberg. Après l'attaque allemande de mai 1940, l'appareteur publie le 16 juin un arrêté préfectoral qui prescrit aux jeunes des classes 1920, 1921 et 1922 de quitter leurs foyers et rejoindre la région lyonnaise par leurs propres moyens. Trop tard. Arrivés au col de la Schlucht, le groupe apprend que les Allemands sont déjà à Colmar et que la route de Lyon est coupée. Les jeunes rentrent alors à Fréland et la Wehrmacht fait son entrée au village peu après, le 19 juin 1940.

Durant l'année 1940, l'activité de l'épicerie ne souffre pas trop des restrictions. Ainsi, dans les jours qui suivent l'arrivée des Allemands, Jules et Robert Wirrmann se rendent à Colmar pour ravitailler le magasin. Tout est encore disponible, sauf l'huile, dont les foyers ont déjà fait des stocks. Robert Wirrmann décrit ensuite le voyage du retour : « Au retour, vers la gare de Fréland, des groupes de prisonniers français descendaient des Vosges pour rejoindre les camps de prisonniers en Allemagne. Papa s'arrêta et distribua des tablettes de chocolat. Ils avaient l'air affamés. »

À partir de 1941, la politique de germanisation devient manifeste à Fréland. Des cours du soir ont lieu pour les jeunes qui ne parlent pas l'allemand. L'instituteur, nazi convaincu, vient du pays de Bade. Puis des sections des jeunesses hitlériennes et de S.A sont constituées au village, sans grands résultats. En 1942, les jeunes Alsaciens sont mobilisés de force dans l'armée allemande. Robert Wirrmann est convoqué pour le R.A.D à Emden, un port de la mer du Nord, en 1942. De retour à Fréland à la fin de l'année, il doit être enrôlé dans l'infanterie allemande en Tchécoslovaquie en janvier 1943 mais grâce à une blessure occasionnée à la suite d'une chute à ski, il gagne un an de sursis. En mars 1944, il est incorporé dans l'aviation au Flieger Ersatz Bataillon VII à Kaufbeuren en Bavière et de là, envoyé à Orléans. Son frère Alphonse combat en Russie tandis que lui a plus de chance.

Les autorités allemandes sont méfiantes envers les Alsaciens. De fait, Robert Wirrmann change régulièrement d'unité et de région. D'Orléans, le groupe d'Alsaciens dont il fait partie part pour Bruxelles puis monte vers Anvers pour finalement atterrir à Eindhoven. Après le débarquement en Normandie en juin 1944, tous les Alsaciens sont transférés en Pologne. Robert Wirrmann revient finalement en Hollande, dans une localité nommée Udenhout. Au bout de quelques temps là-bas, il entre en contact avec des familles hollandaises résistantes, déserte, et est caché dans des fermes pendant plusieurs semaines.

À la libération de la région, il se rend aux Canadiens et est fait prisonnier. Libéré en janvier 1945, il s'engage le même mois dans l'armée française à Nancy, puis est dirigé vers Strasbourg. Après quoi, il franchit le Rhin et passe en Allemagne en direction de Karlsruhe puis de Spire. Il est ainsi mobilisé jusqu'en décembre 1945 et rentre ensuite à Fréland qui a été libéré un plus tôt par l'armée américaine.

Robert Wirrmann épouse Renée Buser, rencontrée du temps où il était commis épicier à Nancy, le 28 septembre 1948. Le couple a quatre enfants : Marie-Odile (née en 1949), Jean-Claude (né en 1951), Patrick (né en 1954) et Jacques (né en 1956). Les parents reprennent officiellement l'épicerie le 1er janvier 1949.

Renée Wirrmann tient désormais le magasin du lundi matin au dimanche midi, tandis que son mari fait de nombreuses tournées durant la semaine. Avec son fourgon Renault, il va tous les jours vers *La Fonderie*, dans le haut du village, pour servir les clients éloignés. Le mercredi après-midi, hiver comme été, il livre à Aubure. Le vendredi, il se rend à *Châmont* et au *Chêne*, tandis que le samedi, il

livre au *Kalblin* et au lieu-dit *La queue de l'A*. Pour l'approvisionnement, Robert Wirrmann se rend le jeudi chez l'entreprise Charlie, à Colmar. Certaines denrées sont encore livrées en vrac comme par exemple les légumes secs ou encore les bonbons. La farine, par contre, est désormais livrée en paquets plus petits. De même pour le café qui n'est plus torréfié dans le hangar mais livré directement en paquets.

Le fournisseur Charlie passe également à Fréland avec un camion pour les bouteilles de vin ou de bière qui sont consignées. Elles sont entreposées dans des caisses en bois. Les dernières années d'activité voient aussi l'arrivée des premières caisses en plastique. La bière vient de Mutzig, le fromage de la fromagerie Rentz, à Ostheim. Les produits frais sont toujours stockés dans le grand réfrigérateur. Celui-ci contient du beurre, des yaourts et des petits suisses conditionnés dans des boîtes en carton paraffiné. Des représentants passent pour faire la promotion des biscuits Gringoire et pour le lancement des fameux «Choco BN». Le magasin et le fourgon servent aussi de dépôt de pain. Celui-ci est cherché à Kaysersberg puis à Orbey. D'autres services sont également rendus, comme par exemple la livraison de grain pour les poules des paysans. Ce grain est cherché au moulin à Orbey.

On vend de tout, à l'épicerie, pour satisfaire une clientèle qui n'a pas encore de voitures. Si on ne vend plus de pétrole pour les lampes, on propose désormais des ampoules de 15 watts ainsi que deux modèles de piles plates. Le gaz en bouteilles est livré depuis Cernay et des articles de quincaillerie sont stockés dans le hangar. On trouve ainsi des sabots livrés à la gare de Fréland par l'autocar faisant la liaison Saint-Dié-Colmar. La taille des sabots se mesure en pouces. L'activité de mercerie s'est un peu réduite en comparaison d'avant la guerre. On ne trouve plus de tissu au mètre dans le magasin, mais le courant existe toujours : fil, aiguilles, bas pour les femmes. On trouve aussi désormais des cartes postales de Fréland pour les touristes ainsi que des journaux et des revues.



Robert Wirrmann vers 1950 – Collection familiale -

On constate que l'offre est très large. Il y a deux raisons à cela : d'une part, les moyens de locomotion sont réduits pour les habitants, et d'autre part, il importe d'avoir un choix conséquent car de nombreux autres commerces sont installés le long de la Grand' Rue. Un peu plus bas que l'épicerie, il y a un débit de tabac, puis après le restaurant « Au touriste », la boulangerie-épicerie Mistler, attenante à l'épicerie Wirrmann. Juste après l'épicerie, on trouve le magasin de chaussures Rettig. Après la pension de famille Petitdemange, on trouve juste en face de la mairie un magasin d'alimentation tenu par la famille Didierjean. Un peu plus haut encore, la boucherie Baradel tient également un bistrot à l'arrière de la boutique tandis qu'en face se trouve une mercerie tenue par la famille Méda. Toujours en remontant la Grand' Rue, juste après le café-restaurant du Brézouard, une autre boulangerie, tenue par la famille Schwartz, propose ses services. Il y a encore un autre café « Les bons amis » tenu par René Henry (maire de 1947 à 1965), puis un autre café et une boucherie tenue par la famille Florence. Une autre épicerie-mercerie et un dépôt de boissons sont gérés par la famille Parmentier, juste avant la forge Barlier qui vend aussi des articles de quincaillerie. Enfin, dans le haut du village, juste après la scierie, on trouve encore la petite épicerie Barlier.

Malgré la concurrence, l'activité de l'épicerie permet de faire vivre les six personnes de la famille pendant plus de vingt ans. Néanmoins, la fin des années 1960 marque un ralentissement de l'activité qui s'explique par un phénomène qui lui sera finalement fatal : les grandes surfaces.

Le 6 juillet 1961, Gérard Mulliez ouvre en effet son premier magasin à Roubaix, dans le quartier des « Hauts-Champs », donnant ainsi son nom à cette entreprise de grande distribution. Ce magasin compte 600 m² de surface. Un peu plus tard, en 1967, le premier hypermarché discount moderne est inauguré à Roncq sur une surface de 6000 m², puis en 1971, l'enseigne commence à se développer en dehors de l'agglomération lilloise. *Auchan* n'est pas seul à se développer. *Match* (marque créée en 1934) ouvre à son tour son premier supermarché dans le Nord. La *Coop*, créée en 1902 ouvre son premier supermarché à Strasbourg en 1962. *Unico* (pour Union Commerciale), l'ancêtre des magasins U, se développe également. En 1962, l'enseigne devient la plus grande force française de détaillants alimentaires indépendants. Ses 6000 épiciers sont alors sollicités pour placer l'enseigne UNICO sur la devanture de leur magasin. Le « Libre-service » s'impose en 1967, le concept de supermarché et d'hypermarché progresse. En 1969, un premier hypermarché *Cora*, franchisé par *Carrefour*, ouvre à Garges-lès-Gonesse, bientôt suivi de dix autres entre 1970 et 1975.

Robert Wirrmann, quant à lui, visite un grand magasin *Inno* dans le quartier de l'Europe à Mulhouse, à la fin des années 1960 et en ressort à la fois impressionné et désabusé. À la même époque, les Frélandais sont plus nombreux à posséder des voitures qui leur permettent de faire leurs grandes courses à Colmar. Ils sont, de fait, moins nombreux à franchir la porte du magasin qui, peu à peu, ne sert plus qu'à « dépanner ». Il devient impossible de lutter quand les produits achetés au fournisseur reviennent plus chers que ceux vendus en grandes surfaces. L'ouverture de l'hypermarché *Cora* à Colmar au début des années 1970 sonne le glas de l'épicerie. L'épicerie Wirrmann a fermé ses portes en 1971.

Témoignages de :

Alphonse WIRRMANN (né en 1918),
Renée WIRRMANN (née en 1923)
et Patrick WIRRMANN (né en 1954).

PETITE ETUDE LEXICALE DE MOTS PATOIS (4)

LO WÈÑI - LÉ BZAÑ DÉ FAM – SO K'PÈSA/ DA LO VILÈDJ

Gilbert MICHEL

Les mots de cette étude ont été présentés lors des trois tables de patois de l'année 2011, dont les thèmes abordés étaient :

- Lo wèñi : l'automne
- Lé bzañ dé fam : les travaux des femmes
- So k'pèsa/ da lo vilèdj : ceux qui passaient dans les villages

LO WÈÑI : L'automne

Lo wèñi, l'automne (wèyé, wayi, à Fréland.)

Vient de gain, lui-même issu de gagner. Gagner est emprunté du francique « waidanjan », se procurer de la nourriture, qui appartient à l'allemand « weiden », paître, « Weide », pâture, la prairie (w et g interchangeable). En vieux français, gagner signifiait aussi cultiver, labourer, semer : des travaux de l'automne. Actuellement on parle encore du gagnage, le lieu où va paître le bétail. L'automne est aussi le moment où l'on capitalise les fruits d'une année de travail. À Fréland, il est dit : « s'a kat lé fru so da lè tcharpin k'an sè sou k'an-z-é », c'est quand les fruits sont dans le panier qu'on sait ce qu'on a.

Lo rwèñi, le regain (rwèyé ou rwayi à Fréland.)

De l'ancien français « gain », du francique « waida ». Le préfixe « re » s'explique par le fait que le regain est une deuxième coupe d'herbe.

Lo kaboséy, petit tas de regain

Vient du français cabosser, issu du vieux français « cabocer », former des bosses.

Lè kmartyèr, la pomme de terre

Pomme de terre proviendrait du néerlandais « aardappel » ou d'une forme dialectale de l'allemand, « Ardèpfel » en alsacien. La pomme de terre, introduite d'Amérique en Europe au XVI^e siècle, qui s'est répandue en Allemagne dès 1588, a dû pénétrer en France par l'Est. Le patois emploie « kmartyèr » qui est un glissement de kmat de tyèr. « Lè kmat », la pomme, provient de pommette, avec passage de p en k, pmat a donné « kmat ». Pomme vient du latin populaire « poma » pris comme substantif féminin du latin classique « pomum », fruit, qui a pris le sens de pomme, à la place du latin classique « malum », qui a été conservé pour donner notre « mali », pommier.

Akè, piocher

De l'allemand « hacken », piocher.

Lo kretch, le croc

Emprunté de l'ancien scandinave « krokr », que l'on retrouve en norvégien et danois : « krok », de même sens. S'est répandu dans les langues voisines, « Karst » en allemand, « Karscht » en alsacien, « crocco » en italien, « croc » en ancien provençal. Comme dérivés, nous avons crocher que l'on retrouve dans croche-pied, croc en jambe, une croche en musique, accrocher que l'on dit « èkretchi » en patois.

Lè tir, la rangée de pomme de terre, de fanes (derrière les piocheurs, mot inconnu à Fréland.)

La « tire » était un mot usuel au Moyen âge qui signifiait rang, ordre. Vient du vieux verbe « atirier », disposer, lui-même issu du francique « tèri ».

Lo bzéyo, petite pomme de terre (donnée à manger aux cochons, bzibzi à Fréland.)

Vient de « bzéy », petit pois. Le suffixe « o » est un diminutif. L'origine est latine, « pisum » qui a pu donner « pisel » puis « pséy » et « bzéy ».

Lo anbey, la réserve à pommes de terre (anbé à Fréland)

Peut-être emprunté au moyen allemand « bute », partage, d'où est issu l'allemand « Beute », butin.

Lé kotch, les fanes des plants de pomme de terre (koutch à Fréland)

Peut-être du latin populaire « cottiare » qui serait dérivé du grec « kotté », tête, qui a donné cosser en français, paresser, se laisser vivre.

LÉ BZAN DÉ FAM : Les travaux des femmes

Lè bway, la lessive, la buée

Provient de l'ancien verbe « buer », faire la lessive, emprunté au germanique « bukon », « bauchen » en allemand, « bugada » en ancien provençal, « bucato » en italien. Du verbe « buer », est dérivé buanderie, l'endroit où on fait la buée. Le français moderne n'a gardé que le sens de vapeur d'eau.

Lè djalouzi, lycopode en massue, fourches du diable

Plante qui sert à filtrer le lait. De l'ancien français « jalousie », sorte de treillis de bois ou de fer qui permet de voir sans être vu. C'est encore le nom des volets à persiennes.

Lè trot, la forme à fromage

De l'alsacien « Trotte », pressoir. Dans la vallée de Munster, la forme à fromage se dit « Kastrott ». C'est la forme du pressoir qui a donné son nom à la forme à fromage en raison de la ressemblance

Lè kazmat, la table à fromages

Vient de l'alsacien « Kas », fromage. L'adjonction de « mat » viendrait de « mato », le caillé selon Gérard Leser (« *Marcaires d'hier, fermiers d'aujourd'hui* »). Mais l'ensemble est plutôt une déformation de « Kasbrat », planche sur laquelle on met les fromages à égoutter et à mûrir, terme en usage dans la vallée de Munster.

Lo sèyndjo, la crème (krèym à Fréland)

Sèyndjo devrait se traduire par saindoux. De l'ancien français « saïm », graisse, et de l'adjectif « doux ». Saïm vient du latin populaire « sagimen », réfection du latin classique « sagina », engraissement.

Sèjnè, écrémer, est de même origine.

Lo vèslì, la baratte

Du latin vascellum, vase.

Rèfadlè, repriser

De l'allemand « Faden », fil, issu du latin « filum ».

Lé-z-auway, eaux grasses de vaisselle

En deux mots : « au » de « auw », l'eau et « way », gras, du latin « crassus » avec passage du « c » en « g », puis en « w ».

Lo Spèney, le veau sevré

Vient de spèni, sevrer, du francique « spanjan », déshabiller. En alsacien, nous avons « abspanse » qui signifie détourner, débaucher, sans doute de même origine.

SO K'PÈSAN DA LO VILÈDJ : Ceux qui passaient dans le village

Lo podéy, le mendiant

Le mot est une contraction de « po Déy », pour Dieu, expression dont usait généralement le mendiant pour attendrir la personne dont il sollicitait l'aide. Il rajoutait aussi parfois « Dieu vous le rendra ». Raccourci de l'expression de Jésus : « Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez ».

Fait « podér » au féminin. À Labaroche, passait une mendiante appelée « lè podér dè pyou », la mendiante de la pluie.

Le mot « podéy » contenait l'idée de pauvreté, de malheur et peut être comparé à notre « SDF » actuel.

Pètlè, mendier

De l'allemand « betteln », mendier, issu de « bitten », prier, supplier, demander quelque chose à quelqu'un. De « pètlè » on a fait « in pètléy », un mendiant, et « èn pètlér », une mendiante. Mais ces deux noms étaient moins utilisés que ceux ci-dessus. Une femme de passage était appelée « lè rotch pètlér », la mendiante rousse, une autre « lè pètlér do Hanbou », la mendiante du Hambout (lieu-dit d'Orbey). On remarquera aussi que « pèt » signifie chiffon en patois.

Le mot « pètléy » était plus injurieux que « podéy », il a davantage le sens de clochard.

Lo sèrzi, le vagabond

Vient de Sarrazin. Se disait au moyen âge pour des peuples non chrétiens de l'Espagne, de l'Afrique et de l'Orient. Emprunté du latin « sarracenus », nom d'une peuplade de l'Arabie, emprunté lui-même de l'arabe « charqiyin », pluriel de « charqi », oriental. Il existe des lieux-dits en Lorraine appelés « grotte des Sarrazins » et « chemin des Sarazins » selon Horning. Le mot « sèrzi » n'est utilisé qu'à Labaroche, dans les autres villages du canton welche on parle de « tsigin », de l'allemand « Zigeuner », bohémien, vagabond. Pourquoi seulement à Labaroche ? Peut-être parce que ce village a toujours eu une population catholique. En effet, en Alsace germanophone, une personne qui vient d'ailleurs est appelée « Mohre », c'est-à-dire « Maure », païen, celui qui a une autre croyance.

Il existe un dicton autrichien concernant le Maure, le païen, auquel on réservait la place de serviteur dans les maisons bourgeoises : « Jetzt hat der Maure seine Pflicht getan, jetzt kann er gehen », « Maintenant le Maure a fait son devoir, maintenant il peut aller ».

Dans les Vosges et dans quelques familles du canton welche, le bohémien est appelé « camp-volant ».

Lo mañé, le rétaméur

Vient de étain, du latin ou du gaulois « stagnum », car selon Pline, l'étamage est une invention gauloise. Étain se dit « èchtè » en patois, étamer se dit « rétamé ». Le plus célèbre rétaméur du canton welche était Karamagna Soldani. Dans la vallée de Ste Marie aux Mines, le « karamagna » est un rétaméur ambulancier. Il y a peut-être eu adjonction de « Kara », charrette en alsacien à « mañé ». Le mot « caramagna » était aussi en usage en Lorraine.

Le colporteur

Pas de mot correspondant dans le pays welche. Il était le plus souvent désigné par un surnom.

SOURCES

- BLOCH Oscar : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, P.U.F., 1932
- BOREL Pierre (1620-1671) FAVRE Léopold : *Dictionnaire des termes du vieux français*, publié par L. Favre, Niort, 1882.
- HORNING Adolf: *Glossare der romanischen Mundarten von Zell und Schönenberg*, Halle, 1916
- MATHIS Émile : *Lexique du patois de la Haute Meurthe*, Saint-Dié, Cuny, 1931
- MICHEL Gilbert: *Labaroche, mémoire retrouvée* ; Éditions Reber, 1997
- MICHEL Gilbert : *Le Sel de la langue* ; Éditions Reber, 2003
- MICHEL Gilbert : *Les Épices de la langue*, Éditions Reber, 2009
- MULLER Robert: *Le parler de Colmar et des localités limitrophes*, chez l'auteur, 1983
- THÉMELIN Georges : *Dictionnaire Français-Lorrain (patois de la Gaume)*, Dampicourt, Édition de la Joyeuserie, 1999
- URBAN Michel Paul : *La grande encyclopédie des lieux d'Alsace*, La Nuée Bleue, 2010
- ZÉLIQZON Léon: *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Ophrys, 1924

LES TABLES DE PATOIS 2012

Armand SIMON

Jean-François Million a animé les débats et préparé des exercices
Gilbert Michel et Joseph Didierjean ont réalisé les chansons:
Claude Jacques a participé à la préparation et l'animation.

1. Lè Djènas – Naissance et petite enfance

Samedi 28 janvier 2012 Lapoutroie, Hôtel du Faudé

La chanson: Par *in* èfang pal è mèñ – Prendre un enfant par la main
Traduction de Gilbert MICHEL.

2. Lo Mèryèdj – Le mariage

Samedi 25 février 2012 Fréland, Maison du Pays welche

Chanson de mariage : Te m'avou di - Tu m'avais dit
De Hélène HERQUÉ de Fréland, d'après une ancienne chanson

3. Lé-z-èterma – Les enterrements

Samedi 31 mars 2012 Orbey, Hôtel aux Bruyères

La chanson: No no rtrovro ko – Nous nous retrouverons
De Gilbert MICHEL, arrangement musical de Joseph Didierjean.

ENQUÊTE SUR LA PRATIQUE DU PATOIS

Suite au Colloque des patoisants qui s'est tenu à Lalaye (Val de Villé) le 8 septembre 2012, Gilbert MICHEL a proposé au groupe des patoisants et au Comité de la Société d'Histoire, de lancer une enquête sur la pratique du patois auprès de différents groupes d'âge : jeunes, adultes, seniors...

Les modalités sont à l'étude. L'enquête se déroulera au courant de l'année 2013

LÈ VUDJ O PI DÈ KREY

Rèskriptolay tsu lè **fraud** pir dé tèt
Pa dzo so **gran mantéy**,
Èdjalay,
Èdulay,
Bètouy, èbètouy,
Pedouy,
Èfermay da lè **pon** k'lè rkwètchau,
Èvod *in* dèfèñ dé **mo**,
È n'spyau pu **ré**,
È n'vèyau pu **ré**,
Lé-z-ey **ausi** vey
K'lo **su** kouler dé ney,
Lè téyt **auter** ley, nak da *in* sardj.
Pa tsu, dou brè sar**an** lo trartch.
Dou mèñ fèy**an** dé grifyès
Kruz nak èn bès,
Kruz chkè lo **kuch**,
Kruz chkè lo **ker** dè **vudj**.
Do bou dé **dau rau** pa lo **frau**
É snau k'èn pyant echau :

O ! **Mon** Déy,
Falau-t-éy
L'èbandnè,
Lo krusifyè,
Pè d'**aut** chwè
Po no **sauvè** ?



Croix du Coq Hardi – Lapoutroie.
À gauche, la Vierge. À droite, saint Jean

LA VIERGE AU PIED DE LA CROIX

Gilbert MICHEL

Recroquevillée sur la pierre de taille froide
Sous son grand manteau,
Gelée,
Éplorée,
Battue, abattue,
Perdue,
Enfermée dans la peine qui la recouvrait,
Avec une envie de mort,
Elle ne regardait plus rien,
Elle ne voyait plus rien,
Les yeux aussi vides
Que le ciel couleur de nuit,
La tête ailleurs, comme dans un songe.
Par-dessus, deux bras serraient le tronc.
Deux mains faisaient des griffures,
Creuses comme une vallée,
Creuses jusqu'au cœur de l'arbre,
Creuses jusqu'au cœur de la Vierge.
Du bout des doigts raides de froid
Une plainte semblait s'échapper :

O ! Mon Dieu,
Fallait-il
L'abandonner,
Le crucifier,
Pas d'autre choix
Pour nous sauver ?

MO PU BIÈ NOVÉ L'ANG

MON PLUS BEAU NOUVEL AN

Gaby BAUMANN



Lo dimanche èméy lo djo, èpré lé véyp, ken avou mi lo drau de manké, en sé rtrovou boub è bèz mi lang do motéy, da inn pti auwt : tchi Julie.

Lo na de l'auwt in « O Wach Arb »

Tou lé li avou inn djeu dé gél. En spiau lé boub d'jouè ; dé fou en n'allau lé z'édi è lé rèmsé é lé boté é loré piès, lo djeu po rpar.

Inn dinmanch, no desidènn de féyté lo Novel l'Ang tchi Julie, si èl îr d'acor éko noté para aussi.

Lo 31 décembre èrive è no vala tortu préseng. No z'éantchenn é djoyj é kwât : o naur hamm, o soisant chey ; sa dn dé bè kakay.

Le dimanche après-midi, après les vèpres, que l'on n'avait pas le droit de manquer, on se retrouvait garçons et filles pas loin de l'église, dans une petite auberge : chez Julie.

Le nom de l'auberge était « A l'Arbre Vert ».

Là, il y avait un jeu de quilles. On regardait les garçons jouer ; parfois on allait les aider à les ramasser et les remettre en place, le jeu reprenait.

Un dimanche, nous décidâmes de fêter le Nouvel An chez Julie, si elle était d'accord et nos parents aussi.

Le 31 décembre arrive et nous voilà tous présents. Nous commençâmes à jouer aux cartes : le noir homme, le soixante-six ; ça donnait de beaux rires !

È mèyney mon lo kwat en éréte é n'étendang mènèy p osé souhètè lé bonn ènay.

Épré sla noz'aounn tortu fen : Julie no z'èpote ènn bél skay de Hogéy èvo inn pti vour de tchau vi. É li avou inn boub k'avou èpoté sè musik é botch (fraypot). No dansaann è tchantann, toucou è riang.

É fe tauw cink our ; lè pupa rènalenn tchi z'au. Mi dj'avou inn ongyéy èvo no. No décidènn d'nalé souhètè lé bonn ènay è mé para.

Mè mér érvenau do chtauw èvo inn seno d'lèséy. Venla l'ongkyéy lo dèri da lo séno ! Lé tchéf feu tauw toulà po latchi lo lèséy...

Sir l'our de mindji ènn golay : dé ber, dé konfitur èko do kafè èvo do lèséy.

Sé fu aussi l'our de se préparè po n'alé è mass. Dje pass bé kse fe lè mass lé pu grand de mé vî !

Mè sé fe la pu biè Nové l'Ang de mé vî aussi.

A minuit moins le quart, on s'arrêta pour attendre minuit et se souhaiter la bonne année.

Après cela, on eut tous faim : Julie nous apporta une belle tranche de Hogey avec un petit verre de vin chaud. Il y avait un garçon qui avait apporté sa musique à bouche. Nous avons dansé, chanté, toujours en rigolant.

Il fut bientôt cinq heures ; la plupart repartirent chez eux. Moi j'avais un oncle et nous décidâmes d'aller souhaiter la bonne année chez mes parents.

Ma mère revenait de l'écurie avec un seau de lait. Voilà que l'oncle tombe dans le seau ! Les chats furent vite là pour lécher le lait...

Ce fut l'heure de manger un morceau : du beurre, de la confiture, du café avec du lait.

Ce fut l'heure aussi de se préparer pour aller à la messe. Je pense bien que ce fut la messe la plus longue de ma vie !

Mais ce fut aussi le plus beau Nouvel An de ma vie.



No 1990 Glaciers Harnscheidt, L. ...

I DJO DE TOUSSIN

Éli ènsékam d'énay, lo djo de Toussin sa i djo de prayur po lé mwau. Mè ko èn djonay varouk lé famil se rtrovo. An invit lé para, lé kouzi, lé zèmi ké dmouro auterley.

Lo mètè tortu nallo è lè gran-mass, lo dedje ne dur wèta, é fau nallè é véyp. Éli lé véyp do djo, épré sa lé véyp dé mwau, éni ké trovo ke sa i paw gran.

È rechan do motéy, tortu s'èpoufo wa lè sèmtér : tchèki évé pray Déy dsu lé fauws de sé proch para.

È lè fé, an se rtrouv dsu lè pyès do motéy. Toula an rvou dé zèmi, dé vi wèzi kan né pu rvu ènda byè dota. Tortu bablo, tchitcho : «Té vu laut-la, é lé devnu vi... Laut-la é lé djatma tchindji... »

Bé sova, torto sè sévyè l'auwt : ènsekwan-la lé z'auwt ne manko mi da lè ru do motey.

Sa aussi lo moma do novéy vé : dé fou èni ko do mau è rtrovè vor tchèmi...



Cimetière d'Orbey dans les années Trente.

On remarque, au pied de la grande croix, les jeunes du Cercle Catholique et leur clique.

Les nombreuses croix de bois sont recouvertes de décors festonnés blancs.

UN JOUR DE TOUSSAINT

Maurice HERMANN

Il y a quelques années, le jour de la Toussaint est un jour de prières pour les morts. Mais aussi une journée où les familles se retrouvent. On invite les parents, les cousins et les amis qui habitent ailleurs.

Le matin, tous sont à la grand-messe, le déjeuner ne dure pas longtemps, car il faut aller aux vêpres. Il y a les vêpres du jour, puis c'est les vêpres des morts, certains trouvent que c'est un peu long.

En sortant de l'église, tous s'engouffrent vers le cimetière : chacun va prier sur les tombes de ses proches.

A la fin, on se retrouve sur la place de l'église. Là on revoit des amis, des vieux voisins qu'on n'a plus revu depuis belle lurette. Tous bavardent, chuchotent : « Tu as vu celui-là, il a vieilli... Celui-là il a drôlement changé... »

Souvent, tout s'achève au bistrot : à cette époque, les bistrotts ne manquent pas dans la rue de l'église.

C'est aussi le moment du vin nouveau : parfois certains ont du mal à retrouver leur chemin...

PRAKO I PAUW PATWÈ

Proverbes traduits en patois

PARLONS UN PEU PATOIS

Maurice HERMANN

- I bon wèzi vau me kin'èmi ka bé lan → • Un bon voisin vaut mieux qu'un ami au loin
- Kat an è vikè vent an èsèn, éli bé dé rãj ké so de trèvyè → • Quand on a vécu vingt ans ensemble, il y a bien des sillons qui sont de travers
- È maujo sna fam, sa i près sna rozay → • Une maison sans femme, c'est un pré sans rosée
- Tou èdj pout sé fru, é fau savou lé kouyi → • Tout âge porte ses fruits, il faut savoir les cueillir
- Meym è pèrèdi, sa sro maulèji de vikè toupalu → • Même au paradis, il serait difficile de vivre seul
- Séy ké kruz i pate po lé-z-aut, tchè lu maum deda → • Celui qui creuse un trou pour les autres, tombe lui-même dedans
- Lè bzan é dé rèsin èmèr, mè dé fru sukrè → • Le travail a des racines amères, mais des fruits sucrés
- È fau lèchi lo motey o mwèytan do vilèdj → • Il faut laisser l'église au milieu du village
- Èn tchauwz a sur, si te vu vèr èn koray sin lina, é fau aksèptè lè pyou → • Une chose est sûre, si tu veux voir un arc en ciel, il faut accepter la pluie
- Ne dènn è pachèyn to ker, èvan davou mindji i sètch de sau èvo lu → • Ne donne à aucun ton cœur, avant d'avoir mangé un sac de sel avec lui
- Kat lé gwau se dèchpito, lé pti pèyio → • Quand les grands se disputent, les petits payent
- Spingk é tchado piko fwau, mè lé mach longk ko péy → • Épines et chardons piquent fort, mais les méchantes langues bien pire
- Séy ké vu kor èpré dou liv è mèym ta, nè ètrap aukèn → • Celui qui veut courir après deux lièvres en même temps, n'en attrape aucun
- Lé frach plès so èji è rmayi → • Les plaies fraîches sont faciles à guérir
- Si tchèki skwo dèvan's'éch, lo vilèdj ètèr sro nati → • Si chacun balayait devant sa porte, le village entier serait nettoyé
- Èni ké so èmi déchhkè ke vé lo patètch → • Certains sont amis jusqu'à que viennent les partages
- Kat an chtì dè brot drau lo much, nati proprema, é dmour kan mèym èn tècht → • Quand on jette de la boue contre le mur, nettoyé proprement, il reste quand même une tache
- Lé pey lé pu kru, an pu lé èchtayi → • Les puits les plus profonds, on peut les épuiser
- È vau me mindji i tchauw wach an pè, kèn rechti da lè dèchpit → • Il vaut mieux manger un chou vert en paix qu'un rôti dans la dispute
- Lo pu fwau é toukou rajo → • Le plus fort a toujours raison
- Lè tyèr ne dènn jamè sna-z-intèrè se ké lé sru → • La terre ne donne jamais sans intérêt ce qu'elle a reçu
- Aukin tchãn ne tchè do perméy kauw → • Aucun chêne ne tombe du premier coup

Source : *Dictons et Proverbes de Gérard LESER*

LES ÉVÉNEMENTS DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE EN 1912

Philippe JÉHIN

L'année 1912 dans le canton est surtout marquée par la volonté de désenclavement de la commune d'Orbey : une nouvelle portion de la route vers les Lacs est achevée et diverses entreprises sont menées pour obtenir la modernisation de la ligne de chemin de fer de la vallée et surtout sa prolongation jusqu'à Orbey. A Lapoutroie, on inaugure la nouvelle église paroissiale Sainte-Odile. Mais déjà, on déplore de multiples actes de vandalisme, notamment à l'égard des arbres plantés en bord de route.

Hachimette : Une chapelle vétuste



Le dimanche 7 janvier, au début de la messe dans la chapelle de Hachimette, une plaque de plâtre se détache du plafond et tombe avec fracas au milieu de l'allée. Une femme est légèrement blessée. Cet incident incite les fidèles à réclamer la construction d'une nouvelle chapelle. L'actuelle semble trop vétuste et trop petite pour contenir les fidèles d'un hameau de près de 500 habitants¹.

Lapoutroie : Frayeur ferroviaire

Le 25 janvier, un employé du chemin de fer organise une manœuvre de garage du train à la gare de Lapoutroie. Malheureusement, le talon de ses souliers est subitement coincé entre les rails d'un aiguillage. L'homme se trouve bloqué au milieu de la voie. La locomotive approche. Il va finir écrasé ! Heureusement, grâce à la présence d'esprit du chef de gare, la locomotive est arrêtée à temps. L'employé en fut quitte pour une contusion au pied et une grosse frayeur.

Le Bonhomme : Contrebandiers

Au courant du mois de janvier, plusieurs Français passent discrètement la frontière au Col du Bonhomme avec des chevaux et des voitures chargées de marchandises de contrebande. Ils vendent ensuite aux fermiers du canton leurs produits non dédouanés (alcool, tabac...). Mais, cette fois-ci, les douaniers allemands parviennent à les arrêter. Les chevaux et les charrettes sont saisis et les contrebandiers capturés. Comme ces derniers ne sont pas en mesure de payer les taxes et l'amende encourue, la douane vend aux enchères leurs chevaux et charrettes.

¹ Il faudra pourtant attendre jusqu'en 1926 pour voir l'aboutissement de cette demande. Marie Josée COUTY. « Il y a 60 ans, le 27 novembre 1926, était inaugurée l'église Sainte-Richarde de Hachimette », *Bulletin de la société d'histoire du Val d'Orbey*, 1986, n° 5, p. 94-96.

Orbey : Chemin de fer (1)

La compagnie de chemin de fer de la vallée KTB annonce le 29 février qu'elle renonce définitivement à prolonger la ligne jusqu'à Orbey après plusieurs années de débats et négociations². La compagnie doit faire face à plusieurs plaintes des usagers au sujet des conditions défectueuses du service sur la ligne et notamment du mauvais état des voitures de 3^e classe³.

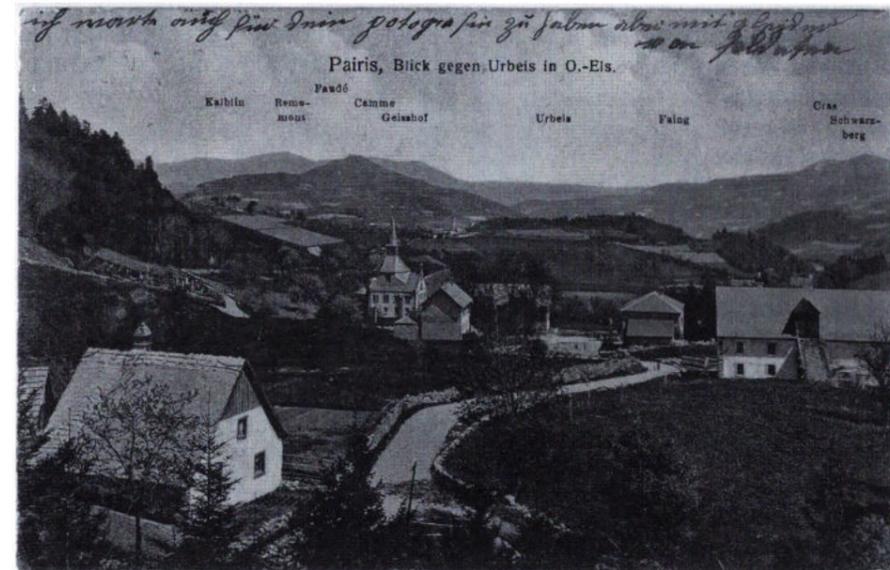
Orbey : Vandalisme (1)

Durant le mois de mars, des arbres nouvellement plantés le long de la route d'Orbey-Tannach ont été sévèrement abîmés. Ce type de vandalisme semble devenir contagieux dans le canton car de jeunes arbres de la route de Hachimette à Lapoutroie ont subi le même sort. Mais dans ce dernier cas, les recherches de la gendarmerie secondée par un chien de police ont été couronnées de succès : l'auteur de ce méfait est un jeune homme qui se rend quotidiennement à Lapoutroie où il travaille à la filature.

Le Bonhomme : Incendie de forêt

Le 2 mai, le feu a pris dans la forêt communale de Lapoutroie, dans le secteur de l'Étang du Devin. Environ 4 ha de petites broussailles, de bruyères et de jeunes plantations ont brûlé. L'alarme a été donnée par M. Strosser, brigadier forestier du Bonhomme. Plus de 50 personnes venues du Bonhomme se sont rendues sur place pour maîtriser le feu. À trois heures de l'après-midi, tout danger était écarté.

Orbey : Désenclavement routier (1)



La route qui doit rejoindre la commune d'Orbey au Lac Noir et au Lac Blanc va être sous peu prolongée de 1200 m. Un tronçon comparable de 1180 m a déjà été réalisé en 1910⁴. Depuis le printemps, les travaux sont en bonne voie d'exécution.

La nouvelle route permettra de développer le tourisme en

particulier en direction de l'Hôtel du Lac. Déjà, les sports d'hiver sont en plein essor, mais avec la nouvelle route, le tourisme estival devrait lui aussi connaître un grand développement⁵. Le tourisme ne devrait d'ailleurs pas être le seul à y gagner. L'exploitation des forêts environnantes qui était limitée par l'absence d'une voie de communication importante, devrait s'accroître considérablement.

Photo : Carte postale de Parris à la veille de la 1^{ère} Guerre mondiale.

² En particulier au cours de l'année 1909 : Ph. JEHIN. « Les événements dans le canton de Lapoutroie en 1909 », *Bulletin de la société d'histoire du Val d'Orbey*, 2009, n° 28, p. 86-89.

³ Philippe JEHIN. « Le petit train de la vallée de la Weiss (1885-1950) », *Dialogues Transvosgiens*, 1997, n° 12, p. 77-82.

⁴ Philippe JEHIN. « Les événements dans le canton de Lapoutroie en 1910 », *Bulletin de la société d'histoire du Val d'Orbey*, 2010, n° 29, p. 88-90.

⁵ Philippe JEHIN. « Les premières compétitions de ski au début du XX^e siècle », *Bulletin de la société d'histoire du Val d'Orbey*, 2010, n° 29, p. 49-51.

Lapoutroie : Incendie

Le dimanche matin 30 juin, pendant la grande messe, un incendie s'est déclaré dans la maison de la veuve Claudel au Grand Trait. Les pompiers du Bonhomme sont arrivés rapidement sur les lieux et ont essayé de protéger les maisons voisines. Malheureusement, la maison sinistrée qui comprenait une habitation, un débit de boissons, une épicerie-mercerie et le logement d'un locataire, elle a été totalement détruite par les flammes.

Orbey : Changements dans l'hôtellerie

Le 10 juillet l'hôtel Masson de Pairis a été vendu aux enchères⁶. L'industriel Hildenbrand l'a acquis pour la somme de 30 000 Mark. Le dimanche 21 juillet, l'hôtel du Lac Noir situé en pleine forêt de sapins, annonce sa réouverture après une rénovation totale et un changement de propriétaire.

Hachimette : Pêche illicite

Un gendarme vient de réussir à mettre la main sur quatre braconniers pêchaient depuis quelque temps des truites dans les ruisseaux des environs de Hachimette et d'Orbey aux dépens des locataires de la pêche.

Lapoutroie : Vandalisme (2)

Dans la nuit du 26 au 27 mars, six jeunes pommiers nouvellement plantés ont été brisés sur la route de Hachimette à Lapoutroie. Grâce à un chien de police qui releva les traces des auteurs de cet acte de vandalisme, ces derniers furent bientôt identifiés. Il s'agit de deux ouvriers de fabrique, Pierre A. et Joseph B. de Hachimette. Ils ont été traduits devant le tribunal de première instance. Les deux accusés ont nié énergiquement être les responsables de ce vandalisme. Ils furent acquittés. Mais le procureur fit appel de la sentence. L'affaire vient de paraître devant la Cour de Colmar. Bien que continuant à nier, Pierre A. et Joseph B. ont été condamnés à trois semaines de prison le 25 juillet. Un témoin de l'affaire en outre a été arrêté pour faux serment.

Lapoutroie : Nouvelle église (1)

Le dimanche 4 août à 15 h s'est déroulée, dans l'enceinte de la nouvelle église, la bénédiction solennelle du drapeau de la société de chant paroissiale ainsi que le baptême de la quatrième cloche de l'église. Le chanoine Rhein, curé de Lapoutroie, a procédé à la bénédiction de la cloche et du drapeau, tandis que le chanoine Brunck de Freundeck, ancien curé de Lapoutroie prononça le sermon. Cette cloche est due à la générosité d'un habitant de Lapoutroie⁷. Cette grande cérémonie n'est qu'un prélude à la grande cérémonie de la consécration de la nouvelle église.

Pairis : Reconstruction de l'hôpital de Pairis

Le 1^{er} août, la presse locale se fait l'écho de polémiques au sujet de la reconstruction de l'hôpital de Pairis détruit par un incendie criminel l'année précédente⁸. Il semblerait que la nouvelle ferme de l'hôpital à reconstruire ne permettrait pas de nourrir toutes les personnes hospitalisées. Que faut-il reconstruire ? Comment ? Un habitant d'Orbey souhaite la préservation de la façade du bâtiment principal « celle-ci est à peu près indemne. On est donc à juste titre préoccupé de savoir si elle sera maintenue dans sa pureté architecturale ou si l'architecture criarde dont on inonde l'Alsace depuis quelque temps va également s'implanter à Pairis pour gâter le paysage par son horreur ». À quelle « architecture criarde » fait-il allusion ? On peut supposer qu'il fait référence à l'architecture wilhelmiennne, c'est-à-dire colossale et germanique, qui s'épanouit à Colmar par exemple à la Cour d'Appel ou la gare (1906).

Lapoutroie : Vandalisme (3)

L'acharnement contre les arbres se poursuit dans le canton. Le 13 août, on découvre que deux jeunes arbres plantés le long de la route ont été brisés.

⁶ Voir l'article de Lucien JECKER. « L'Hôtel du Lac Noir ou Hôtel Masson à Pairis : histoire d'un bel établissement : 1903-1920 », *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey*, 2011, n° 30, p. 33-36.

⁷ Maria JULLIARD. « Les cloches de Lapoutroie », *Bulletin de la société d'histoire du Val d'Orbey*, 1986, n° 5, p. 82-86.

⁸ Philippe JEHIN. « L'incendie de l'hospice de Pairis en 1910 », *Bulletin de la société d'histoire du Val d'Orbey*, 2010, n° 29, p.52-53.

Orbey : Chemin de fer (2)

Les autorités politiques et les industriels de la vallée poursuivent leurs démarches en vue de la modernisation de la ligne de chemin de fer de la vallée de la Weiss. Le 3 septembre, les représentants de toutes les communes de la vallée de Kaysersberg se retrouvent à l'hôtel Chambard de Kaysersberg. C'est la commune d'Orbey qui a pris l'initiative de cette réunion. Cette commune souhaite ardemment le prolongement de la voie jusqu'à Orbey faisant valoir qu'il s'agit d'une commune de plus de 5000 habitants qui possède plusieurs usines et une agriculture prospère. MM. Wetterlé et Meyer, députés du Landtag de l'arrondissement assistent à la réunion. Les représentants de toutes les communes demandent à l'unanimité que l'administration des chemins de fer de l'empire construise dans la vallée un chemin de fer à voie normale.

Orbey : Désenclavement routier (2)

Le vendredi 6 septembre, le second tronçon de la route des Lacs est achevé. L'administration des Ponts et Chaussées a effectué un rude travail pour le tracé de cette route dans le granit. M. Baffrey, maire d'Orbey, a activement soutenu cette entreprise et a tout fait pour en hâter l'exécution. Ce nouveau tronçon permet enfin l'exploitation des forêts communales et domaniale. La dernière phase des travaux, jusqu'au Lac Blanc, est programmée pour l'année 1913.



Lapoutroie : Inauguration de la nouvelle église (2)

Le 3 octobre correspond à un jour exceptionnel à Lapoutroie : on procède à la consécration de la nouvelle église paroissiale. La nouvelle église Sainte-Odile domine de sa flèche toute la vallée. Sa construction a été confiée à M. Gerwig architecte à Colmar. Les vitraux proviennent de l'atelier Ott de Strasbourg. La décoration intérieure n'est pas encore terminée : les stalles et les statues n'ont pas encore pu être mises en place. L'entreprise en revient au curé Rhein⁹ qui n'a pas ménagé son temps et son énergie pour récolter les fonds et obtenir tous les soutiens nécessaires. Il a ainsi pu obtenir un important don anonyme de 14 000 Mark. Les quêtes auprès des habitants de Lapoutroie ont permis de récolter un montant total de 50 000 Mark. La commune de Lapoutroie et l'État ont versé le solde du budget. Le jour de l'inauguration, la commune a pris un air de fête malgré le temps brumeux. Les maisons de la commune sont ornées de guirlandes, les rues sont décorées de drapeaux et de bannières. Mgr de Bulach consacre de la nouvelle église. La grande messe est chantée par l'abbé Brunck de Freundeck, ancien curé de Lapoutroie¹⁰. Le sermon est assuré par l'abbé Bacher, curé doyen de Kaysersberg. Le Kreisdirektor [sous-préfet] Weber

⁹ Curé de Lapoutroie de 1903 à 1921

¹⁰ Curé de Lapoutroie de 1891 à 1903

assistait à la cérémonie à côté du maire et du conseil municipal tandis que le préfet était représenté. À l'issue de la cérémonie religieuse, un dîner fut servi dans la salle de la mairie. L'hôtel de la Couronne était chargé de sa préparation. Le maire de la commune, M. Hauschel, a prononcé le premier discours. Puis Mgr de Bulach n'a pas manqué de souligner les mérites de l'abbé Rhein qui a œuvré pour doter sa paroisse d'une nouvelle église. Le Kreisdirektor Weber a enfin rappelé que cette inauguration vient après de longues tractations et démarches qui ont duré près de 20 ans. A 18 heures, une retraite aux flambeaux qui démarrait à Hachimette, a traversé les rues de Lapoutroie sous la pluie qui commençait à tomber. Les festivités ont été rehaussées par les prestations de la fanfare communale et de la société de chant. La journée s'est terminée par un brillant feu d'artifice tiré derrière la nouvelle église^{11 12}.

Orbey : Chemin de fer (3)

La commune d'Orbey fait le forcing pour obtenir son raccordement au réseau de chemin de fer. Le 30 novembre, le conseil municipal vote un emprunt de 100 000 Mark à offrir au gouvernement pour la construction d'un chemin de fer à voie normale de Colmar à Orbey. Cette démarche insolite témoigne surtout du désespoir des autorités municipales qui cherchent à sensibiliser l'administration afin obtenir la voie de communication qui fait défaut à la commune.

Orbey : Travaux

Le 3 décembre, le conseil municipal vote un crédit de 15 000 Mark pour la continuation des travaux de la route des Lacs. Les élus ont aussi décidé la construction d'un nouveau presbytère à Orbey à l'emplacement de l'ancien bâtiment. Un crédit de 34 000 Mark est affecté à ce projet. Les travaux commenceront au printemps 1913. Comme les sœurs garde-malades vont déménager dans l'immeuble de la fondation Lefébure, la maison laissée libre près de l'église servira d'habitation au clergé paroissial jusqu'à l'achèvement du nouveau presbytère.

Orbey : Recensement du bétail

Un recensement du bétail est organisé dans la commune d'Orbey. Il fournit les données suivantes : 68 chevaux, 57 ânes, 3095 bêtes à cornes, 449 porcs, 4175 poules, 146 canards et oies.

Source : *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine de 1912*

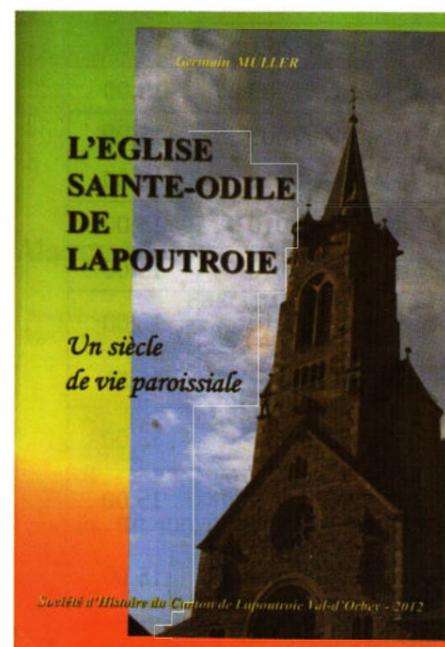
¹¹ Pierre BALLY. « Les églises de Lapoutroie », *Bulletin de la société d'histoire du Val d'Orbey*, 1988, n° 7, p. 62-64.
Yvette BARADEL. « Les églises Sainte-Odile de Lapoutroie », *Bulletin de la société d'histoire du Val d'Orbey*, 2008, n° 27, p. 26-37.

¹² Germain MULLER, « *L'église Sainte-Odile de Lapoutroie, un siècle de vie paroissiale* », édité par la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, 205 pages, septembre 2012.

NOS PUBLICATIONS

Armand SIMON

Germain MULLER : L'ÉGLISE SAINTE-ODILE DE LAPOUTROIE. Un siècle de vie paroissiale.



Germain Muller nous livre une nouvelle fois un ouvrage exceptionnel.

Dans la première partie, il raconte l'histoire de Lapoutroie et de son église. Puis il détaille la construction de la nouvelle église. Des chapitres très fouillés décrivent les cloches, le mobilier, l'orgue, les vitraux.

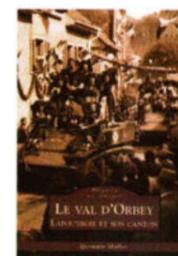
La réalisation des peintures murales de Maurice Denis est particulièrement étudiée, avec la collaboration de Mme Fabienne Stahl, spécialiste de l'œuvre de Maurice Denis, et du Musée Unterlinden, qui ont permis la reproduction d'esquisses et des peintures.

Le livre va bien au-delà de la simple étude de l'église. Germain Muller présente la vie paroissiale avec les notices biographiques des curés, d'abbés, de religieuses ; les visites d'évêques, les congrégations, le conseil de fabrique, le suisse, la chorale sont décrites.

Avec les parties « les fêtes religieuses » et « les temps forts de la vie » nous voyons vivre une communauté chrétienne, tout particulièrement de la première moitié du XX^e siècle, quand le catholicisme brillait de tous ses feux dans notre vallée welche.

L'ouvrage est donc indispensable, non seulement aux Lapoutroyens, mais à tous ceux qui veulent connaître l'histoire religieuse et sociétale de l'Alsace.

Germain MULLER, *L'église Sainte-Odile de Lapoutroie; un siècle de vie paroissiale*. 205 pages, nombreuses illustrations. Édité par la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, septembre 1992. 20 Euros.



RAPPEL : Germain MULLER : Le Val d'Orbey, Lapoutroie et son Canton

Collection « Mémoire en Images », Édition Alan Sutton. 20,20 €.

Un ouvrage de 128 pages, Format 23,5 x 16,5 cm ; Très nombreuses illustrations.

Site internet : http://boutique.editions-sutton.com/Article/Val-d-Orbey--Le---Lapoutroie-et-son-canton_this.aspx?

LES CAHIERS DU GÉNÉALOGISTE

La publication suit son cours, grâce au travail inlassable de l'équipe de Jean Claudepierre, Bertrand Munier et Jean-Marie Munier.

Chaque numéro est vendu 15 Euros (+ frais d'envoi de 5 €),
sauf le N° 12 (11 Euros), le H.S. n° 2 (25 Euros) et le H.S. n° 3 (07 Euros)

Par correspondance,
À la bibliothèque municipale d'Orbey
Au CDHF (à Guebwiller ou sur le site : www.cdhf.net)

N°	Période	Auteur	Parution	Prix Euros
1	1793-1802	Bertrand Munier	1 ^{er} trimestre 209	15,00
2	1803-1812	Bertrand Munier	2 ^o trimestre 2009	15,00
3	1813-1822	Bertrand Munier	3 ^o trimestre 2009	15,00
4	1823-1832	Bertrand Munier	1 ^{er} trimestre 2010	15,00
5	1833-1842	Bertrand Munier	2 ^o trimestre 2010	15,00
6	1843-1852	Bertrand Munier	3 ^o trimestre 2010	15,00
7	1853-1862	Jean-Marie Munier	4 ^o trimestre 2010	15,00
8	1863-1872	Bertrand et Jean-Marie Munier	Janvier 2011	15,00
9	1873-1882	Jean-Marie Munier	Avril 2011	15,00
10	1883-1892	Jean-Marie Munier	Juillet 2011	15,00
11	1893-1902	Bertrand et Jean-Marie Munier	Octobre 2011	15,00
12 (à paraître)	1903-1912	Bertrand Munier	À paraître novembre 2012 (Salon du Livre de Colmar)	11,00
13 (à paraître)	1913-1922	Jean-Marie Munier	À paraître 1 ^{er} trimestre 2013	
Hors-Série N° 1	Bureau des Huttes 1866-1902	Jean-Marie Munier	4 ^o trimestre 2009	15,00
Hors-Série N° 2	Commune du Bonhomme 1902 →	Michel Masson	Novembre 2011 (25 Euros)	25,00
Hors-Série N° 3	Bureau des Huttes 1903-1937	Jean-Marie Munier	2 ^o trimestre 2012 (7 Euros)	07,00



PUBLICATIONS DE SOCIÉTÉS AMIES

• Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Revue d'Alsace



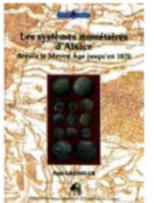
Revue d'Alsace, tome 138, année 2012

496 pages, 28,00€ (+ 6 € de port)

Un contenu riche et varié comme d'habitude, avec par exemple des articles sur le prieuré de Thierenbach, sur l'enseignement secondaire des filles en Alsace, sur la mémoire et l'historiographie de l'incorporation de force.

Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace ; Fascicule 5 : Lettre D

15,00€ par fascicule. Ce dictionnaire est précieux pour mieux comprendre la jungle des institutions alsaciennes



Alsace-Histoire. 22,00€ par fascicule

Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace

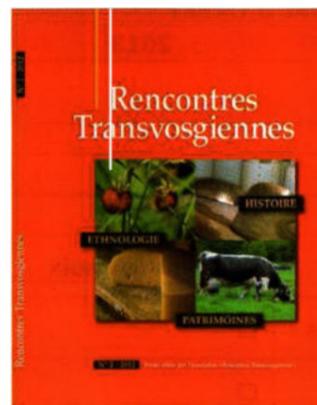
Fascicule 5 : Paul GREISSLER, les systèmes monétaires d'Alsace depuis le Moyen âge jusqu'en 1870 (160 p.)



Fascicule 4 : Jean-Michel BOEHLER, Poids et mesures dans l'Alsace d'autrefois (120 p.)

Commande à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 9 Rue de Londres, BP 40029, 67043 STRASBOURG Cedex, sur le site : www.alsace-histoire.org, ou aux Salons du Livre.

• Rencontres Transvosgiennes : Revue N°2 - 2012



La jeune Association, qui a pris le relais de Dialogues Transvosgiens en 2011, publie son deuxième numéro, qui reprend les actes du Colloque 2011 consacré à l'Alimentation dans les Vosges complété par des articles supplémentaires.

À relever dans le riche sommaire :

Francis LICHTLE, *Contribution à l'histoire du fromage de Munster dans la vallée de la Weiss et à Colmar.*

Philippe JÉHIN, *L'alimentation dans le Val d'Orbey aux XVIIe et XVIIIe siècles.*

Ouvrage de 160 pages. 30,00 Euros (+ frais de port)

Commande : Rencontres Transvosgiennes, 12 Rue Saint Grégoire 68140 MUNSTER.

Site : <http://renctransvosg.free.fr/> . Présence au salon du Livre de Colmar.

Ces ouvrages sont consultables au siège de notre Société d'Histoire, 27 Rue Charles de Gaulle 68370 Orbey.